NOUVELLE SERIE N° 107

JANVIER - FEVRIER 1992 - 36 F

LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste

LE DIABLE EST DE RETOUR

M 1440 - 107 - 36,00 F -RD

NOUVEAU !

DOSSIERS TRICOLORES DE NH

NUMERO HORS-SERIE AUTOMNE 91

88 PAGES
39 F

En vente chez votre marchand de journaux ou à commander à National Hebdo

7 ter, cour des Petites-Ecuries 75010 Paris

45 F l'exemplaire
200 F les 5 exemplaires
300 F les 10 exemplaires
(ces prix s'entendent port compris)

Bon de commande à découper ou à recopier

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

.....

Commande exemplaire(s) de

LA GAUCHE ET SON ARGENT

et joint un chèque de ..... F

EDITORIAL

Crapouillot. Le Petit Robert en donne cette définition : *«... "canon trapu" ; Cf. Crapaudeau, XVe. Petit mortier de tranchée utilisé pendant la guerre de 1914-18. »*

Le *Larousse* donne à peu près la même explication : *« Petit mortier de tranchée (Première Guerre mondiale). »*

Résumons : il s'agit d'une arme **légère**. Apte à de brèves opérations qui s'apparentent aux coups de main, aux harcèlements, à la guérilla. D'autres armes de ce type ont surgi par la suite : la mitraillette, ou le bazooka. Derrière ces engins, on trouve quelques hommes, une mince escouade, voire un seul combattant. Ils affrontent des forces qui leur sont bien souvent supérieures en nombre et en matériel.

Le Crapouillot paraît pour la première fois en 1915. C'était le titre trouvé par un homme qui allait se révéler un remarquable polémiste : **Galtier-Boissière**. La guerre finie, l'entreprise se poursuivit avec succès, en dépit de faibles moyens financiers. Autour du directeur, une très petite équipe rédactionnelle, formée en général d'hommes de gauche (comme Galtier) : anars, syndicalistes, dissidents du parti communiste, ou du parti socialiste.

Quand on relit la collection du *Crapouillot*, du moins les numéros qui ne sont pas épuisés, on peut, bien sûr, en discuter le contenu. Mais l'indépendance d'esprit, elle, est indiscutable. En ce temps-là, il y avait des hommes de gauche non-conformistes. Espèce quasiment éteinte.

Ce fut *Le Crapouillot* qui, dans les années trente, lança un numéro fameux sur « Les deux cents familles ». Parmi ces deux cents familles, on trouvait, entre autres, les **de Wendel**, et les **Schneider**. Prononcer « Schneydr », si vous ne voulez pas passer pour un mal branché.

Une branchée, de nos jours, c'est **Madame Edith**. Quand elle donne sa démission du gouvernement avant de devenir Premier ministre, où la pauvrette va-t-elle se recycler ?

— Mais chez les « Schneydr», ma chère !

J'imagine le papier à l'emporte-pièce que Galtier aurait écrit contre cette « socialiste-caviar » qui trouve tout naturel de reprendre haleine et de faire la pause au milieu des Deux cents familles capitalistes.

Quand Galtier mourut (en 1966), *Le Crapouillot*, après un bref intermède, fut racheté par **Jean-François Devay**, le directeur de *Minute*. Et, après la mort de Devay, **Jean Boizeau** assura avec succès, et dans le même esprit d'indépendance et de satire, le maintien de cette publication insolite. **Jean-Claude Goudeau** prit ensuite le relais.

J'ai racheté, avec quelques amis, *Le Crapouillot*, car il eut été désolant de voir ce titre disparaître, après environ trois quarts de siècle.

Trois quarts de siècle d'indépendance d'esprit, d'insolence, et de combat.

Cinq numéros du *Crapouillot* seront publiés chaque année. Je souhaite qu'y collaborent des hommes venus parfois d'horizons divers. A une condition : qu'ils veuillent lutter contre les B 52 de la désinformation qui, chaque jour, sur les différentes chaînes et sur diverses longueurs d'ondes, nous bombardent (1).

Roland GAUCHER

(1) sur la personnalité de Galtier-Boissière, on trouvera dans le numéro 387 de *National-Hebdo* un remarquable article de **Jean Mabire**.

LE CRAPOUILLOT
NOUVELLE SERIE

POUR RECEVOIR RÉGULIEREMENT TOUS LES DEUX MOIS LES PROCHAINS NUMEROS

ABONNEZ-VOUS, OFFREZ UN ABONNEMENT

LE CRAPOUILLOT

Jean Galtier-Boissière († 1966) - Jean-François Devay († 1971)

Magazine non conformiste

Directeur :
Roland Gaucher

Réalisation technique :
Stéphane Le Brieuc

Secrétariat général :
Nicole Dupaty et Pierre Démaret

Révision :
Nicole Dupaty

Directeur de la publication :
Jean-Claude Varanne

Sarl provisoire Le Crapouillot RC : en cours
Siège social : 52, rue Madame 75006 Paris
Dépôt légal : Janvier 1992
Commission paritaire n° 61.147
Documentation : collection personnelle ROMI et SIPA-PRESS

Abonnements et courrier :
7 ter, cour des Petites-Ecuries 75010 Paris

FRANCE METROPOLITAINE
5 NUMEROS : 144 F
ETRANGER
5 NUMEROS : 164 F

POUR VOUS ABONNER, IL VOUS SUFFIT DE RETOURNER LE BULLETIN AVEC VOTRE REGLEMENT A :

LE CRAPOUILLOT
SERVICE ABONNEMENTS
7 TER, COUR DES PETITES ECURIES 75010 PARIS

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

JE DESIRE M'ABONNER POUR

5 NUMEROS ❑ ..... F

CI-JOINT MON REGLEMENT PAR CHEQUE

DATE .....

LE DIABLE EST DE RETOUR

par Romi

AVANT-PROPOS

Pour ***Romi****, spécialiste chevronné de l'insolite, le Diable est une vieille connaissance. Il ne l'a, certes, jamais invoqué — du moins à notre connaissance — mais il a été amené à l'évoquer à maintes reprises, et même à l'étudier de près. Son gros livre* Les métamorphoses du Diable *fait autorité auprès des connaisseurs.*

Journaliste inlassable, il a personnellement suivi nombre des procès « diaboliques » qu'il évoque au fil de ce numéro. Des procès attestant avant tout qu'en notre époque d'esprits forts et de techniques raffinées, Satan n'a pas fini de conduire le bal.

Jean BOURDIER

SOMMAIRE

DES ORIGINES DU DIABLE	P. 7
LES HAUTS ET LES BAS DU DIABLE	P. 14
MISE EN VALEUR PAR LA PRESSE DU DIABLE ET DE SES MÉFAITS	P. 23
TRIOMPHE DU DIABLE SUR LE PETIT ECRAN	P. 50
SATAN BUSINESS	P. 56
LIVRES, IMAGES ET OBJETS DIABOLIQUES.	P. 60
PORTRAITS INSOLITES DU DIABLE CONTEMPORAINS	P. 66
LE DIABLE SUPPORT PUBLICITAIRE	P. 68
COMMENT LA JEUNESSE VOIT LE DIABLE	P. 72
CONFESSIONS ET CONFIDENCES	P. 77
DIABLES D'ARTISTES	P. 80

DES ORIGINES DU DIABLE

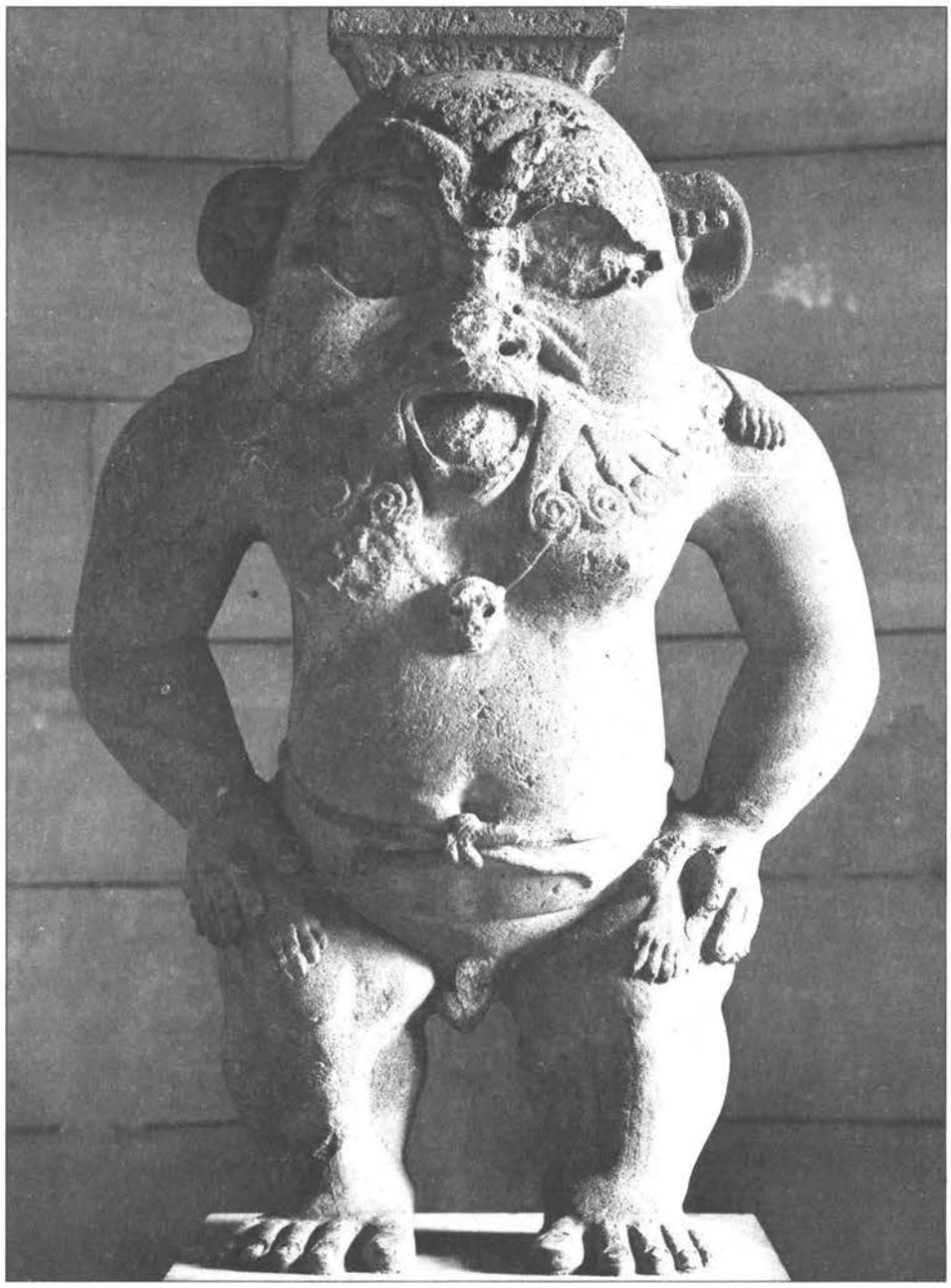

On a représenté, dès la plus haute antiquité égyptienne, des « génies» plus ou moins malfaisants, dont les grimaces devaient inspirer les monstruosités diaboliques de l'Eglise catholique. (Statue de l'époque Saïte)

Avant d'étudier le retour en force du Diable, il est bon de se pencher sur ses origines.La croyance à l'existence d'une divinité malfaisante, commune aux peuples de tous les temps, remonte à la plus haute antiquité.

Détail important : à ses débuts, chacun de ces dieux méchants avait le double pouvoir de distribuer châtiments et récompenses.

Les religions primitives donnaient à une divinité unique cette toute puissance de faire le Bien comme le Mal et comme chaque tribu avait inventé son propre Dieu les réunions de tribus posèrent des problèmes.

Dans les cas de fusion pacifique, l'affaire se réglait sur un plan familial. On mariait les dieux de sexe opposé. Tandis que s'ils étaient du même sexe, on faisait de l'un le fils de l'autre. Dans les cas de conquête, il n'y avait pas à discuter, l'idole des vainqueurs prenait la place d'un dieu bon et celle des vaincus devenait un démon. Cette opposition d'un principe du Bien et d'un principe du Mal a été la base des plus grands systèmes religieux.

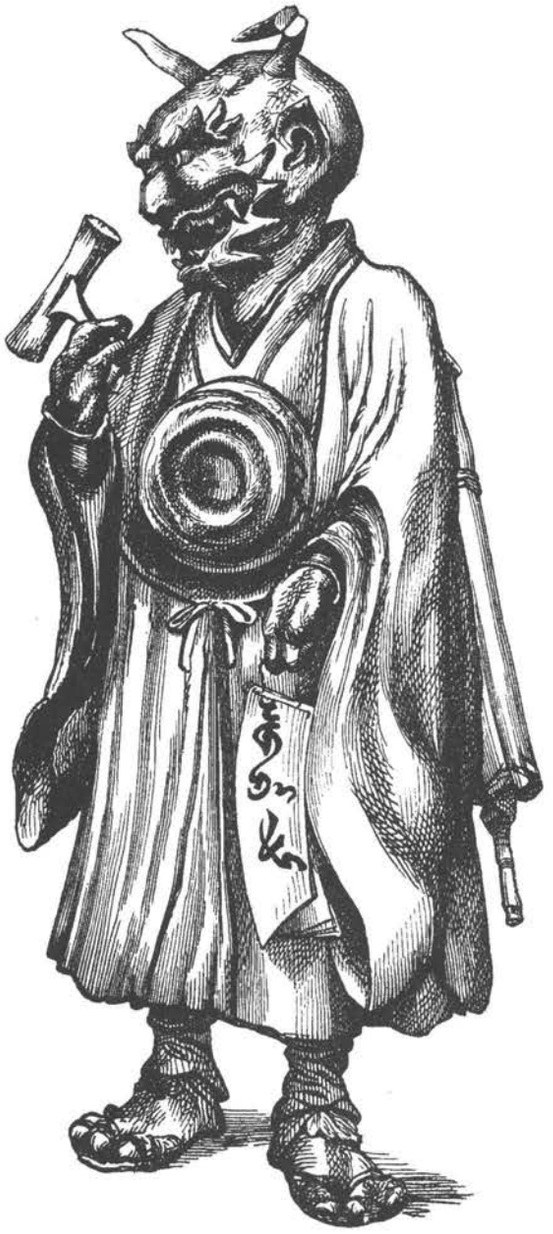

Au Japon, le Diable était cornu, hideux et petit. Sa poitrine était garnie d'un tam-tam sur lequel il frappait avec un ossement humain.

Toutefois, selon **Zoroastre**, réformateur de la religion iranienne, deux esprits jumeaux, l'un du Bien, l'autre du Mal, étaient soumis à un Dieu unique. Cette conception n'a pas tardé à se transformer.

Le dualisme s'imposa sous le règne de **Xerxès Ier**, ce roi de Perse qui soumit l'Egypte révoltée (485 avant J.-C.). **Ahriman**, l'esprit du Mal, fut définitivement opposé à **Ahura-Mazda**, l'esprit du Bien.

Le terme «Ahriman» signifie «le plein de la mort». Cette divinité régnait sur un enfer peuplé de dragons, présidait un conseil de six dragons et ont lui attribuait l'invention de 9.999 maladies diverses !

Le culte mithriatique, second système dualiste, importé de Perse, comportait un troisième objet d'adoration : **Mithra**, le fils d'**Ormuzd**, esprit de la lumière divine des conducteurs du soleil.

Dans la religion ancienne des peuples slaves, deux principes s'affrontaient encore : **Biel-Bog**, dieu blanc et **Czermo-Bog**, dieu noir.

Dans l'**odinisme**, religion scandinave, la situation se compliqua, quatre dieux se disputaient l'univers, par équipes de deux : **Alfader**, le père de la Nature, et **Odin,** le Dieu bon, contre **Loke**, symbole du Mal moral, et son complice, **Surtur**, symbole du Mal physique.

Les dieux bons et mauvais s'opposaient toujours dans les mythologies polynésienne, australienne et néo-zélandaise.

Mille deux cents ans avant Jésus-Christ, **Moïse** offrit au peuple hébreu un Dieu unique : **Yahweh**, ou **Jéhovah**, responsable à la fois du Bien et du Mal. Omnipotent, Yahweh se comportait à la façon d'un démon justicier. Seigneur dieu des armées, il préconisait l'extermination des peuples. Selon la légende, il utilisa contre les Egyptiens un véritable arsenal d'armes secrètes : invasions de grenouilles, sauterelles et mouches, épidémies de peste, grêle, inondations... etc. Comme **Moloch**, amateur de massacres et de sacrifices, il aimait à voir couler le sang et, comme Satan, il se présentait entouré de flammes !

Ce Yahweh régna en tyran jusqu'au jour où l'un de ses serviteurs, chargé des inspirations du Mal, se révolta contre lui. Cet ange rebelle exerça tout seul les fonctions du Mal.

Yahweh prit alors une grave décision : il envoya son fils sur la terre pour combattre le traître. Ce serviteur infidèle, qui allait devenir l'ennemi du genre humain dans la religion chrétienne, s'appelait **Shatan** !

Peu à peu, les Hébreux s'adonnèrent à l'idolâtrie et, comme ils n'avaient pas écouté l'avertissement des prophètes, une partie du peuple vaincu fut emmenée à Babylone. Au cours de leur exil, les Juifs apprirent à adorer et à redouter d'autres dieux que leur Yahweh national... empruntant à l'au-delà babylonien des démons qui prenaient la forme d'animaux ou des démons souterrains qui habitaient le sous-sol des cimetières, démons particulièrement laids avec des anatomies hybrides, moitié humaines, moitié animales, ou encore des démons porteurs de maladies.

Déjà, les prêtres de Babylone savaient comment chasser les démons que des sorciers logeaient dans le corps de leurs ennemis : ils aspergeaient les possédés d'une eau purifiée par la présence du Dieu des eaux, le bienfaisant **Ea**.

Ils disposaient, auprès de cette première version du baptême, de certains remèdes magiques composés de poils de bêtes sauvages, de plumes d'oiseaux, de salive, de racines et de plantes.

Les opérations rituelles accompagnées d'incantations se terminaient par des prières magiques au cours desquelles il fallait prononcer clairement le nom du démon.

Il était établi que chaque démon devait bien gentiment se retirer à l'appel de son nom, mais comme, en ces temps reculés, les démons n'avaient pas encore pris l'habitude de décliner leur identité, comme ils le feront au Moyen-Age, les textes d'incantation contenaient de longues listes de noms de démons que devaient lire les exorcistes dans l'espoir de découvrir celui du responsable...

«Les démons appartiennent au groupe des anges, enfants du ciel.» Cette doctrine des apologistes du IIe siècle a été proclamée et confirmée par l'Eglise. Il s'agissait de démontrer que Satan et ses légions sont des créatures de Dieu, le créateur unique. Seulement il y avait là une difficulté, comme on ne pouvait pas attribuer à Dieu, infiniment bon, la paternité d'êtres méchants, il fut établi que les démons, nés bons, étaient des **«anges déchus»**.

D'après les théologiens, le chef des anges, chassé du ciel à la suite d'une révolte, aurait été suivi en exil par une légion d'anges rebelles.

Dans l'*Apocalypse* (XII, 7 à 9), on découvre le récit de la bataille entre les anges de l'opposition et les armées de saint Michel.

«Michel et ses anges combattirent le dragon et le dragon et ses anges combattirent sans que ceux-ci parvinssent à l'emporter et il n'y eut plus de place pour eux dans le ciel...»

Des écrivains chrétiens donnèrent de multiples explications de la chute des anges. Dans *Le dialogue avec Triphon*, **saint Justin** dit que Satan, le chef des rebelles, est devenu un mauvais ange à l'instant où il invita Eve à la désobéissance. **Saint Irénée** prétend que le Diable, l'un des anges préposés à l'air, *«devint apostat et rebelle à la loi divine quand il fut jaloux de l'homme...»*

Tertullien adopta cette version.

Les théologiens qui fondèrent le mythe chrétien affirmèrent que l'Ange de lumière, Lucifer, leva l'étendard de la révolte parce qu'il désirait régner sur la moitié du ciel et occuper un trône aussi élevé que celui du Créateur.

Au début du IVe siècle, un théologien numide, **Cæsilius**

Le combat entre les Anges de l'opposition et les armées de saint Michel a inspiré bien des artistes du XVe siècle. (Ecole d'Avignon, musée de Lyon)

Firmianus, plus connu sous le nom de **Lactance**, enseigna une version de la chute de l'Ange qui fit sensation :

Le Diable serait le frère du Christ !... Avant la création du monde, Dieu aurait produit un esprit semblable à lui-même, tout plein de ses propres vertus... Il en fit ensuite un second, dans lequel l'empreinte de l'origine divine s'effaça totalement, parce qu'il était *souillé du venin de la jalousie*..., ce qui le fit passer du Bien au Mal. Frère indigne, il se montra jaloux de son aîné, qui, toujours uni au Père, avait pu s'assurer son affection.

Satan, frère cadet de Jésus-Christ, se serait donc révolté, d'après Lactance, non parce qu'il était jaloux de l'homme ou de Dieu, mais parce qu'il était jaloux de son frère !

La mystique a besoin de retraite et de silence, aussi il sembla aux premiers anachorètes, ces prêtres solitaires, que les déserts de l'Orient pouvaient offrir le repos aux âmes fatiguées par le tumulte du monde.

Ils se rendirent en Palestine, en Syrie, en Mésopotamie et dans la vallée du Nil.

L'Arabie Pétrée avait accueilli le prophète **Elie** et ses disciples et **Jean-Baptiste** avait mené une vie de pénitence sur les bords du Jourdain.

L'Egypte, empire de la désolation et de la malédiction, malgré son merveilleux passé historique, était considérée comme *la patrie de Satan*... C'est pourquoi la Haute et la Basse Egypte se sont peuplées de pieux solitaires, les *Pères du Désert* qui se disaient les Athlètes de Dieu. Le plus illustre de ces héros chré-

« Les tentations de saint Antoine » par Victor et Henri Dünwegge. (Collégiale de Xanten, Prusse)

Une « tentation de saint Antoine » peinte par Bernardo Parenzano (connu sous le nom de « Parentino ». 1434-1531.

tiens fut **Antoine le Grand**, père des moines (251-356), célèbre pour ses tentations multiples.

Elles ont été peintes, gravées, sculptées par les plus grands artistes et rapportées par ses nombreux biographes et elles ont eu une très grande influence sur la formation du Diable populaire.

La première biographie de ce saint homme, rédigée en 357 par **saint Athanase**, évêque d'Alexandrie, précise que le Diable lui a livré combat à chaque période décisive de sa conversion.

Durant des années, sans une seule trève, Antoine a combattu des démons en tout genre.

Cette lutte fut très connue car les familiers d'Antoine, venus lui porter sa première provision de pain, prétendirent avoir assisté à un assaut des puissances démoniaques.

Une étude des conciles permet de suivre, du IVe au IXe siècle, l'évolution de l'effroi inspiré à l'Eglise par la puissance du Diable.

En 305, au cours du concile d'Elvire, il fut décidé que l'auteur de tout maléfice mortel serait privé de communion, même à sa mort... Le canon XXIV du premier concile d'Ancire, en 314, punissait de cinq ans de pénitence tout diseur de bonne aventure soupçonné de relations avec les mauvais esprits. Une attaque plus directe apparut en 551, au concile d'Auch : *«Quant aux magiciens et à ceux qui, sous l'impulsion du Diable, prononcent des formules incantatoires sur des cornes à boire... qu'ils soient chassés de l'Eglise par excommunication... ou qu'ils soient saisis par le juge et bastonnés en sorte que s'ils négligent par hasard la vertu curative de la crainte de Dieu, ils n'oublient pas celle des verges... »*

Sur ordre de **Charlemagne**, les adorateurs du Diable furent emprisonnés (Capitulaire de 805, numéro 25.)

En 873, ce fut le tour du pouvoir laïque : **Charles le Chauve** sanctionna sévèrement l'impiété des sorciers et magiciens. Enfin, au IXe siècle après Jésus-Christ, le célèbre *Canon Episcopi* exigeait la peine de mort pour tous ceux qui seraient convaincus de crime de magie ou de sorcellerie, en précisant que *«le Sabbat n'était qu'une illusion, un rêve, une fantasmagorie...»*

Dès les premières années du XIIIe siècle, l'Eglise changea de politique et, au concile de Toulouse, en 1229, le système d'enquêtes et de poursuites, revu et corrigé, devint l'*Inquisition*.

Ce redoutable tribunal fut maintenu, malgré des protestations, sur l'intervention du pieux **Louis IX**, dit **saint Louis**.

L'Inquisition étendit trop rapidement le domaine de ses attributions. En 1257, le pape **Alexandre IV** invitait les inquisiteurs à limiter leur action à la recherche des hérétiques...

Désormais, il s'agissait donc de prétendre que l'invocation du Diable était une hérésie pour avoir le droit de poursuivre les sorciers.

Les théories révolutionnaires de **Thomas d'Aquin** (1225-1274), convaincu du caractère hérétique des arts magiques, enthousiasmèrent le pape **Jean XXII** qui s'empressa de faire figurer Thomas d'Aquin parmi les saints, en 1323, moins de cinquante ans après sa mort.

L'Inquisition put poursuivre allègrement ses activités qui firent de nombreuses victimes. Durant une demi-douzaine de siècles, il s'agira pour l'Eglise d'inspirer aux fidèles une sainte horreur du Diable et de l'Enfer. Cet Enfer opposé au doux séjour du Paradis. Comme la beauté de Dieu était opposée à la laideur du Diable.

C'est pourquoi les sculpteurs et les peintres du Moyen-Age, s'inspirant des génies de l'antiquité et des monstres des fables orientales, représentèrent des démons extravagants. L'excès d'imagination des décorateurs d'églises amena le concile de Trente, en 1563, à l'interdiction de certaines images grotesques ou scandaleuses, *capables d'égarer les simples...*

Malheureusement le mal était déjà fait... Les simples étaient égarés !

Après l'épidémie diabolique du Grand Siècle, avec ses procès en sorcellerie, ses exorcismes de religieuses et ses révélations de possédés, tout allait changer.

Selon le « canon Episcopi » du IXe siècle après Jésus-Christ le sabbat n'est qu'une *illusion diabolique.*

S'inspirant de saint Augustin et de saint Thomas, Alphonse Spina lança au XVe siècle une Théorie nouvelle : le Diable endort les sorcières et les conduit pendant leur sommeil dans des lieux éloignés... (« quoiqu'elles n'aient pas bougé corporellement »).

Ailes, cornes, pieds fourchus, le Diable du XIe siècle possédait déjà les accessoires traditionnels... « Le Diable et Job », manuscrit du XIe siècle, bibliothèque de Dijon.

Ci-dessus : XIIe siècle, chapiteau de la cathédrale d'Autun : « le Diable du mauvais riche ».

Ci-dessous : XIVe siècle, fragment d'un retable (musée de Dijon).

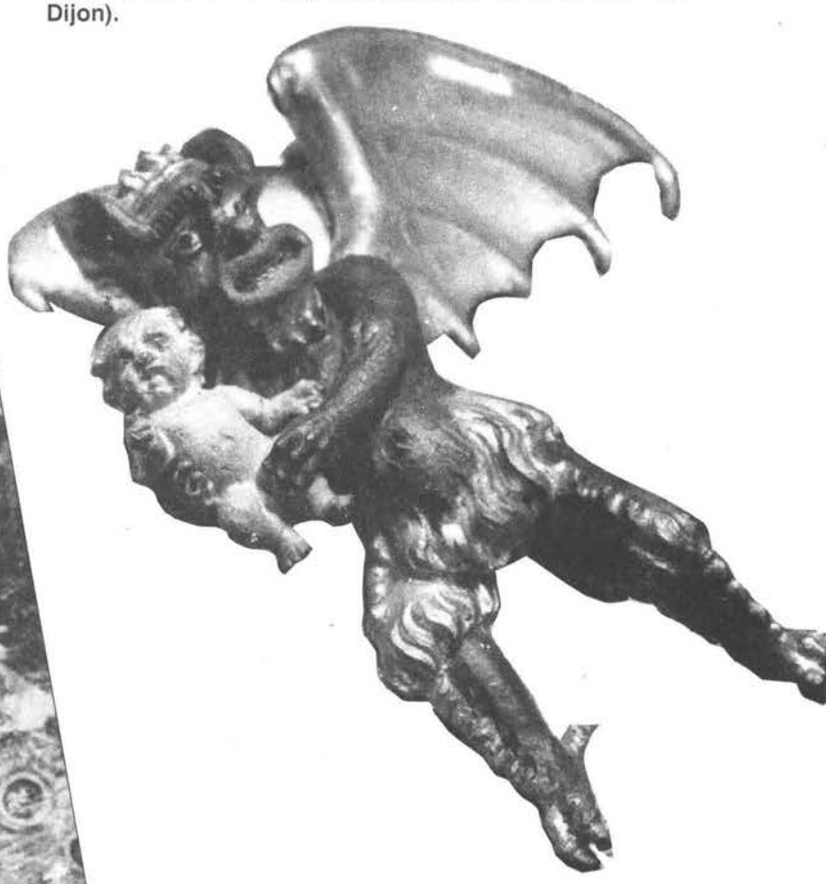

A gauche : le Diable au XIVe siècle vu par Orcagna Andrea (1308-1369). « L'Enfer », détail, Camposanto de Pise.

Tous les moyens étaient bons pour provoquer l'horreur chez les fidèles. Mosaïque du baptistère de Florence, XIIIe siècle.

Ci-dessus : au XIIe siècle, le Diable chrétien symbolisait, comme ses prédécesseurs, les terreurs héréditaires des hommes.

Ci-dessus : Cathédrale de Bourges, XIVe siècle.

Cicontre : tête de démon présentant des lésions lupiques et scrofuleuses. Détail de la « Descente du Christ aux Enfers ». Bas-relief de Wit Stowsz (volet fixe droit du retable de l'église de N.D. de Cracovie).

A droite : Au XVIe siècle, le Diable se transforme même en volaille.

LES HAUTS ET LES BAS DU DIABLE

Jusqu'au XVIIIe siècle, la science étant au pouvoir de la théologie, tout audacieux qui l'aurait oublié risquait de se retrouver sur un bûcher. C'est seulement au XVIIe siècle que des philosophes, ne redoutant plus les blâmes de l'Inquisition, tentèrent de « **supprimer le diable** », sans craindre de nuire à la foi religieuse. Opposant science et raison aux croyances traditionnelles, **Diderot,** athée génial, et **d'Alembert**, mathématicien panthéiste, attaquèrent le surnaturel, qu'il fut divin ou diabolique.

Voltaire prit la tête de cette croisade en précisant que le diable était « *une invention des Pharisiens de qui les Chrétiens l'avaient empruntée...* ».

Prudent, il insista sur le fait qu'il avait surtout attaqué « *le mauvais clergé* » ainsi que le diable dans le but de mieux faire aimer Dieu !

Il a donné, dans son *Dictionnaire philosophique*, une définition des possédés qui ressemble aux déclarations que feront cent cinquante ans plus tard de nombreux psychiatres : « *Energumènes, exorcisés, ou plutôt malades de la matrice, hypocondriaques, épileptiques, catalyptiques, etc. Les femmes travaillées de l'utérus passèrent toujours pour être les victimes des Esprits Malins, des Démons malfaisants, attendu que les médecins étaient des grands ignorants* ».

Du haut de Notre-Dame de Paris, les diables règnent toujours sur la capitale.

Voltaire fit connaître en France le texte insolite du curé **Meslier** (1678-1733), un curé de campagne anti-conformiste qui provoqua surprise et scandale en laissant, à sa mort, trois copies d'un manuscrit : *Mon testament*. C'était une réfutation systématique de tous les dogmes religieux. Publié en Hollande en 1762.

Ce texte plut tant à Voltaire qu'il organisa en sa faveur une véritable campagne publicitaire. Dans le chapitre LXXXV, le curé Meslier a donné une explication de la création du Diable qui ne plut pas à tout le monde : « *Le Diable, comme la religion, a été inventé pour enrichir les prêtres... Ceux-ci se trouvent trop bien de leurs brouilleries pour se prêter à un accommodement entre deux ennemis sur les combats desquels leur existence et leurs revenus sont fondés...* ».

Les campagnes de scepticisme de Voltaire et de Diderot n'avaient pas détruit l'adoration de Satan. Son invocation, à la fin du XVIIIe siècle, passait même pour un passe-temps mondain. On a conservé le compte rendu d'une soirée organisée chez le **Duc de Chartres**, le grand maître de la franc-maçonnerie depuis 1771. Des invités de marque assistèrent à un spectacle. Un prêtre interdit administra plusieurs sacrements à un crapaud, posé délicatement dans une coupe de cristal...

Rien n'arrêta, jusqu'aux premières alarmes de la Révolution, les folies des dames de l'aristocratie qui croyaient au pouvoir bienfaisant de Satan. Dans les salons, on voyait circuler de nombreux ouvrages, comme le *Traité sur les apparitions des Esprits, Revenants en corps, Anges, Démons et Vampires...* etc., signés par le moine bénédictin **Dom Augustin Calmet**.

Au début du XIXe siècle, **Chateaubriand** offrit aux Français *Le Génie du Christianisme*, et le livre plut beaucoup. Poursuivant son œuvre de christianisation, Chateaubriand publia *Les Martyrs,* en 1809, où, cette fois, le Diable occupe une belle place.

Les titres des livres I, VIII, XVIII, sont significatifs :

I : *L'enfer se prépare à livrer un dernier combat pour renverser les autels du Fils de l'Homme.*

II : *Satan veut troubler l'Eglise, L'infernale Assemblée des démons, Discours de Satan...*

XVIII : *Satan ramène le fanatisme du peuple !* etc.

On sait que la rédemption de Satan devint une tradition pendant les premières années du romantisme, mais on a oublié les déclarations du **comte de Fortia-Piles** qui trouvait « *regrettable que l'on néglige le Diable, moyen de vertu !* » Dans son

« Amduscias : grand duc aux enfers. Il a la forme d'une licorne ; mais lorsqu'il est évoqué, il se montre sous une figure humaine. Il donne des concerts, si on les lui commande ; on entend alors, sans rien voir, le son de trompettes et d'autres instruments de musique. Il commande vingt-neuf légions... »
***Dictionnaire infernal* Collin de Plancy.**

Nouveau Dictionnaire français, ce moraliste se désespérait d'une telle négligence parce que « *la peur de cet être indéfinissable a plus d'effet sur le peuple que toutes les peines...* » Parut ensuite un autre dictionnaire qui sera cinq fois réédité : *Le Dictionnaire infernal*, ouvrage de vulgarisation démoniaque, signé **Collin de Plancy**.

Cet auteur, neveu de **Danton**, s'appelait en réalité **Albin-Simon Collin**, et il était né à Plancy, près d'Arcis-sur-Aube, ce qui explique son noble pseudonyme !

En 1819, il publia *Le Diable peint par lui-même* , dont la préface informait les lecteurs : « *La crainte du Diable et les superstitions ne sont pas éteintes...*»

Au mois de novembre 1821, un procès vint alimenter les gazettes, c'était celui du chansonnier populaire **Pierre-Jean de Béranger,** poursuivi pour outrage à la morale publique et religieuse, outrage aux bonnes mœurs, etc.

La Descente aux Enfers... fut citée par le juge :

« *Sur la foi de votre bonne,*
« *Vous qui craignez Lucifer*
« *Approchez, que je vous donne*
« *Des nouvelles de l'enfer !*
« *Tant qu'on le pourra, larirette*
« *On se damnera, larira*
« *Tant qu'on le pourra...* etc. »

Une autre chanson de Béranger, *Le Bon Dieu*, comprenait à la fin de chaque couplet deux vers qui déplurent aux magistrats. On entendait Dieu s'écrier :

« *Je veux, mes enfants, que le Diable m'emporte !*
« *Je veux bien que le Diable m'emporte !...*»

Cette répétition de : « *que le Diable m'emporte* », par Dieu lui-même, fit condamner le séditieux chansonnier.

Un autre événement transforma le climat spirituel : le lancement en France du magnétisme, en 1826, par le **baron du Potet**, fondateur d'un cours gratuit de magnétisme, passage Dauphine, à Paris. Deux fois par semaine, ce noble magnétiseur recevait une foule de gens à qui il promettait d'évoquer le Diable : « *La croyance au Diable*, disait-il, *s'est fort affaiblie depuis deux siècles... Venez à moi ! Je vais examiner les faits diaboliques et je dirai ce que j'ai vu et ce que je puis faire aux autres !* »

Les ouvrages sur la magie, le Satanisme et Satan lui-même, se multiplièrent. En 1839, *Le Journal des Débats* publiait un roman de **Frédéric Soulié**, l'un des auteurs les plus prisés de son temps : *Les mémoires du Diable*.

Le Diable de Frédéric Soulié n'a aucun rapport avec ceux que l'on avait rencontrés dans la littérature comme dans l'art. Bien élevé, distingué, il était devenu l'image de la révolte pour les jeunes romantiques qui firent de lui leur idole et leur maître. Ils le montrèrent jeune et beau, élégant, fumant la cigarette, portant des bottes vernies... une sorte de « *Dandy des Ténèbres* » qui ressemblait à **Lord Byron** !

Le Diable de Frédéric Soulié, en 1837, « *porte le costume d'un élégant en visite, de ceux qui sentent bon, qui ne voient qu'à travers un lorgnon...*»
Ce Diable bien élevé fit des huit volumes des *Mémoires du Diable* un des best-sellers de l'époque.

Une nouveauté satanique : le magnétisme...

Bientôt, le magnétisme vint conquérir la France, il avait gagné des places depuis l'école du baron du Potet ! Ses adeptes étaient groupés en associations et il avait même ses journaux dans lesquels on rendait hommage au Diable.

Dans *Le magnétiseur spiritualiste*, en 1849, **Joseph Olivier** écrivait : « *Satan, le Dieu de la force réelle, de la force vraie... Satan, en qui se personnifie la grandeur de l'exermination...* », « *Satan, le Dieu de la révolte légitime,* a dit **Georges Sand**, *le Dieu des malheureux, des opprimés ! Satan, le Dieu des révolutions !* ».

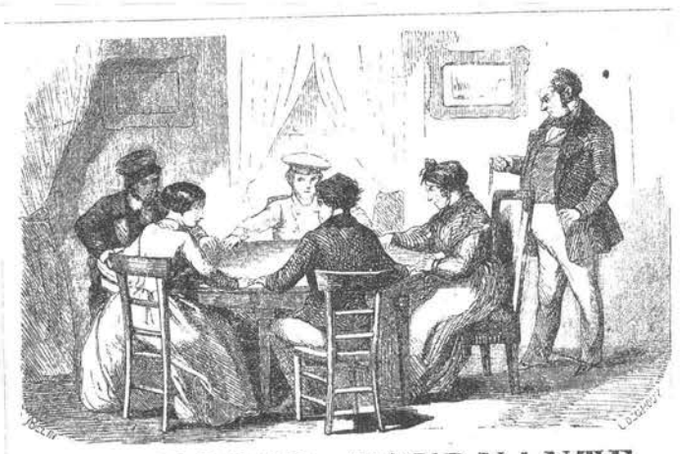

LA TABLE TOURNANTE

Le second Empire est marqué, dans l'histoire du satanisme, par la découverte, en avril 1853, des tables tournantes.

Soudain, la conjuration des esprits était mise à la portée de tous, sans grimoire, sans poule noire et sans risque apparent...

Dès que la fièvre spirite eut commencé à agiter l'Europe, des ecclésiastiques protestèrent. Le Père **Ventura de Raulica**, consulteur de la Sacrée Congrégation des Rites, examinateur du Clergé Romain, très offensé, écrivait : « *C'est le plus grand phénomène du siècle ! Magie, magnétisme, somnambulisme, spiritisme, hypnotisme ne sont que Satanismes !* »

Afin de prouver la présence du Diable dans les tables tournantes, le Clergé mit les prêtres à l'ouvrage. L'abbé **Mautain**, grand vicaire de l'Archevêché de Paris, docteur en théologie, en médecine et en droit, fit du spiritisme !

Son enquête terminée, il publia un *Avertissement aux Chrétiens sur les tables tournantes*, dans lequel il affirmait avoir vu des tables se renverser et se dresser quand on leur parlait de Notre Seigneur Jésus Christ : « *J'ai vu un jour une corbeille se tordre comme un serpent et s'enfuir en rampant devant le Livre des Evangiles qu'on lui présentait !* »

Le 27 novembre 1853, **Monseigneur Guibert**, évêque de Viviers, exposa aux membres du Clergé de la région le rôle de Satan dans le lancement de ces fameuses tables tournantes : « *Aujourd'hui, nous croyons qu'il est de notre devoir de donner des avertissements... Ces expériences sont une des mille ruses de Satan... vous emploierez tous les efforts de votre zèle sacerdotal et, avant tout, l'autorité de votre exemple, pour éloigner de ces "damnables pratiques" tous ceux de vos paroissiens qui seraient assez imprudents pour s'y livrer...* »

Ce mouvement bénéficia d'une énorme publicité, tous les journaux de l'Eglise le publièrent ainsi que des gazettes laïques en précisant que l'Archevêque de Paris l'avait adopté pour son diocèse.

Des quotidiens donnèrent des comptes rendus troublants. L'abbé **Chevojon**, vicaire de Saint-Roch, affirma sur l'honneur s'être battu avec un tabouret... « possédé » !

Satan gagnait du terrain !

Il inspirait même à cette époque de célèbres poètes. **Victor Hugo**, en 1854, le maltraitait dans *Tout le passé, tout l'Avenir* : « *Satan, c'est l'appétit, pourceau qui mord l'Idée, c'est l'urine, fond noir de la coupe vidée...* » etc.

L'auteur des *Misérables* commençait alors à rédiger *La fin de Satan*, qui ne sera publiée qu'une douzaine d'années plus tard.

En 1857, *Les Fleurs du Mal* de **Baudelaire**, qui firent un joli scandale, contenaient deux poésies concernant le Diable : « *Les Litanies de Satan* » et « *La Prière* ».

La Prière est plus imprégnée d'impiété que les *Litanies* :

« *Gloire et louange à Toi, Satan, dans les hauteurs*
« *Du ciel où tu règnes, et dans les profondeurs*
« *De l'Enfer, où, vaincu, tu règnes en silence...*
« *Fais que mon âme, sous l'arbre de Science*
« *Près de toi se repose, à l'heure où sur ton front,*
« *Comme un temple nouveau ses rameaux s'épandront...* »

L'année de la parution des *Fleurs du Mal*, une épidémie d'apparence démoniaque éclata à Morzine. De nombreux journaux donnèrent la nouvelle et l'on put lire d'étranges témoignages :

« *A l'Eglise, une jeune fille tombe à mes pieds dans des convultions horribles. Elle frappe le plancher des pieds, des mains et de la tête. Après cela, une autre, et puis une autre. Bientôt, l'église devint un Enfer !*

« *On n'entend partout que bousculades, cris, jurons et blasphèmes "sacrée nom ! sacrée charogne !..."*

Grâce à quelques artistes, le Diable, « Ange rebelle » a retrouvé sa beauté.

On dansait des quadrilles diaboliques au Second Empire.

« L'entrée de l'évêque met tout ce monde en branle. Ce ne sont que coups de pied et de poing, crachats, contorsions, cheveux et bonnets arrachés, mains ensanglantées. Plus de cent sujets entrent à la fois en convulsions : jeunes filles ou femmes cherchent à frapper l'évêque, à lui arracher son anneau, elles lui crachent au visage !... L'une d'elles le traite de "Sacré chameau d'evêque" ! ».

Le Diable semble s'être plu à Morzine, il y passa plusieurs saisons. Cent dix cas de possession y furent enregistrés en 1860.

Il convient d'insister sur les contradictions du comportement du public au Second Empire à propos du Démon, tandis que les uns faisaient sérieusement tourner les guéridons, interrogeant les mauvais esprits, beaucoup d'autres allaient danser au Bal Mabille, au Château Rouge ou à Bullier, des quadrilles portant des titres impressionants qui n'impressionnaient personne, comme « *La chasse infernale ou l'Ame du Diable !, l'Enfer, quadrille diabolique* » ou encore « *Le quadrille du Sabbat* ».

On caricaturait sur scène les divinités de l'Antiquité, des parodies comme *Orphée aux Enfers* déchaînaient le rire des spectateurs, les châtiments éternels, mis en musique par **Offenbach**, étaient très applaudis et l'on écoutait avec admiration les effets de voix de Mépistophélès, le Diable de **Gœthe**, orchestré par **Gounod**.

La terreur du Diable semblait terminée, et le peuple, après la guerre de 70, ne lui attribua pas les malheurs de la France... Il les attribua à **Napoléon III**.

Ce qui ne veut pas dire que la croyance au Diable avait disparu !

En 1874, le Clergé s'inquiéta en apprenant que, dans Paris, il existait un marché clandestin d'hosties consacrées pour messes noires ! Des femmes, embauchées pour le ramassage de ce matériel, communiaient plusieurs fois par jour dans des paroisses différentes, elles conservaient les hosties dans la bouche, les crachaient discrètement à la sortie de l'église dans un mouchoir et les portaient aux organisateurs de ces cérémonies sacrilèges. Ces dames étaient payées... à la pièce.

Malgré les messes noires et les soucis du Clergé, les neurologues, les médecins de la nouvelle école, continuaient leurs travaux. L'étude des maladies mentales permit à plusieurs spécialistes d'assimiler certains troubles d'aliénation à ces phénomènes diaboliques qui avaient fait griller au cours des siècles des suspects de commerce avec le Diable. Une des principales activités de ce dernier lui fut déniée purement et simplement :

« *La Possession n'existe pas !* »... Les contorsions qui semblaient démontrer la présence de Démons dans le corps des religieuses de Loudun, par exemple, se retrouvaient dans les crises convulsives des hystériques. Le docteur **Paul Regnard**, dans l'une de ses conférences à la Sorbonne, en 1882, donne des exemples. Cet élève de **Charcot**, annonça triomphalement :

« *Tout est changé ! Aujourd'hui, on ne croit plus aux possédés, ni aux magiciens !...* ».

J. K. Huysmans écrivit, en 1884, un roman surprenant : *Là-Bas*, dans lequel il décrivait une messe noire à laquelle il a prétendu avoir assisté. Il avait vu arriver, dans une chapelle désaffectée, « *un chanoine tout nu, coiffé d'un bonnet écarlate, agrémenté de deux cornes en étoffe* ». Huysmans nota même la prière de Satan que prononça ce chanoine hors série : « *Maître des eslandres ! Dispensateur des bienfaits du crime ! Intendant des somptueux péchés et des grands vices ! Satan, c'est toi que nous adorons !* »

Véritable souvenir ou récit imaginaire, cette messe noire intéressa le grand public et plusieurs religieux, inquiets, ont rendu ce récit responsable de la prolifération des cérémonies du même genre...

Le Diable était encore une vedette de l'actualité ! Un jeune médecin, **Gérard Encausse**, qui prit le pseudonyme de **Papus**, créa, en 1889, le « *Groupe indépendant d'études ésotériques* », qui attira un grand nombre d'ingénieurs, de professeurs et de médecins. Ils se transformèrent bientôt en étudiants en sciences occultes faisant des invocations du Diable une expérience de laboratoire...

Un an plus tard, *Les études ésotériques* avaient pris une importance énorme : le journal de Papus, *L'Initiation,* publia même le plan d'un laboratoire de magie, installé dans la banlieue parisienne pour l'expérimentation des pratiques de magie à l'aide d'instruments fabriqués d'après des rites et sons des influences astrales particulières...

Les étudiants disposaient de salles de cours, de bibliothèques et de vastes locaux pour travaux pratiques.

Ce genre de recherches scientifiques ne dérangeait nullement les adorateurs de Satan. Le meilleur exemple est sans doute celui de l'ex-abbé **Boullan**, successeur de **Pierre-Michel Vintras**, le plus célèbre mage d'Europe. Ce charlatan avait réussi à prophétiser et à officier à Tilly sur Seule, à Paris, et surtout à Lyon. Il avait conquis la notoriété par ses exhibitions d'hosties miraculeuses marquées avec du sang.

Après avoir fondé des succursales à Bruxelles et en Italie. Vintras alla mourir à Lyon, en 1875.

Antoine Boullan, qui sortait de prison, décida de le remplacer. Cet Antoine Boullan, docteur en théologie, avait été condamné pour escroqueries et autres méfaits.

Ses exorcismes étaient très éloignés du Rituel : quand des religieuses, tourmentées par le Démon, venaient le trouver, il leur enseignait des méthodes d'auto-suggestion ou d'hypnotisme permettant de rêver qu'elles couchaient avec Jésus ou avec l'un des saints du calendrier !

Interdit en février 1875 par le Saint Office, après ses trois années de prison, il rêva de remplacer l'illustre Vintras qui se prétendait la réincarnation du prophète **Elie**.

Le prophète reçut Boullan le 13 août 1875, à Bruxelles, et ils se rencontrèrent à nouveau à Paris le 21 octobre. Vintras lui offrit, en souvenir, quelques hosties miraculeuses. Ensuite il alla mourir à Lyon, le 7 décembre de la même année.

Boullan se précipita à Lyon où le culte vintrasien était en grande faveur : « *J'ai,* dit-il, *été désigné par le prophète Elie qui m'a remis, avant de mourir, ces hosties miraculeuses. Je suis moi-même la réincarnation de Jean-Baptiste !* »

Boullan, nommé chef suprême par les adeptes lyonnais, ouvrit un cénacle magique.

Créé en 1859, *Faust*, l'Opéra de Gounod, fut représenté plus de 2 000 fois.

Accusé de magie noire par le marquis **Stanislas de Guaïta**, fondateur de « *L'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix*», mouvement anti-satanique, dont le but était d'anéantir la « *Magie Noire* », il lutta pendant cinq ans, à coups d'envoûtements.

Il criait : « *Terrassez de Guaïta ! Terrassez de Guaïta!* »

Pendant plus de six ans, il échangea avec de Guaïta des envoûtements variés.

Le marquis fabriqua une figurine qu'il perça d'une longue aiguille, Boullan répondit par un envoûtement destiné à rendre son ennemi aveugle mais, celui-ci s'étant habilement défendu, un « choc en retour » retourna le maléfice contre le mage noir.

Finalement le mage blanc triompha et Boullan mourut le 6 janvier 1893, victime de ses envoûtements, c'est du moins ce qu'a affirmé un grand spécialiste, **Jules Bois**, l'auteur de l'ouvrage : *Le Satanisme et la magie.*

Réalisé en cartes postales, le Diable n'est plus qu'une marionette de Guignol.

En cette année 1895, Huysmans y a placé une intéressante mise au point : « *On a jadis brûlé pas mal de gens qui n'étaient pas possédés par l'Esprit du Mal, maintenant on noie sous la douche ceux qui le sont, nous diagnostiquons en rebours du Moyen-Age !*

«*...La magie ne constitue plus un crime et le sacrilège est rayé des Codes...* ».

La préface de cette savante étude est signée J.K. Huysmans.

Auprès des innombrables ouvrages scientifiques ou religieux sur les exorcismes, les envoûtements et le Diable, un véritable reportage fut mis en vente, c'était le premier : la brochure, signée par un capucin du Couvent de Wemding, en Bavière, le **Père Aurélian**, était intitulée : *Un exorcisme*. Ce capucin racontait l'exorcisme du petit **Michel**, le fils d'un meunier du village, qu'il avait réalisé, le 13 juin 1891, à sept heures du matin, avec l'autorisation de l'évêque d'Angsbourg, le garçonnet ayant été formellement reconnu comme un vrai « possédé ».

« *On lia les pieds et les mains du petit Michel avec de solides courroies et les deux capucins se mirent en devoir de l'exorciser dans l'église.*

« *L'enfant hurlait, se débattait, preuve irrécusable du malaise infligé aux Démons et les moines redoublaient d'énergie, en vain !* »

A deux heures de l'après-midi, le Père Aurélian menaça d'approcher de l'enfant le Saint Sacrement, et le Diable, épouvanté, cria, par la bouche de Michel : « *L'enfant est possédé !* » Vaincu, le Diable passa aux aveux...

Le Père Aurélian avait réussi à chasser dix démons et le petit Michel fut délivré ! Il ajouta, en conclusion : « *Après un tel exemple, il faudrait être un homme tout à fait incroyant pour nier la possession !* »

Publié le 8 mai 1892, dans *La Gazette de Cologne*, cette relation fut reprise par plusieurs journaux étrangers.

Une seconde brochure allemande parut ensuite, elle portait le même titre : *Un exorcisme*, mais elle était signée par un protestant, le **Pasteur Blumhardt**, qui prétendait « *avoir chassé du corps d'une certaine demoiselle, bossue et boîteuse... une collection de démons* ». Il donnait même le chiffre :

« *Durant deux ans et demi, j'ai lutté contre 1067 démons qui étaient sous les ordres d'un chef, vêtu d'un riche costume*

tout chamarré ; les simples soldats se divisaient en deux catégories : les engagés volontaires, diables par vocation... et les damnés, enrôlés de force dans les cohortes infernales et mécontents de leur sort !... Je suis finalement parvenu à faire cracher tous ces démons par la possédée, elle en cracha un jour 425 de suite !... Quand ils furent tous repartis aux Enfers, j'ai écrit ce récit de l'exorcisme qui s'est déroulé à Möttlingen... à la gloire de Dieu... »

A la mort du Pasteur, un de ses fidèles ayant retrouvé son manuscrit, le fit publier.

Personne ne prit ce récit au sérieux et l'on traita même le pauvre Pasteur de farceur, de malade ou de menteur...

Au début de ce que l'on appelle, à tort, « *La Belle Epoque* », le Diable, emporté par le torrent du subconscient, fut tourné en dérision ; au guignol des Champs-Elysées, les enfants le voyaient, recevant des coups de bâton ; on vendait des cartes postales où il était ridicule et, surtout, le public passionné du Café Concert, allait applaudir, à « *La Scala* », à « *L'Eldorado* » ou à « *L'Alcazar d'Eté* », des chansonnettes comiques dans le genre de *Visite à Satan*, qui déchaînaient le rire des spectateurs :

« *J'dis à Satan : t'es trop fourbu !*
« *Tu n'peux faire des galipettes !*
« *Ça t'embête aussi d'être cocu...*
« *Puisque t'as deux cornes sur la tête !* »

Au café concert, le scepticisme se débitait avec les cerises à l'eau-de-vie !

Marius Richard, vedette de « *La Scala* », lança sur un air de valse, une romance : *Une fête chez le Diable*, où le Diable apparaît comme un bon vivant :

« *Un jour, descendant aux Enfers*
« *Voulant trinquer avec le Diable*
« *Je fus surpris de son bon air :*
« *Ah ! C'est un prince très aimable ! ...*»

Quelques mois plus tard, **Bourgès**, un comique à la mode, chantait *Une fête aux Enfers*. Un couplet décrit un quadrille

Arrivaient tous en souriant.
Après un repas fantastique,
Sur l'ordre du Chef infernal,
Au son d'une étrange musique,
Souvrit un bien drôle de bal. *(Au Ref.)*

Qu'ils avaient bien l'air endiablé.
Seuls Bertrand et Robert Macaire,
Faisaient danser en *a parte*.
Se trouvant chargés du vestiaire.
Les poches de chaque invité. *(Au Ref.)*

4

En voyant tout c' mond' qui gigotte,
A mon noir compagnon je dis :
« Mais, je n'vois pas un' seul' cocotte !
Où les met-on ? Au Paradis !
Me dit-il, puisque, sur la terre,
« Elles ont fait bien des heureux,
« Aussitôt qu'elles quitt'nt Cythère,
« Elles montent tout droit aux Cieux ! » *(Au Ref.)*

5

Tout-à-coup j' vis mon ex-épouse
Que la veille encor' je pleurais,
Danser, s'agiter comme douze
- Voyez comme je me leurrais !
Et j'entends mon propriétaire,
- Vieux bandit, mort tout récemment.
Lui dir' : « Comme autrefois sur terre,
« Chéri', poussons-nous d' l'agrément ! » *(Au Ref.)*

6

Ça me fit faire un' drôl' de tête.
J'appris donc, après son trépas,
Qu' la coquin' me faisait cornette !
« Tiens, dis-je, ah ! je n'm'en doutais pas !
Sapristi ! tu trouv's ça bizarre ?
Me dit mon diable, sans-souci,
« Ah ! pour nous la chos' n'a rien d' rare,
« Tout's les femm's mariè's sont ici ! » *(Au Ref.)*

Imp. Joly Fg St Denis.

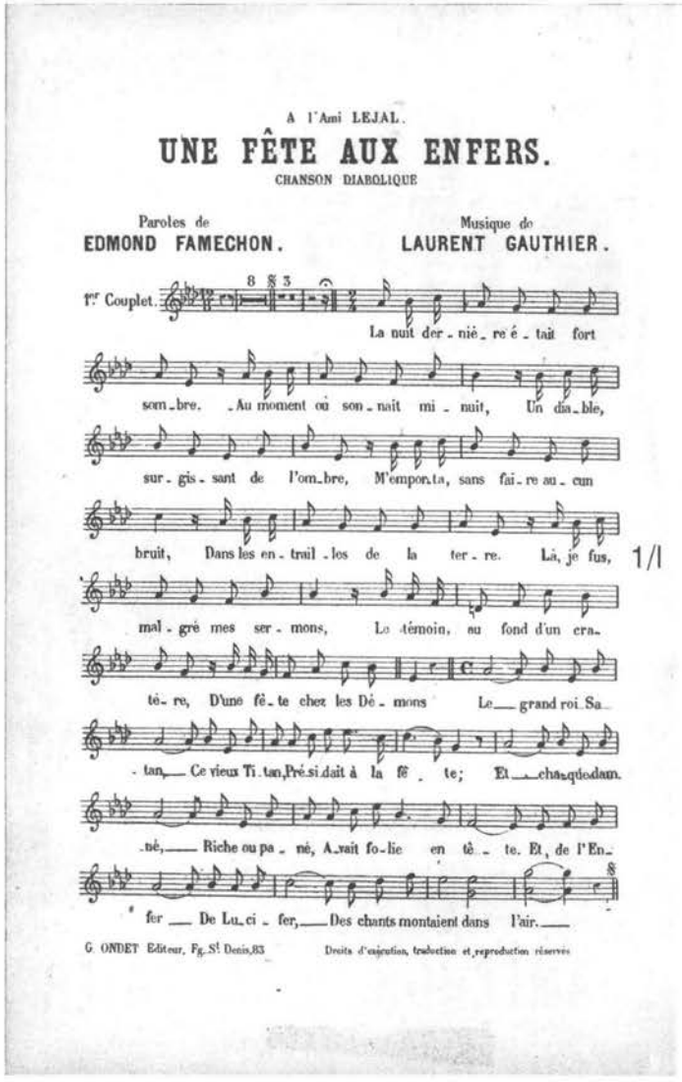

A l'Ami LEJAL.

UNE FÊTE AUX ENFERS.

CHANSON DIABOLIQUE

Paroles de EDMOND FAMECHON. Musique de LAURENT GAUTHIER.

1er Couplet. La nuit der-nié-re é-tait fort som-bre. Au moment où son-nait mi-nuit, Un dia-ble, sur-gis-sant de l'om-bre, M'emporta, sans fai-re au-cun bruit, Dans les en-trail-les de la ter-re. Là, je fus, mal-gré mes ser-mons, Le témoin, au fond d'un cra-té-re, D'une fê-te chez les Dé-mons Le grand roi Sa-tan, Ce vieux Ti-tan, Pré-si-dait à la fê-te; Et chaque dam-né, Riche ou pa-né, A-vait fo-lie en tê-te. Et, de l'En-fer De Lu-ci-fer, Des chants montaient dans l'air.

G. ONDET Editeur, Fg. St Denis, 83 — Droits d'exécution, traduction et reproduction réservés

1/1

« endiablé », dansé par les damnés, « *rôtis par la flamme et souriants* ». Mais le couplet qui faisait le plus rire était celui dans lequel le visiteur de l'enfer reconnaît soudain son épouse défunte dansant dans les bras de son propriétaire... Irrésistible !

Un dépôt de chansons, **Labbé**, rue du Croissant, vendit 500 000 exemplaires, des « petits formats », de *Titania, reine des Enfers*, une valse infernale que l'on entendit dans la rue, sur les orgues de barbarie, dans les fêtes foraines et dans les concerts de campagne...

« *Mon maître Satan m'envoie faire la ronde*
« *J'ai des provisions de joie et de plaisir*
« *J'ai de quoi flatter tous les vices du monde*
« *Et mon cœur est prêt pour le moindre désir...*
« *Démons de l'Univers !*
« *Saluez Titania !*
« *J'ai quitté les Enfers...*
« *Saluez ! Me voilà* ».

D'autres paroliers reprirent le thème du pacte de Satan : *J'ai vendu mon âme* , fut l'un des succès de **Bérard**, le spécialiste du mélodrame chanté.

« *J'ai vendu mon âme au Diable*
« *Pour toi Ninon, pour ton baiser !*
« *J'ai conclu ce pacte effroyable*
« *Qui fera de moi un damné !...*»

Le Cabaret de l'Enfer rendez-vous du Tout-Paris !

Depuis l'ouverture du Moulin-Rouge, en 1889, le nombre des cabarets montmartrois augmentait chaque année et, vers 1900, le public se bousculait dans l'un des plus curieux : « *Le Cabaret de l'Enfer* », au 53 du boulevard de Clichy.

En 1901, *Le Guide des Plaisirs à Paris* en a publié une description :

« *A côté du "Cabaret du Ciel", "L'Enfer", dont l'entrée est figurée par la gueule ouverte d'un Diable... ses yeux verts, ses dents énormes, sont terrifiants... Le portier, vêtu de rouge, dit aux passants : "Entrez, chers damnés !" et des Diables cornus accueillent les clients en criant : "Avancez, belles impures, asseyez-vous, pécheresses et pécheurs, vous serez flambés d'un côté comme de l'autre !....* ».

En échange du prix du bock, chaque client recevait un ticket sur lequel on lisait : « *Bon pour passer à la chaudière !* ». Les « chers damnés » passaient ensuite dans une salle très sombre où, sur une scène éclairée, étaient présentés des tableaux vivants et des saynètes infernales.

Le Triomphe de la magie noire

Si l'on s'amusait du Diable au Café Concert et au « *Cabaret de l'Enfer* », il y avait toujours une clientèle pour les marchands de « talismans infaillibles » et de produits magiques ainsi que pour ceux qui vendaient des livres de recettes diaboliques.

Une bonne affaire : le commerce diabolique !

Même si l'on chantait des diableries cocasses, à la fin de ce siècle, il y avait encore des clients pour les marchands de talismans «infaillibles» et de livres de magie noire.

Bien des journalistes s'intéressèrent au procès d'un « sorcier » qui se faisait appeler **Cagliostro Nestor** et vendait de la corde de pendu, de la chair de chauve-souris et du papier d'envoûtement. A la suite de plaintes, il fut condamné à six mois de prison ! Plusieurs quotidiens d'information ont publié, vers 1912, l'extravagante publicité de madame Yalta :

« *Moi, Yalta, voyante prêtressse de Veda. Supérieure des druidesses de Roskoff, gardienne du Feu Sacré des Vestales et du Sceau secret de Thort, je dis à tous ceux qui pleurent, souffrent, gémissent, écrasés par la fatalité et l'injuste sort... Envoyez date de naissance, mèche de cheveux, et vous recevrez gratis votre destinée entière...* »

Des brochures, des prospectus, des annonces attirèrent à cette « voyante prêtresse de Veda » une belle clientèle, mais ce qui lui fit vendre ses porte-bonheur et ses talismans fut une « prime diabolique » : Madame Yalta offrait un *flacon d'Eau maudite* à tout acheteur de trois talismans, pour 14,50 F.

Une notice vantait les mérites de ce produit :

« *Vos ennemis seront anéantis et meurtris par l'Eau maudite qui vous vengera !... L'Eau maudite provient d'une combinaison cabalistique faite de plantes puantes et vénéneuses, d'animaux immondes, venimeux et repoussants tels que la vipère, le crapaud, la chenille, le scorpion, de crânes de suppliciés, d'yeux de hiboux et de chats-huants, de taupes, etc.. Comme une seule goutte suffit pour produire un effet désastreux* (sic) *quoique petit, le flacon peut durer six ans...*

Yalta, druidesse, 53, boulevard de Strasbourg. Paris... »

Toutes les discussions autour de l'existence du Diable, toutes les attaques contre le surnaturel, ne modifièrent guère la crédulité populaire.

Rien ne pouvait arrêter la croyance au Diable, les discussions scientifiques sur les possessions pas plus que les attaques contre le surnaturel. Que les neurologues soignent des possédés et que les prêtres s'obstinent à exorciser les hystériques, voilà qui importait peu à la clientèle des voyantes, des fakirs ou des marchands de vieilles formules magiques remises au goût du jour.

La guerre de 14-18 fait oublier le Diable

Pendant la guerre de 14-18, on négligea les possessions, le Diable et les exorcismes. La propagande patriotique donna à **Guillaume II** un caractère diabolique. On le représenta en Diable cornu.

Entrée du Cabaret de l'Enfer, 53 boulevard de Clichy à Paris, vers 1900.

Pour le grand public, conditionné par la presse, l'invasion de la Belgique, l'incendie de la cathédrale de Reims et quelques autres drames passaient pour des preuves formelles du satanisme de l'empereur d'Allemagne.

Benoît XV, qui occupait la chaire pontificale dès la fin de l'année 1914, préféra, prudemment, adopter la neutralité et il refusa de reconnaître la présence du Diable dans les bureaux de l'état-major allemand.

La guerre a trop occupé les esprits pour que les journaux réservent une place à des affaires de sorcelleries et, durant les « *Années Folles* » (1925-1935), le music-hall et ses vedettes, **Mistinguett**, **Chevalier** ou **Joséphine Baker**, occupèrent les premières places et certaines mésaventures, plus ou moins sataniques, comme la flagellation du curé de Bourbon qui avait raté l'exorcisme de Madame **Mesnin**, n'eurent droit qu'à quelques lignes... Bien des crimes ne présentaient pas encore un caractère satanique...

Dans tous les dancings, on dansait alors le Fox-Trot. L'un d'eux qui se chantait partout, était tiré d'un film américain : *Spooky Takes a Holiday*. Ce titre devint en France : *Le Diable en congé payé !* .

Les paroles françaises amusaient tous les danseurs :

« *J'ai vu, tout émerveillé*
« *Le Diable en congé payé*
« *Au bal, à Montparnasse,*
« *Entrant, plein d'audace,*
« *Sa barbe en bouc et l'œil émoustillé*
« *Il se mit soudain à crier :*
« *Je suis le Diable en congé payé !* »

La situation du Diable devenait précaire : tourné en dérision par les chansonniers, ridiculisé au cinéma, caricaturé, combattu par les psychiatres, il n'allait pas tarder à être en partie abandonné par l'Eglise.

Sur ordre du Vatican, l'exorcisme se faisait de plus en plus rare.

Un très célèbre exorciste, le savant **Révérend Père Joseph de Tonquédec**, étudia la neurologie et la psychiatrie avant de poursuivre ses travaux d'exorcisme au diocèse de Paris comme il l'avait fait durant une vingtaine d'années. En 1938, il publia un manuel à l'usage des prêtres et des médecins : *Les maladies nerveuses ou mentales et les manifestations diaboliques* .

Une lettre élogieuse de **son Eminence le Cardinal Verdier**, archevêque de Paris, fut jointe à cet ouvrage :

« *Votre livre paraît à une heure bien opportune. Le système nerveux, chez beaucoup de nos contemporains, subit les contre-coups des événements tragiques qui se déroulent presque sans arrêt. De là, des états pathologiques qui risquent d'être confondus avec la possession diabolique telle que l'Eglise l'entend* ».

Il est important de souligner que l'un des premiers, le Révérend Père de Tonquédec, a parlé des dangers de l'exorcisme religieux :

« *L'exorcisme est une cérémonie impressionnante qui peut agir fort efficacement sur l'inconscient.*

«*Les adjurations au démon, les aspersions d'eau bénite, l'étole passée au cou du patient, les signes de croix répétés, etc. sont capables de susciter, dans un psychisme déjà débile, la mythomanie diabolique, en paroles et en actions !* ».

Alors que l'on commençait à multiplier dans les journaux des faits divers diaboliques, **Yves Montand**, alors nouvelle vedette du cabaret et du music-hall, chantait, en 1945, *Le Diable*, une chanson de **Georges Tabet**. On entendit d'étranges couplets où le Diable, bien habillé, apparaissait sur une route nationale, dans « *la sombre nuit* ». Il explique alors qu'il était venu prendre l'air sur la terre parce qu'il était fatigué du feu et des fantômes de l'Enfer, mais, bientôt écœuré par la méchanceté des hommes, il avait décidé de regagner l'Enfer !

« *J'ai vu tant d'méchanc'té,*
« *Que, moi, Satan, j'en suis tout dégoûté !*
« *Au Diable !*
« *Je trouv' la terre insupportable*
« *Je vais en Enfer !... C'est préférable*
« *Auprès d'ici... c'est l'Paradis...*»

Après Néron, Attila, Ivan le Terrible et Napoléon, c'est Guillaume II qui se vit attribuer une nature diabolique.

MISE EN VALEUR PAR LA PRESSE DU DIABLE ET DE SES MEFAITS

Février 1954. On retirait de la Seine la voiture de Pierre A....qui s'était suicidé pour fuir un maléfice, entraînant dans la mort sa femme et son commis...

Dès le lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les directeurs de grands journaux découvraient, d'une part que la sorcellerie se pratiquait dans tous les départements français et, d'autre part, que les enquêtes sur le surnaturel diabolique faisaient monter le tirage...

Ils remirent donc le Diable « à la une », sous des prétextes divers.

Devant la quantité d'événements en rapport avec le Diable qui ont été publiés, il a été nécessaire de sélectionner ceux qui ont battu les records de diffusion...

Le 30 juillet 1947, l'hebdomadaire *Quatre et Trois* consacrait trois quarts de page à la délivrance des envoûtés et au combat contre les créatures diaboliques. Une photographie montrait monsieur **Hector Mellin**, mage et inventeur, devant l'appareil qu'il avait mis au point « pour capter et renvoyer des radiations maléfiques ».

Le quotidien *Combat* lançait, au mois d'août, une enquête de **Bertrand Leroy**, « Le Diable habite encore Paris » :

« ... Il y a à Paris, environ six cents sectes : sociétés secrètes, religions confidentielles, groupes spirites, chambres de messes noires, cultes initiatiques, etc. En établissant une moyenne, vous parviendrez, au bas mot, à 120 000 habitués des esprits, adorateurs de divinités singulières ou servants de Lucifer... »

Le 27 juillet 1948, *La Presse* annonçait, en caractères gras, qu'un prêtre sacrilège disait des messes noires dans une cave parisienne pour un prix forfaitaire de 5 000 francs.

En ce même mois de juillet, *l'Intransigeant* commençait la publication d'une enquête de **Rochat-Cenise** : *« Il y a des sorciers à Paris»*. Le reportage du 27 porte un titre sensationnel : *« Ce jour-là, Satan, appelé pourtant selon les règles, n'est pas venu au Bois de Vincennes »*.

En présence de Me **Maurice Garçon**, du Dr **Jean Vinchon** et de l'enquêteur, cachés derrière les fourrés du Bois de Vincennes, un homme avait tracé le cercle magique et prononcé la conjuration. Furieux du silence du Diable, le sorcier l'avait alors insulté : *« Tu ne veux pas venir, tu ne veux pas me livrer le trésor que je te demande ? Tu es un lâche, tu es le prince des lâches .»*

Quarante-huit heures plus tard, *L'Intransigeant* annonçait en première page que Rochat-Cenise avait assisté à une messe noire. Les lecteurs furent déçus par le compte rendu de la cérémonie.

Le 26 novembre 1948, un fait divers donnait l'occasion à tous les journaux de traiter le sujet en vogue. **Victor Delorme**, 47 ans, cantonnier dans l'Orne, se présentait à la gendarmerie de Briouze en déclarant avoir tué **Léon Bunout**, *le sorcier bossu*, parce que celui-ci l'avait menacé de lui envoyer *« le chien rouge »*. Il ne s'agissait pas d'une vengeance personnelle, tout le village croyait au pouvoir diabolique de Léon, le jeteur de sorts.

Les reporters de *La Presse* interviewèrent quelques habitants du pays. La déclaration du facteur est l'une des plus caractéristiques : *« Bunout ? Il est bien où il est ! Pourvu qu'il y reste... Un homme qui pouvait faire mourir ses cent moutons dans la journée ; c'est lui qui attirait la grêle, c'est lui qui commandait aux doryphores... Oui ! Bon débarras ! »*

Une autre affaire de sorcellerie passionna l'opinion : au cours du procès de **Simone Biscon**, *« sorcière d'en Vistou »*. En 1948, le jeune **René Peyre**, ancien séminariste, tuait l'accusée de trois coups de couteau dans le cœur, devant les jurés et les juges du tribunal de Castres. Il s'écria, après le meurtre : *« Je suis désenvoûté ! Dieu est vengé ! »*

La découverte, au mois de novembre 1949, du cadavre de **Pierre Bourioux**, collectionneur breton qui, sous le pseudonyme de **Yann d'Armor**, écrivait des articles sur le satanisme, fut exploitée avec tant d'application qu'un service régulier d'autocar fut créé pour conduire, deux fois par jour, les curieux au manoir de la victime d'une manœuvre diabolique »... Il n'y eut plus aucun doute sur l'origine du meurtre quand un incendie vint détruire le manoir.

Grands procès, meurtres rituels ou simples vengeances furent désormais présentés dans la presse avec de gros titres insistant sur leur caractère diabolique. Le rédacteur en chef de la revue *Voilà* disait volontiers : *« Votre article, on s'en fout ! Ce qui compte, c'est le titre ! ... »*

Le magazine *Noir et Blanc*, en 1955, a publié une série consacrée à certains faits divers étranges, à l'envoûtement et au Diable.

On y voyait la photographie du retrait, en février 1954, de la voiture, jetée volontairement dans la Seine par monsieur **Pierre A.**, qui avait voulu se délivrer d'un mauvais sort. La violence du choc avait projeté son épouse et son commis par les portières et lui, délivré du Diable, était crispé à son volant...

Il y avait encore la mésaventure d'**Edith O.** qui, en août de la même année, torturée par le Diable, s'était jetée dans la Seine, après avoir noyé sa fillette de dix mois... Elle a pu être sauvée et elle a raconté, dans son lit d'hôpital, avant d'être emmenée à la maison d'arrêt, son drame intérieur : *« Ce n'est pas moi ! C'est la faute de Roger ! Il nous avait envoûtées... C'est sa faute : il est maléfique, il fréquentait le Diable ! »*

Le 16 février 1955, survint une autre histoire diabolique : le maire d'un bourg du pays d'Auge avait découvert les deux victimes d'un fermier gentilhomme, **André-Pierre de la B.** Pour se délivrer du Diable, il avait tout simplement arraché l'œil gauche de son beau-père et celui d'Odile, sa fidèle épouse...

Après son double forfait, cet « envoûté », emmené par les gendarmes, répétait doucement : *« Il le fallait ! J'ai fait ce qu'on m'avait commandé... Maintenant je suis délivré ! »*

Ce cri de satisfaction se retrouve souvent dans la bouche des criminels de ce genre.

HUIT DÉMONS DANS
UNE JEUNE FILLE

LE père Gennara Laurora, prêtre de Cantu, petite localité auprès du lac de Côme, est devenu brusquement célèbre en Italie comme champion de l'exorcisme. Il prétend avoir chassé huit démons qui possédaient le corps d'une seule jeune fille, Taddeo, âgée de dix-sept ans.

***France-Dimanche*, 12 juillet 1953.**

La presse s'est intéressée au Diable et à ses manifestations d'une façon importante à partir de 1945.

En juillet 1953, le *Daily Mail* ainsi que de nombreux journaux suisses et français ont publié le compte rendu d'un exorcisme réalisé par le père **Gennara Laurora**, un prêtre de Cantu, village voisin du Lac de Côme.

Une jeune fille, Ernestina Taddeo, était, selon plusieurs psychiatres et neurologues, une véritable « possédée » car elle blasphémait souvent, non seulement en italien, mais encore en latin et en d'autres langues qu'elle ne connaissait nullement. Les médecins s'étant déclarés impuissants, on s'adressa au père Laurora qui accepta de tenter sur elle un exorcisme rituel.

L'opération dura quatre jours et l'on annonça triomphalement que huit démons avaient été vaincus par le prêtre et ses prières.

De ces huit démons, identifiés, l'exorciste donna les noms aux journalistes : « Il y avait Astaroth, Belzebuth, Samuel, Python, Asmodée, Belial, Lucifer... et Satan ». Rien que des vedettes infernales ! Dans une interview, le père Laurora précisa que Satan s'était montré plus coriace que les autres :

« J'avais oublié mes lunettes et je prononçais, de mémoire, les prières de l'exorcisme ; la sœur de la possédée proposa d'aller les chercher.

« Aussitôt Satan se fâcha et menaça de la tuer ; il me frappa... J'ai encore eu la force de me signer avant de perdre connaissance et, finalement, c'est moi qui ai gagné. Débarrassée de ses huit démons, Ernestina fut reconnue guérie par les psychiatres. »

L'important exposé du professeur **Lhermitte** à l'académie de médecine, en mars 1955, allait battre tous les records. On en parla plusieurs semaines. Le professeur avait longuement exposé le problème de la possession diabolique...

Tous les quotidiens reproduisirent des extraits de ses observations.

France-Dimanche annonça en gros titre : *« L'académie de médecine reconnaît : il y a des possédés du Démon... »*

A Paris, comme en province, on put lire et relire le récit de la jeune Sybille, une demoiselle tourmentée par le Diable.

« *En vérité, je suis dédoublée*, disait-elle, *mon corps de chair est bien dans le lit, mais le sentiment de mon corps m'est arraché et envolé dans l'astral où le Démon lui fait subir des sévices qui retentissent sur mon corps terrestre...* »

Elle avait confié au professeur Lhermitte que le Diable se précipitait parfois sur son double, le frappait à l'aide d'un fouet armé de crochets de fer, et elle exhiba des marques laissées sur sa poitrine par le fouet de Satan.

L'illustre neurologue insista, dans son exposé, sur le fait que ces prétendues marques diaboliques étaient, en réalité, les signes extérieurs d'un zona thoracique à ses débuts, et il précisa que la cause de cette affaire de possession était une encéphalite léthargique contractée dix ans plus tôt par cette jeune Sybille. Poursuivant sa démonstration, le professeur Lhermitte déclara avoir examiné une cinquantaine de cas de possession qui tous étaient explicables par des phénomènes psychopathologiques.

Quatre poireaux sur le cadavre d'une femme de Lettres assassinée...

BEAUVAIS, 28 février. (Dép. part.) | portait une plaie profonde près de l'oreille et avait le visage tumé-

Le titre alléchant de *France-Dimanche* ne correspondait pas très bien à l'exposé du professeur.

Egalement en mars 1955, *Paris-Presse* donnait des chiffres impressionnants : « Le budget sorcellerie en France est de 300 milliards... », citant un ouvrage de **Pierre Devaux** : *Les fantômes devant la science*.

« *C'est une somme qui figure honorablement auprès du budget de la Sidérurgie et de l'Industrie chimique et qui est cinq fois supérieure au budget national de la Recherche scientifique publique et privée.* »

Cet énorme chiffre d'affaires a été également cité dans la revue des pharmaciens *La Libre Pharmacie*, et dans *Carrefour*.

L'assassinat de « la sorcière de Noailles »

Reportages, interviews, photographies ont fait connaître la vie de cette dame **Poinsot**, assassinée à Fayol, près de Noailles. En février et en mars 1955, toute la France a suivi cette mystérieuse affaire comme un feuilleton. On apprit que cette veuve, tireuse de cartes, avait lu dans les tarots qu'elle mourrait assassinée... un vendredi ! C'est exactement ce qui lui est arrivé. Le garde champêtre de Cauvigny découvrit son cadavre le lendemain du crime, un samedi de février. Elle était étendue sur le sol, et, sur sa poitrine, le meurtrier avait posé quatre poireaux fraîchement épluchés !

Les gendarmes la connaissaient bien, car elle leur téléphonait souvent, au milieu de la nuit, pour leur crier son angoisse :

« *Je suis victime de la magie. Je suis envoûtée. Je suis perdue. Au secours !*»

Le cadavre de la veuve Poinsot, la « sorcière de Noailles » avec les quatre poireaux déposés par l'assassin.

La chambre à coucher de Simone Poinsot après le crime. La croix accrochée au mur au milieu d'un étrange bric-à-brac, chouette, balai, tête de mort, marmite révèle une double personnalité. Mme Poinsot était quaker...

C'était surtout le vendredi, jour fatal, qu'elle tremblait de peur.

Dans le pays, on l'avait connue jeune et jolie, quand, en août 1920, elle était arrivée avec son mari, M. Poinsot, rédacteur au *Petit journal*, qui s'installait à Fayol pour rédiger une *Encyclopédie des sciences occultes*. Suzanne tenta de l'en dissuader, effrayée par ses ouvrages aux figures magiques !

Peu à peu, elle s'y intéressa et, en 1953, lorsque M. Poinsot mourut, à 81 ans, les sciences maudites n'avaient plus de secrets pour elle. Elle se mit au travail, disant l'avenir par correspondance, tirant les cartes et pratiquant même des désenvoûtements.

Elle tira un jour les cartes à un ouvrier agricole, **Henri Fraisne**, et elle lui annonça une nouvelle incroyable : *« C'est vous que le Destin a choisi pour me tuer un vendredi.»*

Ils devinrent de bons amis, et comme il refusait d'y croire, à chacune de ses visites, madame Poinsot lui répétait :

« Tu me tueras, Henri ! Les cartes ne mentent jamais. Souviens-toi, Henri, un vendredi ! »

Fatiguée de lui offrir à boire chaque fois qu'il passait dans le village, elle le chassa un soir. Mais le vendredi 25 février 1955, oubliant les prévisions des cartes, elle le reçut en compagnie d'une voisine. On trinqua et, vers 20 heures, la voisine les quitta. Restés seuls, ils continuèrent à trinquer, beaucoup trop. Suzanne, au cours d'une discussion, le pria de sortir. Et, comme il refusait, elle tenta de le pousser dehors ; au cours de cette bagarre, elle tomba et sa tête heurta le coin du poêle.

Henri Fraisne téléphona le lendemain matin à la gendarmerie : *« Venez vite ! La sorcière est morte !»*

L'affaire ne s'arrêta pas là. Et, le 4 mars suivant, la maison de la victime était cambriolée, malgré les planches que le garde champêtre avait fait clouer sur les fenêtres et sur les portes.

Tout avait été déplacé dans la chambre, et l'on insista, dans les comptes rendus, sur le fait que la tête de mort, posée d'habitude sur la table, se trouvait sur le bois de lit ! Madame Poinsot l'utilisait pour les désenvoûtements...

Avant le procès de Fraisne, un deuxième cambriolage ramena les reporters et les photographes à Noailles...

« C'est encore une manigance du Diable ! » dit le garde champêtre aux journalistes.

Compte rendu d'une messe noire en avril 1955

Semaine du Monde, magazine illustré, annonçait en mars 1955, une enquête sensationnelle sur la sorcellerie moderne. Dans son numéro du 1er avril, les reporters **J.-C. Soum** et **Jean Tourtet** racontaient en détail la messe noire à laquelle ils avaient assisté dans l'arrière-boutique d'une blanchisseuse de Lyon.

« Là se trouvaient réunies une dizaine de personnes. La plus jeune s'occupait à dresser l'autel, une longue table qu'elle recouvrit d'un drap blanc.

Autel pour messes noires aménagé dans une arrière-boutique.

« Au centre, elle plaça un immense dessin figurant le Diable à figure humaine et au tronc de bouc... Puis elle disposa trois curieux chandeliers : ils représentaient un démon ailé soutenant une boule creuse où était encastrée une vierge noire. »

« La suite est assez insolite, le prêtre satanique arriva, portant une chasuble avec, sur le dos, une croix renversée et il ordonna aux fidèles : "Déshabillez-vous !". Tous se mirent nus et, à genoux dans l'épaisse fumée d'encens, ils assistèrent à la messe.

« Les différents passages de la cérémonie rappellent ceux que l'on a décrits déjà au XVIIe siècle.

PARCE QUE LES PLUMES DE SON ÉDREDON AVAIENT " FLEURI ", UNE JEUNE FILLE A DU QUITTER SON DOMICILE

Nancy, 21 novembre (de notre corr. ne trouvait jamais personne. Dès qu'une

Aux yeux de plusieurs millions de Français, « la fleur de plumes » fermée dans un oreiller dans un édredon est encore le signe d'un maléfice...

« Le prêtre posa sur le ventre d'une femme couchée sur l'autel un calice plein d'hosties et, feuilletant un gros livre, il cria : "Pauvres êtres ! Adorez, en toute humilité, notre maître à tous : Lucifer".

« Les fidèles répondirent : "Nous l'adorons". »

L'un des reporters parvint à demander quelques explications à ce prêtre satanique :

« A vos yeux, dit-il, *nous accomplissons un sacrilège en adorant Satan... Pourtant, nous ne faisons que rendre justice à celui qui règne en maître sur la terre. La folle conduite des hommes, la liste impressionnante des crimes, des perversités, des corruptions systématiques sont autant de preuves de l'incontestable emprise de Satan sur la terre.*

« Alors, pourquoi ne pas lui rendre l'hommage auquel il a droit ? »

Quant à la nudité des fidèles, il précisa que ce n'était que le symbole d'une révolte contre la pudeur chrétienne qui *« a jeté l'opprobre sur la chair »*.

Le scandale des plumes d'édredon

Le 20 novembre 1955, *Libération* publiait l'aventure d'une guérisseuse qui avait accusé une habitante de son village d'envoûtement, à cause de fleurs en... plumes d'édredon !

A Francaltroff, en Moselle, une jeune fille, **mademoiselle Simon**, se tordait de douleur sur son lit. Aucun médecin n'ayant pu découvrir la cause de ses souffrances, les parents de la malade consultèrent une guérisseuse, madame **Thérèse**, qui délivra, par ses prières, la malheureuse jeune fille. Cette guérisseuse fit ensuite une enquête et découvrit les traces d'un maléfice dans les plumes de l'édredon de mademoiselle Simon : ces plumes avaient pris la forme de fleurs ! Dans toute la commune, on se mit à fouiller dans les édredons et plusieurs malades y trouvèrent, eux aussi, des fleurs en plumes.

Il fut décidé de brûler toute la literie tandis que sonnait l'*Angelus* ! Bientôt, on désigna la sorcière responsable, une certaine madame **Grosse**, que l'on avait vue sortir de son jardin avec un pansement au doigt : *« C'est la marque du Diable »*, dirent ses voisins. Mme Grosse, qui n'avait aucun rapport avec

le Démon, alla se plaindre à la mairie et le maire de Francaltroff fit battre le tambour pour faire savoir aux habitants que « plainte en justice » serait déposée contre toute personne qui accuserait cette madame Grosse de sorcellerie !

Une fermière tue son frère avec du sel rouge pour chasser le Diable

Le 17 septembre 1957, *Paris-Presse* annonçait la nouvelle : *« **Ida Guiloineau** (30 ans), fermière à Saint-Maixent, dans la Sarthe, a tué son frère Marcel (17 ans) sous les yeux de sa mère (57 ans), de son mari (30 ans) et de son fils Gérard (4 ans), qui, pétrifiés, n'intervinrent pas. Elle a tué son frère parce qu'elle croit aux "jeteurs de sorts" et aux envoûtements ».*

Aussitôt que ce crime fut connu, *France-Soir* expédia à la ferme tragique un envoyé spécial, **Jean Leleu**, qui donna, par téléphone, quelques horribles détails sur l'affaire. L'article fut publié le 18 décembre :

« Un témoin, le mari d'Ida Guiloineau, nous a tout expliqué. "Tout ça, c'est à cause de la mort d'un veau. Ida avait coutume de dire que les Korrigan, des démons venus de Bretagne, étaient les responsables. Elle disait : ce sont eux qui ont envoûté le bétail et, après le bétail, ce sera notre tour" .»

Jean Leleu raconta que pour informer les voisins de la ferme qu'elle était était « ensabbatée » elle avait noué un mouchoir à la porte.

Elle vivait donc isolée, avec sa famille, et, au moindre bruit, elle marmonnait des formules magiques.

Des articles en tout genre révélèrent bientôt les circonstances du crime. On apprit que le fournisseur de sel rouge, un guérisseur des environs, un certain **Perniquel**, qu'Ida avait convoqué, lui avait vendu cinq kilos de ce produit que l'on mélange au fourrage, et il lui avait recommandé d'en mettre dans des sachets que chacun devrait porter autour du cou, à même la peau. Elle fit mieux, elle réunit toute la maisonnée et leur commanda d'en manger une poignée.

FRANCE-SOIR

DRAME DU MOYEN-AGE DANS LA SARTHE

"Il fallait une offrande à la mort" dit Ida qui empoisonne son frère au sel rouge pour...

La mort de ce jeune veau déclencha le drame.

...sauver la ferme et le bétail qu'elle croyait ensorcelés

(De notre envoyé spécial Jean LELEU)

LE MANS, 16 décembre (par téléphone).

« Ça nous mènera vers le mauvais sort », m'a dit d'une voix blanche, avant d'être conduit hier soir dans un asile psychiatrique, Gabriel Guiloineau, un des témoins du drame de la sorcellerie, qui a cause, samedi, à la ferme de Binetières, près de Saint-Maixent (Sarthe), la mort de son beau-frère, Marcel Voile, 18 ans.

Trois fois dix ans le Malin était dans la maison

Malin était dans la maison. Ida avait coutume de dire que les Korrigan, les démons venus de Bretagne, étaient responsables de ...

— Ce sont eux qui ont envoûté le bétail, affirmait-elle, et après le bétail, ce sera notre tour.

Pour avertir les voisins que la ferme était « ensabbatée », les Voile avaient noué un mouchoir à la porte. Et personne ne venait les voir. Ils vivaient tous les cinq, silencieux, dans les trois pièces encombrées de mauvais meubles, et lorsqu'un bois grémissait, Ida marmonnait une formule magique.

— Tout le monde étouffait, disait Ida. La mort était là. Elle nous guettait. Il lui fallait une offrande.

Jeudi dernier, Ida et son mari rendirent visite à un meunier voisin qui leur expliqua que Peniquel, le guérisseur, pouvait chasser le démon.

Peniquel, qui habite Luart, à 10 kilomètres de Binetières, arriva. Cet Ida et son mari se montrèrent rassurés, ainsi que Mme Voile, la vieille fermière. Seul son fils Marcel, un esprit fort, ne tenait aucun compte des exorcismes du guérisseur. Pourtant, cette nuit-là, on n'entendit dans la ferme aucun bruit. Les meubles se turent. C'était un premier miracle. Mais un peu avant l'aube, Ida, lorsqu'elle revint de traire les vaches, poussa la porte comme une folle.

— L'un de nos veaux est mort, dit-elle à son mari. Maintenant, il va y avoir des esprits partout.

Gabriel décrocha son fusil de chasse, le passa en bandoulière et pendant plusieurs heures fit les cent pas devant le portail de la ferme. Heureusement, personne ne passa.

Vers 10 heures, Gabriel et sa femme se rendirent à nouveau chez leur ami Beaumont, le minotier.

— Tu ne nous emmener chez Peniquel, lui dirent-ils. Notre veau est mort, le mauvais sort continue.

Crime, décembre 1957 ; procès 21 janvier 1959.

DRAME DE LA SORCELLERIE AUX ASSISES DE LA SARTHE

« Je vois le diable, il rampe vers nous. Il faut manger le sel rouge »

criait Ida la Sorcière

TOUTE LA FAMILLE OBEIT ET MARCEL (17 ANS) MEURT ETOUFFE

(De notre envoyé spécial Jean LABORDE)

LE MANS, 22 janvier.

Ida, la sorcière.

« "Et maintenant, vous allez le vomir", dit-elle. Et tous de recracher le sel, mais Marcel, lui, se montra réticent. Il ne voulait pas absorber le sel ! Alors, tout le monde se mit à l'ouvrage : on tenta de le lui faire ingurgiter de force. Il étouffait. Sa sœur le prit par le cou, lui plongea la tête dans la bassine contenant le sel et serra très fort. Lorsqu'elle le lâcha, Marcel était mort ! Elle cria : Voilà encore une preuve que nous sommes "ensabbatés". »

Ce fut la seule oraison funèbre du jeune homme. Inculpée d'homicide volontaire, Ida fut écrouée au Mans et son époux conduit à l'hôpital psychiatrique. Quatre ans plus tard, au début du procès, les journalistes eurent une nouvelle occasion. Le 23 janvier 1959, *Paris-Presse* annonça, en gros titre, la suite du drame : *« Coup de théâtre au procès médiéval du Mans : la mère d'Ida s'est suicidée hier ! »*

Le crime diabolique de Saint-Maixent, après avoir inspiré des centaines de pages, attira plusieurs milliers de curieux à la ferme d'Ida.

Dans les comptes rendus du procès, on n'a pas oublié de signaler que Perniquel, souffrant d'incontinence, le président demanda aux gardes de placer sous ses pantoufles trempées d'urine... un gros paquet de serpillères.

Les amants diaboliques d'Olivet

Un autre procès a connu, à l'époque, un retentissement extraordinaire celui des « amants diaboliques d'Olivet ».

On avait découvert, le 13 février 1957, sur une route déserte, à la sortie d'Olivet, près d'Orléans, le corps ensanglanté d'un certain **Maurice Riffet**, qui, roulant sur un vélomoteur, avait été renversé par une automobile. Il mourut pendant son transfert à l'hôpital où l'autopsie révéla qu'il avait reçu sur le crâne plusieurs coups donnés avec un instrument contondant. D'autre part, un fragment d'enjoliveur et un morceau de plaque, découverts sur les lieux de l'accident, permirent de retrouver l'assassin, **Jules Barnault**, un ami de la victime, associé et amant de son épouse, **Suzanne Riffet**, que l'on avait surnommée « la sorcière d'Olivet » parce qu'elle travaillait dans... la sorcellerie

L'affaire prit une grande importance. On publia des colonnes et des colonnes sur la vie de ce Jules Barnault, ancien fermier dans le Loiret.

Ayant lu, par hasard, un ouvrage sur *La magie à la cam-*

Survivance des superstitions : ayant cru découvrir un Diable caché dans les cheveux de la Reine, les ministres canadiens firent retirer de la circulation ce billet de 2 dollars en 1957. Simple hasard ou étrange attentat satanique ?

pagne, cet homme découvrit ou crut découvrir qu'il avait un don... et il décida de devenir « guérisseur-magnétiseur ».

Madame Barnault, fatiguée de voir son époux momifier des oiseaux ou des poissons, demanda et obtint le divorce. Devenu seul, Jules alla s'installer à Olivet, à côté de Maurice Riffet, un camarade de guerre, et de sa femme. Il aménagea un cabinet de consultations dans leur cour. En 1953, il prétendit que Simone Riffet possédait, elle aussi, un pouvoir de guérison dans les mains. Il en fit aussitôt son associée et... même sa maîtresse.

Tout allait pour le mieux. Les amants guérissaient aussi bien les fermiers que leurs vaches et leurs moutons, et ils gagnaient de l'argent. Tous les deux croyaient à la magie, aux sorts et aux envoûtements, et ils étaient persuadés de la toute puissance du Diable.

Le seul qui n'y croyait pas, c'était le mari trompé, Maurice Riffet, qui fermait les yeux sur son infortune conjugale.

Il changea brusquement d'attitude quand il apprit que tout le village était au courant. Furieux, il fit une scène à son épouse et il la traîna par les cheveux. Ensuite, pour se venger, il répandit de tous côtés des bruits fâcheux, affirmant que les travaux de guérison de Barnault n'étaient que des « foutaises », et il disait à ses clients :

« Vous y croyez, vous, à leurs trucs et à leurs machins ? Eh bien, moi, pas du tout ! »

Ces atteintes répétées à leurs pouvoirs mystérieux dérangèrent Jules et Simone et, par une malheureuse coïncidence, ils collectionnèrent brusquement les échecs : les malades ne guérissaient plus ; une vieille femme mourut, malgré leurs soins ; leurs impositions, comme leurs incantations, ne donnaient plus de résultats : vaches, chèvres et moutons crevaient les uns après les autres.

C'est alors qu'ils s'imaginèrent que Maurice Riffet, jaloux, leur avait jeté un sort.

Un soir, Simone annonça à son amant qu'elle avait vu le Diable... traversant la cour : *« Il y eut un grand bruit, un éclair et une odeur de soufre, et j'ai vu le Diable :* ***il avait la tête de Maurice !*** *»*

Jules lui aurait répondu : *« Ce n'est pas sa faute, ce malheureux est possédé du démon, et il faut que nous parvenions à le désenvoûter. »*

Consciencieusement, il se mit à étudier *« les secrets et pratiques du désenvoûtement »*.

C'est, du moins, ce que l'on pouvait lire dans les journaux. De même, on apprit que Jules avait emmené son ami Riffet chez des exorcistes religieux. Aucun prêtre n'ayant pu le guérir, Barnault prit une grave décision : *« Il n'y a plus*, dit-il à Simone, *qu'une seule issue. Pour tuer le Diable qui habite ton mari,* ***il faut le tuer.*** *»*

Ils tentèrent de l'empoisonner, mais Riffet s'en tira avec de simples coliques. Ensuite, ils allèrent à Orléans consulter madame **Panchère**, une cartomancienne, et lui présentèrent, dans une enveloppe fermée, une photographie de Maurice Riffet.

Elle posa les mains sur l'enveloppe et dit simplement : *« C'est un homme qui mourra bientôt d'accident. »*

Le mot « accident » provoqua le drame. Jules et Simone imaginèrent le faux accident, que Jules compléta par quelques coups de clé à molette sur le crâne, le 13 janvier.

Jules Barnault, arrêté, avoua son crime et, à la fin de ses aveux, s'écria, la tête haute :

« Il nous avait envoûtés ! Nous avons ***tué le Diable !*** *»*

Paris-Presse, comme la plupart des grands quotidiens, publia, le 25 avril 1958, un compte rendu du fameux procès.

L'avocat général avait demandé la peine de mort pour les amants diaboliques d'Olivet, mais, après une heure cinquante de discussions, les jurés décidèrent de la refuser.

Les deux « envoûtés » qui avaient tué le Diable furent condamnés aux travaux forcés à la fin du mois d'avril.

Des journalistes acharnés obtinrent les confidences de gardiens de la prison d'Orléans :

« Dans sa cellule, Jules Barnault égrène toute la journée un chapelet, sous une image de sainte Thérèse de Lisieux. En arrivant ici, il a fait une déclaration :

"La preuve que Maurice Riffet était un sorcier, il m'a envoûté pour que je le tue et que nous allions en prison, Simone et moi !" »

En 1957, un grave incident troubla le Canada. Les

ministres canadiens découvrirent que la tête d'un Diable grimaçant était dissimulée dans les cheveux de la reine d'Angleterre, dont l'effigie décorait un nouveau billet de deux dollars.

Ils s'empressèrent de le faire retirer de la circulation, mais l'image ainsi que l'agrandissement du Diable furent publiés dans bien des journaux et des magazines européens...

Le clergé anglican croit au Diable

L'année suivante, ce fut d'Angleterre que le Diable débarqua dans les gazettes.

A l'Assemblée officielle du clergé anglican à Westminster, le chanoine **Burrough**, d'Oxford, avait osé prononcer quelques mots qui firent couler beaucoup d'encre :

« On croit bien aux anges. Pourquoi ne croirait-on pas aux esprits infernaux ? »

De même, on traduisit en plusieurs langues le sage conseil donné à l'Assemblée par le vénérable **Maxwell Dunlop** : *« Que doit faire un membre de l'Eglise anglicane lorsqu'il rencontre un Démon ?» « D'abord, s'assurer que c'en est bien un. »*

En haut d'une page de *France-Dimanche*, un gros titre annonçait le résultat d'un sondage : « Il y a encore 15 000 sorciers en France ! »

On ne risquait pas d'oublier la sorcellerie, pas plus que le Diable.

Un livre qui fit un bruit d'Enfer : *Le Diable* par l'abbé Grivot

En 1958, les journalistes s'intéressaient au départ de **René Coty**, aux disques de **Duke Ellington**, aux amours de **Jean-Paul Sartre** et de **Simone de Beauvoir**, mais ils ne cachèrent pas leur surprise, et même parfois leur indignation, lorsque parut *Le Diable*, une brochure illustrée, bien reliée, signée **Abbé Denis Grivot**, maître de chapelle à la cathédrale d'Autun.

Edité par « Le Club chrétien », examiné par l'abbé **Jean Gautier**, professeur à Saint-Sulpice, *Le Diable* fut couvert de l'*Imprimatur*, le 30 mai 1958, par Mgr **Jacques Le Cordier**.

Dans un Prélude, l'abbé Grivot a prévenu ses lecteurs :

« Ne criez pas au scandale !
« Ce n'est pas l'apologie du Diable
« En pleine église,
« En pleine cathédrale,
« Devant tout le monde,
« Un sermon que je vous intitulerai
« "Défense du Diable"
« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit
« Ainsi soit-il !
« Défense du Diable !
« Mes frères, je suis pour lui
« En pleine chaire,
« Et allez donc !...
.....
« Au fond, je ne défends
« Rien du tout.
« Le Diable, c'est le Diable
« Et Dieu, c'est Dieu !
« A Dieu, vous y croyez peut-être;
« Je n'en sais rien !...
« Vous en avez au moins entendu parler

Kaceldama ou Hakeldama, qui signifie « héritage » ou « portion de sang ».

« le Diable, c'est une autre affaire ;
« Vous n'y croyez sûrement plus guère.....
.....
« C'est le cousin de Croquemitaine.
« Tout juste bon à faire peur aux enfants
« Et aux gens d'autrefois,
« Mais pas fait pour vous.
« Allons donc !...
.....
« Je suis venu sonner la grosse cloche
« Et vous dire : Monsieur,
« Au nom du Père et du Fils, et du Saint Esprit, ainsi soit-il,
« Le Diable est encore vivant
« Prenez garde
« C'est vous,
« Délivrez-nous du Diable
« Ainsi soit-il !
« Il danse dans votre maison
« Le Diable
« Il joue au bon apôtre :
« Saint Diable, priez pour nous !
« Etc. etc. »

Une série de photographies de sculptures représentent le Diable sous formes de serpent, de basilic, de crapaud, de lion, de sanglier, etc. Ces documents de l'iconographie médiévale sont habilement commentées par ce savant abbé qui mit tout le monde en garde :

« Ce n'est pas :
« 1) parce que j'utilise le mot Diable
« 2) parce que je suis prêtre,
« qu'il faut vous imaginer que je vais vous faire une dissertation sur la nature du Diable. D'autres l'ont fait, d'autres le feront... Je me suis contenté de me promener dans quelques églises du XIIe siècle, où le Diable est figuré sous des formes les plus diverses... »

« Ne riez pas trop vite de la naïveté de nos pères.
« Ils en savaient plus long que vous à ce sujet.
« Si vous rencontrez le Diable,
« Riez un peu,
« Pas trop longtemps,
« Et puis, faites votre prière, humblement.

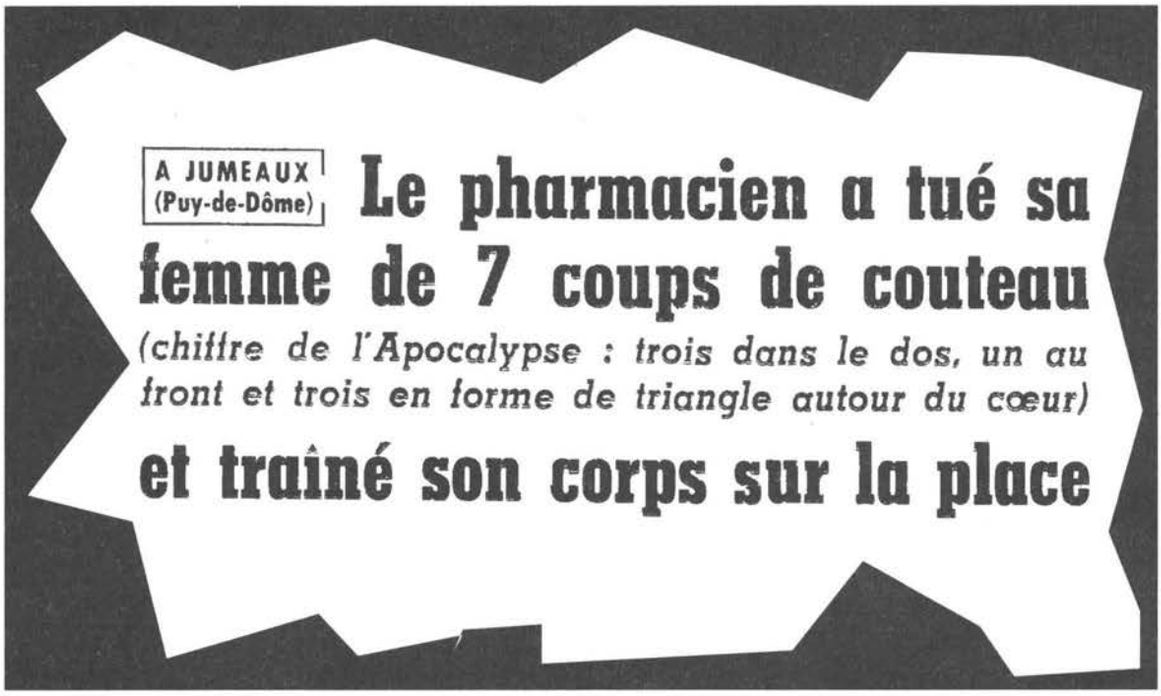
A JUMEAUX (Puy-de-Dôme)

Le pharmacien a tué sa femme de 7 coups de couteau

(chiffre de l'Apocalypse : trois dans le dos, un au front et trois en forme de triangle autour du cœur)

et traîné son corps sur la place

France-Soir 3 décembre 1959.

HALLUCINANT DRAME DU MOYEN AGE A LIEGE

Fou de magie, l'Italien plongeait sa fille (4 ans) dans l'essence

Angela est morte. Son

France-Soir 6 novembre 1964.

« Méfiez-vous !

« Il serait capable de vous acheter votre âme.»

Le Diable fut tiré à cinq mille exemplaires seulement, et ce fut suffisant pour provoquer des réactions nombreuses.

Le crime d'un pharmacien : une aubaine pour la presse...

Le pharmacien mystique, M. **Brunet**, installé à Jumeaux, petite commune à la limite du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, âgé de 45 ans, menait auprès de son épouse, âgée de 40 ans, une existence sans histoire avec leurs trois enfants.

Depuis quelques mois, le pharmacien était devenu nerveux, il lisait et relisait *L'Apocalypse* de **saint Jean**... et s'intéressait aux forces du Mal décrites par l'évangéliste. Cette lecture eut sur lui une influence fâcheuse puisque, le 3 décembre 1959, on lisait dans *France-Soir*, un reportage téléphoné par l'envoyé spécial, **Maurice Josco** :

« Le pharmacien Brunet, assassin mystique, a tué sa femme Armande pour la délivrer du génie du Mal. En pleine nuit, il l'a frappée de sept coups de couteau parce que sept est un des chiffres sacrés de la Bible ... Ensuite, il a traîné le corps sur la place de la mairie, "pour que le Démon ne reste pas dans la maison "... »

Arrêté et conduit à la prison de Clermont-Ferrand, le meurtrier a glissé dans sa valise la Bible qui lui avait inspiré le crime !

Le 6 novembre 1964, c'est encore un envoyé spécial de *France-Soir*, **Daniel Parent**, qui enquêta à Liège (Belgique) sur le meurtre commis par un ouvrier italien « fou de magie », **Rosario Vizzini**, 44 ans. Il avait voulu soigner sa fille de 4 ans et demi, d'une façon particulière.

Marié depuis 19 ans, cet Italien s'était fixé en Belgique pour y travailler, en 1945. Sa femme vint le rejoindre deux ans plus tard. Le ménage avait eu quatre enfants, deux garçons et deux filles, dont la cadette, Angela, malade mentale, fut traitée par plusieurs médecins qui n'obtinrent aucun résultat. Vizzini décida alors de la soigner par la magie. Il se procura des ouvrages de sorcellerie, avec recettes, et, après avoir étudié la question, il fit prendre à Angela des lavements à l'ail et au camphre, ainsi que des bains d'essence...

Un jour, en lui plongeant le corps dans l'essence, il la tua. Accident ou meurtre ?

La police saisit chez cet apprenti-sorcier une énorme documentation sur la magie noire, et tout un matériel de sorcellerie... Il fut condamné. ■

Un fait divers misérable

LE MASSACRE DE LA BANDE A MANSON

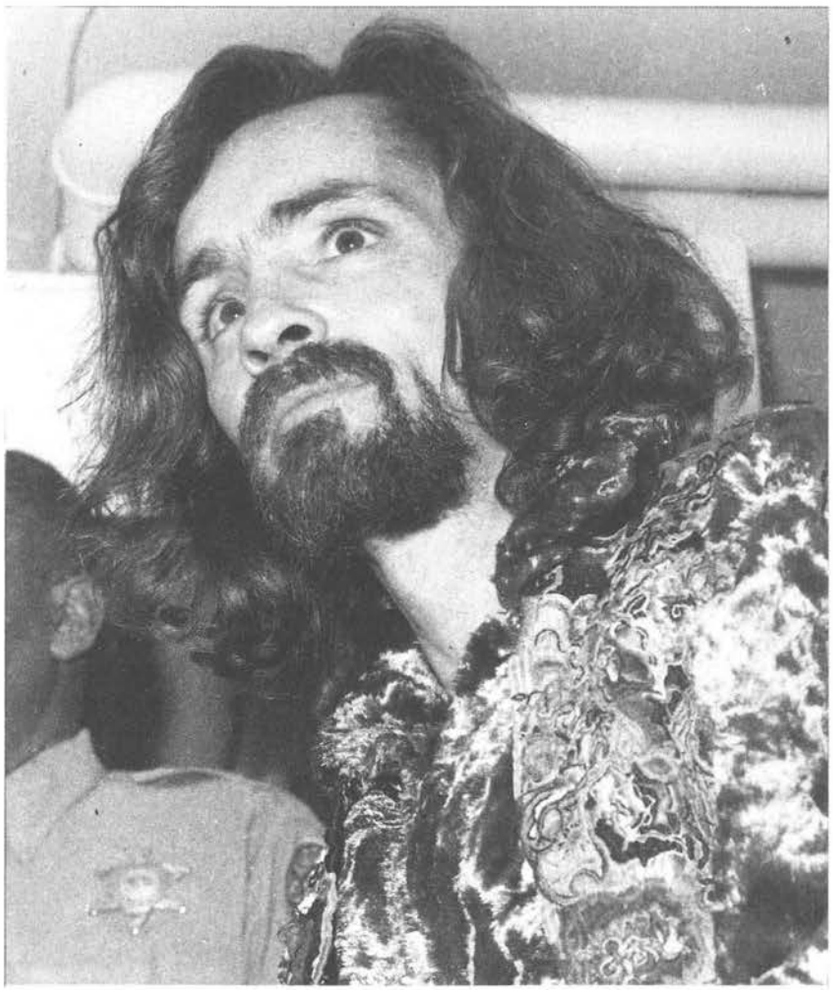

L'organisateur du massacre de Los Angeles dans la nuit du 8 au 9 avril 1969, Charles Manson, fut condamné à mort et sa peine fut commuée en prison à vie. En 1989, il a été transféré à la prison de Corcoran réservée aux « irrécupérables ».

Pour tous renseignements sur l'affaire **Manson**, il ne suffit pas de feuilleter les journaux d'Amérique et d'Europe. Elle a été commentée dans toutes les langues et toutes les occasions sont bonnes pour en parler de nouveau : ... changement de prison de Manson, demandes successives de remise en liberté surveillée, ou encore, vente aux enchères de quelques-unes de ses lettres... plus de vingt ans après le crime !

Dans la nuit du 9 août 1969, **Sharon Tate**, l'épouse du cinéaste **Roman Polanski** fut assassinée, ainsi que ses invités, dans une villa de **Benedict Canzon**.

Charles Manson, adorateur du Diable, avait décidé de se venger des puissants d'Hollywood, ces débauchés qui n'avaient pas voulu reconnaître son talent. Roman Polanski se trouvait alors à Londres où il préparait un nouveau film et sa séduisante épouse attendait un enfant. Ils étaient mariés depuis le 20 janvier 1968, l'année de la sortie du film *Le bal des vampires*, où Sharon avait joué un rôle important.

Les complices, mâles et femelles, de Manson, tuèrent tout le monde. Accusés d'homicide, ils furent tous condamnés, en 1970, à la peine de mort, à la fin d'un procès qui avait duré 285 jours.

Tous les journaux, sans exception, ont décrit ce Charles Manson, tel qu'il se présenta au tribunal, le crâne rasé avec une croix gammée gravée au couteau sur le front. Il avait récusé ses avocats, exigeant de se défendre lui-même, et il affirma, très haut : *« Je suis Satan et le Diable a toujours été chauve ! »*

En 1972, les condamnés eurent la chance, à la suite de

Susan Denise Atkinson, Patricia Krenwinkel et Leslie Van Houten, toutes souriantes après leur participation à l'assassinat de Sharon Tate. Elles seront condamnées à la chambre à gaz, comme leur maître Charles Manson. Susan Atkinson a déclaré que, pour obéir à Manson, « *elle avait bu le sang de Sharon Tate* ».

l'abolition de la peine de mort en Californie, de voir leur peine commuée en prison à vie. Le satanique Manson était devenu une vedette internationale, ainsi que son principal complice **Tex Watson**. En 1975, au Festival de Cannes, on présenta un documentaire de **Robert Hendrickson** sur l'assassinat de Sharon Tate. Cette fois, pour le meurtrier diabolique, ce fut la gloire...

Onze ans plus tard, on le représentait encore dans les magazines, transformé, portant la barbe. Il était devenu le sacristain de la prison de San-Quentin. Il donnait des interviews, affirmant qu'il avait des entretiens fréquents avec Satan et avec Jésus. Ses déclarations extravagantes convertirent un grand nombre d'Américains avec qui Manson échangeait une correspondance régulière.

En 1989, il fut transféré à la prison de Corcoran, réservée aux incurables.

Huit fois, ses avocats ont demandé sa mise en liberté surveillée, qui fut évidemment refusée. Chaque fois, la mère de Sharon Tate a lancé des pétitions pour éviter cette libération. Le succès de Manson a continué et, récemment, plusieurs de ses lettres, vendues aux enchères, ont fait de gros prix.

Les autres membres de sa bande sont toujours en prison et Tex Watson, qui a reconnu avoir donné seize coups de poignard à Sharon Tate, s'est vu refuser onze fois la mise en liberté surveillée.

Sur les trois femmes qui avaient participé au massacre, **Patricia Krenwinkel** et **Susan Atkins** sont encore en prison. Cette Susan Atkins a juré que, pour obéir à son maître, le redoutable Manson, elle avait bu le sang de Sharon Tate... On est sataniste ou on ne l'est pas ... La troisième accusée, **Leslie Van Houten**, seulement témoin du massacre, a obtenu sa liberté en donnant des détails sur les assassins.

Plusieurs fois, on a rappelé une coïncidence : en 1967, Roman Polanski avait tourné le fameux film *Rosemary's Baby*, dans lequel le Diable avait un rôle sérieux...

En 1980, sacristain de la petite chapelle protestante de la prison de Vacaville, en Californie du Sud, il accueillait sur le seuil les détenus et les visiteurs.

Dans *Paris-Match* du 16 octobre 1980, on lisait ce titre :

« Satan garde l'église»

*Condamné à mort le 29 mars 1971, pour le monstrueux assassinat de **Sharon Tate** et de ses cinq invités — l'une des victimes reçut cinquante et un coups de poignard et deux balles dans la tête.*

Ce fut en vain que Sharon Tate, enceinte supplia : « Laissez-moi partir... Je veux seulement voir mon bébé ! »

On attribue à ce Charles Manson plus de cinquante crimes. A l'époque, il se présentait comme l'incarnation du Mal.

Né de père inconnu et d'une mère qu'il détestait et traitait de putain, il régnait sur quelques pauvres garçons et filles grâce à la drogue, au sexe et à un certain pouvoir hypnotique.

Selon lui, il fallait tuer une certaine quantité de Blancs dans les beaux quartiers d'Hollywood, en les poignardant, en les coupant en morceaux et s'efforcer de faire attribuer ces meurtres aux Noirs, de telle sorte que les Blancs finiraient par massacrer les Noirs.

*Il avait préparé une liste de futures victimes, parmi lesquelles **Liz Taylor** et **Frank Sinatra.***

*Lorsque sa bande fut bien disposée, il envoya, dans la nuit du 9 août 1969, trois filles et un garçon chez **Polanski**, le fameux cinéaste, au 1050 Cielo Drive.*

Après onze ans de captivité, Manson était devenu une sorte d'ermite, soignant le jardin potager de l'église et jouant à la guitare des airs religieux.

Il parlait de la beauté des espaces verts que détruisent les hommes impies...

Le 22 avril 1972, plusieurs journaux anglais et français donnaient des précisions, sur la demande d'une commission d'ecclésiastiques britanniques : leur président, l'évêque **Robert Mortimer**, devant l'augmentation de la présence et de la puissance des « esprits malins », désirait *« que l'on crée, d'urgence, des "Ecoles anti-démons" chargées de former des hommes capables de chasser le Diable »!*

Le Nouvel Observateur, ayant découvert en France un homme capable de chasser le Diable, envoya à Berthenoux, petite commune de l'Indre, **Yvon Le Vaillant**, pour interviewer celui que l'on avait surnommé *« le sorcier du Bon Dieu »*, l'abbé **Debourges**, en novembre 1972.

Considéré comme le grand exorciste « officieux » de plusieurs départements, cet abbé, qui administrait alors trois paroisses, parcourait 90 000 kilomètres par an dans sa 504 à injection, pilotait des avions à Issoudun, et avait comme marottes : le Diable et la sorcellerie. Yvon Le Vaillant a défini sa position vis-à-vis du Vatican :

« A l'heure où le Vatican vient de supprimer des exorcistes, l'abbé Debourges n'en démord pas pour autant... Il continue de pourchasser les démons, tambour battant ! Il dispose d'un arsenal traditionnel et son activité principale consiste à bénir : l'eau bénite effarouche le Diable ! »

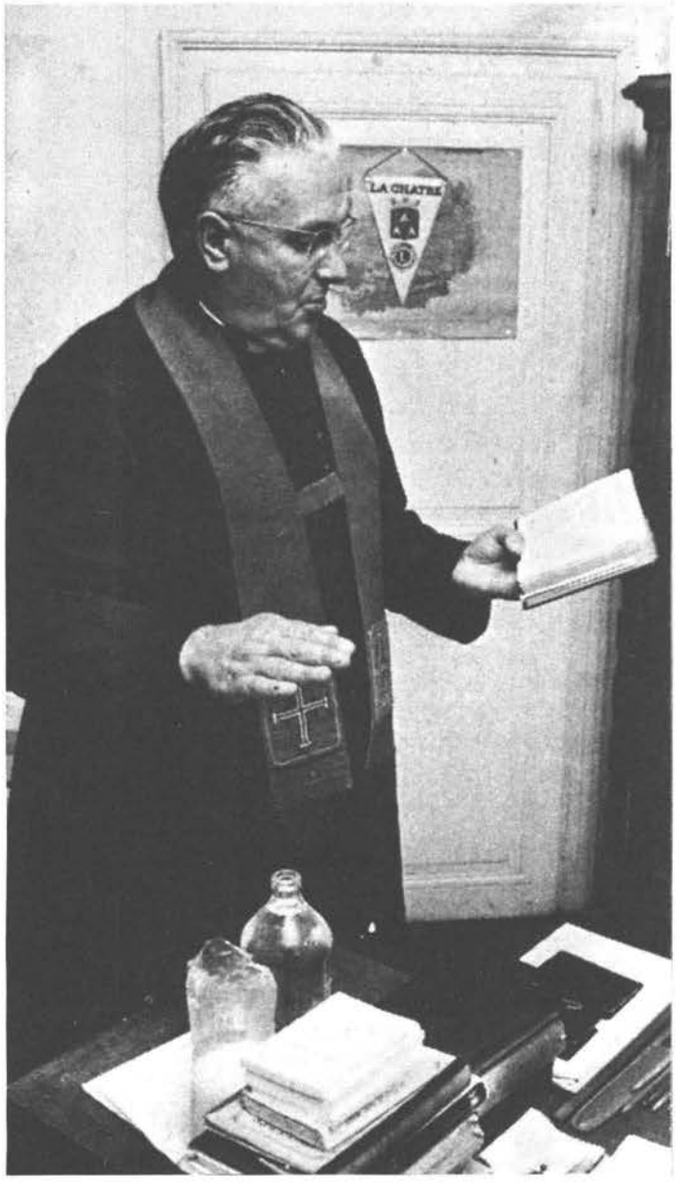

Une célébrité de « l'exorcisme officieux » en novembre 1972.

On apprenait alors que, dans les cas où il résistait, l'abbé se livrait au **Petit Exorcisme** de saint Michel, récitant une série de prières avec aspersion d'eau bénite, une eau bénite spéciale qu'il fabriquait lui-même. Il lui arrivait d'en pratiquer une bonne centaine par an. Pour ceux qui lui paraissaient totalement possédés, il avait recours au **Grand Exorcisme** dans l'église illuminée de Berthenoux, où il prononçait des prières, des oraisons, des litanies et où il imposait les mains avec aspersion d'eau bénite, bien entendu.

L'abbé, au cours de l'interview, a défini les trois niveaux de l'intervention du Diable, selon une théorie personnelle : « Premier niveau : l'infestation des lieux, maisons, champs, eaux et animaux. Second niveau : l'obsession, qui est le cas des personnes obsédées par des visions. Enfin, troisième niveau : la possession, qui peut être complète ou temporaire :

«Telle personne injurie Dieu, Père, Fils et Saint Esprit pendant quarante-huit heures... une autre traite la Sainte Vierge de putain en public... une autre encore attaque les prêtres qu'elle rencontre et casse les objets du culte qui lui tombent sous la main ! ... »

Ce sont ces personnes qui venaient frapper à la porte du curé de Berthenoux après avoir généralement consulté une voyante extra-lucide, un magnétiseur ou une cartomancienne.

Selon le mot de l'abbé Debourges : *«Ils ont fait le tour des sorciers qui sont plus nombreux que les médecins !...»*

A propos des sorciers, l'abbé déclara, au cours d'une autre interview : *« J'écoute ceux qui viennent me trouver et j'essaie de les rééquilibrer tout en insistant pour qu'ils aillent voir un médecin. Je joue les sorciers, il est vrai, mais le prêtre, l'avocat ou le docteur n'en sont-ils pas toujours, dans la mesure où ils peuvent sortir leurs semblables des difficultés ? »*

Des messes noires très parisiennes

En 1973, une minutieuse enquête a prouvé que les adeptes des sectes diaboliques se recrutaient de préférence dans les classes aisées de la société.

Sous couvert de l'anonymat, les messes noires réunissaient de belles brochettes d'avocats, de professeurs, de médecins et d'artistes connus, ainsi qu'une collection de belles bourgeoises.

Dans cette enquête publiée par *Le Meilleur*, le 1er août 1973, on citait le cas d'une dame élégante et fortunée, demeurant dans le 16e arrondissement, épouse du président de plusieurs sociétés, qui fréquentait régulièrement un appartement voisin de la place Saint-Sulpice, où elle prêtait son corps pour des messes noires.

« Cette personne prête son corps à un prêtre défroqué qui l'utilise comme autel pour célébrer ses messes noires. Complètement nue, allongée sur un drap noir, elle participe au sacrilège, proférant les pires insanités et offrant aux "communiants" des hosties consacrées qu'ils doivent venir chercher là où elles se trouvent... dans une partie très intime de son corps... »

L'Institut français d'opinion publique communiquait, en 1974, un sondage à toute la presse, dans lequel on apprenait que 73 % des Français reconnaissaient croire au Diable.

Cette enquête, également réalisée aux USA, en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, aux Pays-Bas, en Suisse, en Suède et en Norvège permettait d'établir des rapports entre les croyances.

***L'exorciste* (1973). La jeune Lynda Blair. Réalisateur : William Friedkin. Scénariste : William Peter Blatty. Dans le rôle du prêtre initié aux rites de l'exorcisme : Max von Sydow.**

A la question : *« Croyez-vous au Diable ? »*, à laquelle seulement 17 % des Français avaient répondu affirmativement, 29% des habitants des Pays-Bas avaient dit « oui », et 28 % des Norvégiens également. Le record était battu par les Américains avec 60 % de « oui ».

Plusieurs faits divers avaient permis d'entretenir la notoriété du Diable dans les journaux, mais la sortie en France du film américain *L'exorciste* le fit mettre à la « Une » de toute la presse.

Des centaines de journaux ont publié cette information : *« Aux Etats-Unis, plus de vingt millions de spectateurs ont fait la queue durant plusieurs heures devant les cinémas pour voir ce film .»*

De nombreux magazines ont donné des détails sur le scénario et la réalisation de cette production, scandaleuse pour les uns, géniale pour les autres.

Ce scénario, signé **William Peter Blatty**, avait été tiré d'un fait divers authentique, mais la victime du Diable n'était pas une fillette, c'était un garcon de quatorze ans : **John Hoffmann**, qui avait été exorcisé, en 1949, par deux prêtres catholiques, dans le Maryland.

La réalisation de **William Friedkin** et le jeu de la jeune **Lynda Blair**, alors âgée de treize ans, ont fait de ce film un chef-d'œuvre inoubliable.

Pas un seul journal n'a oublié de donner une place à ce spectacle hallucinant qui provoqua des protestations, des cauchemars et des applaudissements dans le monde entier et qui réunit les plus hautes récompenses : l'Association de la presse étrangère de Hollywood lui a décerné les prix du « Meilleur film », de la « Meilleure mise en scène » et celui du « Meilleur rôle » fut attribué à Lynda Blair qui, à treize ans, avait fort bien interprété le rôle de la « possédée.

Interviewé à propos de ce film, le père **Henri Gesland**, alors exorciste officiel de l'archidiocèse de Paris, prêtre depuis quarante et un ans, avait déclaré aux journalistes : *« Non, le film* L'Exorciste *ne reflète pas exactement la réalité. C'est plutôt du Grand Guignol... Je ne veux pas voir ce film : pour le Diable, quelle opération publicitaire ! Et quelle aubaine ! Je me refuse à y collaborer. »*

Une photographie du père Gesland, sortant d'un cinéma, le

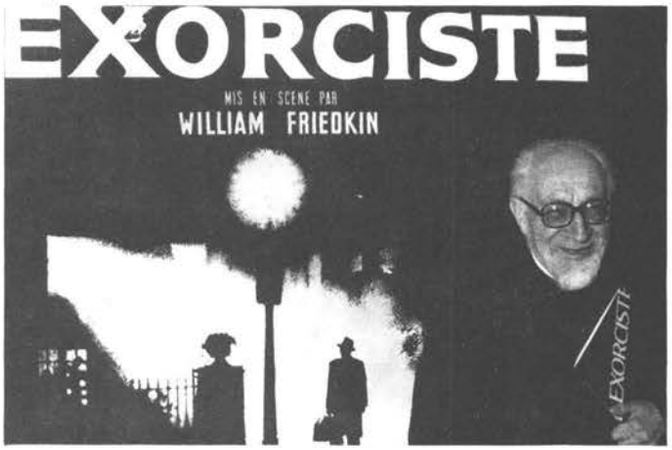

Etonnante photo du père Gesland servant de publicité au film *L'exorciste* que cet éminent exorciste avait prétendu ne pas aller voir...

programme de *L'exorciste* sous le bras (qui fut utilisée d'ailleurs pour la publicité) prouve qu'il y est allé quand même.

L'occasion était très belle ! Les journalistes se précipitèrent chez le père Henri Gesland pour en savoir plus. En quelques jours, ce prêtre connut une notoriété imprévue. On apprit que le Diable, pour lui, était une vieille connaissance, exorciste de la région parisienne depuis 1968. Il précisa n'avoir seulement rencontré que deux véritables possédés parmi les milliers de personnes qui l'avaient consulté. C'étaient deux jeunes filles de douze et quatorze ans qui poussaient des hurlements, prononçaient des obscénités et qui, conformément aux exigences du Rituel, parlaient des langues qu'elles n'avaient jamais apprises. Le père Gesland précisa qu'il avait pu les guérir par ses exorcismes.

En 1975, il continuait à recevoir une collection de faux possédés, tous les mercredis, dans son bureau, au 8 de la rue de la Ville-l'Evêque, où étaient regroupés les services de l'archevêché. Il leur venait en aide mais, souvent, leur conseillait d'aller consulter un psychiatre

LES POSSÉDÉS SONT-ILS DES MALADES MENTAUX ?

Le Diable, on le sait, se glisse un peu partout, il se glissa même, le 6 octobre 1974, dans une gazette médicale, *Les Nouveaux Echos de la médecine*, où un article signé **Rosaria de Rosa**, avait pour titre : *« Les ensorcelés sont-ils des malades mentaux ? »*. A propos de ces victimes du Diable, cette journaliste posait une série de questions :

« Qui sont les possédés ? Des simples d'esprit ?...Des petits psychopathes ?... Des malades mentaux ?...» La sortie du film L'exorsiste *pose la question. Ce film a fait vomir et se pâmer l'Amérique, et il a joyeusement continué son équivoque succès en Angleterre avant de débarquer en France. En janvier dernier,* L'Express *parlait déjà de "phénomène social"... On n'y croyait pas encore... Le voici maintenant sur nos écrans !...*

« Au-delà des images qui ont fait s'évanouir les âmes sensibles, le problème est de savoir pourquoi il existe encore, au XXe siècle, des personnes qui se disent envoûtées et qui n'hésitent pas à consulter un désenvoûteur, tout comme on consulte un médecin ! »

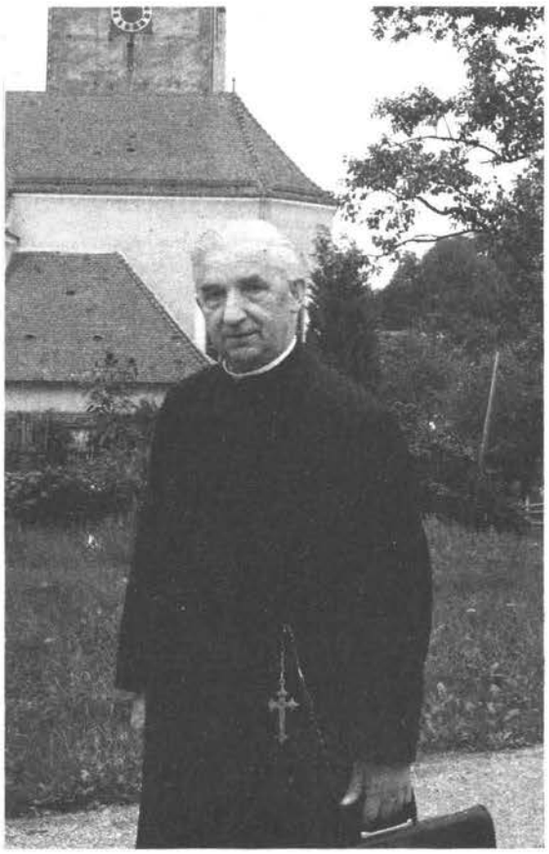

Exorcisme manqué **: le père Arnold Renz, 65 ans, responsable de la mort d'une jeune envoutée bavaroise, Anneliese Michel... fut poursuivi en 1976.**

Au mois de septembre 1975, plusieurs magazines publièrent la photographie d'une fillette du même âge que la possédée du film *L'exorciste*, la jeune **Danièle Jankovick**, habitant avec ses parents dans la Moselle, tourmentée par un esprit malin qui frappait et criait la nuit dans sa chambre.

Des spécialistes de l'Institut métapsychique international de Paris sont allés en Moselle ainsi que des psychiatres pour examiner cette blonde enfant.

Encore un beau sujet d'article

La presse de toute l'Europe s'est passionnée, en août 1976 pour la tragique histoire d'une jeune Bavaroise, **Anneliese Michel**, victime du Diable... ou du clergé.

Elle mourut, à vingt-deux ans, à la suite d'une série d'exorcismes réalisée par le père **Arnold Renz**, chargé de cette mission par le père jésuite **Rodewyk**, avec autorisation de l'évêque de la ville de Würzburg.

On a lu dans plusieurs langues la biographie de la jeune possédée, Anneliese, née dans une famille aisée de Klingenberg, en Bavière. Ses parents, très pieux, se rendaient à la messe, chaque matin, et ils croyaient autant à Dieu qu'au Diable. A tel point qu'avant de mettre sa fille au monde, la mère d'Anneliese avait affirmé : *« Ma fille sera possédée. »* Coïncidence ? A quinze ans, la fillette fit une crise de convulsions et de spasmes et le neurologue consulté diagnostiqua une épilepsie...

Soignée et quasiment guérie, Anneliese entrait, en 1973, à l'Ecole normale de Würzburg, pour étudier la théologie et la pédagogie. Au printemps de 1975, les crises d'épilepsie recommencèrent, plus violentes et presque démentes. Examinée à l'Institut psychiatrique du docteur **Hannes Sattes**, elle fut de nouveau jugée « épileptique », mais, influencée par sa mère, elle se déclara « possédée ». Elle était certaine que le Diable parlait et agissait en elle. Elle s'entoura, en vain, d'images et de statuettes pieuses et elle fit brûler des cierges dans sa chambre...

Ses parents, renonçant aux médecins, allèrent consulter un prêtre qui les adressa au père jésuite **Adolf Rodewyk**, de Francfort, démonologue connu, auteur d'ouvrages sur la possession et l'exorcisme.

Après plusieurs entretiens avec Anneliese, ce spécialiste fit un rapport à l'évêché, demandant que cette jeune fille fût exorcisée parce que, disait-il, *« elle était indiscutablement possédée »*.

Aucune décision ne fut prise et, après une légère amélioration, elle put reprendre ses cours. Hélas, bientôt ses camarades l'entendirent hurler, la nuit, dans le dortoir de l'Ecole normale : *« Je suis possédée, je suis possédée... »*

Il fallut intervenir et, à partir du printemps 1975, la jeune fille fut confiée à l'exorciste désigné par le père Rodewyk, avec l'autorisation de ses supérieurs. Cet exorciste, le père **Arnold Renz**, allait avoir de gros ennuis.

Il commença ses travaux en mai 1976, après avoir appris par cœur toutes les expressions du *Rituel de 1614*.

Consciencieusement, il lutta contre le Diable, six à sept heures par jour, pendant huit semaines. Les parents d'Anneliese, sa sœur, son fiancé et un instituteur, assistaient, impuissants, à certaines séances, très pénibles.

Quand le père Renz posait la question traditionnelle : *« Qui es-tu ? Satan ? »*, la jeune fille pleurait ou hurlait et plusieurs fois, elle répondit : *« Rappelle-toi Hitler »*... D'une voix suraiguë on l'entendit crier : *« Merde, fumiers, misérables, maquereaux »*... à l'adresse de sa famille et de son fiancé, en prières.

Le 1er juillet 1976, à 9 h 10, Anneliese mourait... de faim et de soif. Elle avait dit au père Renz : *« Les démons m'ont commandé de m'affamer »*... et elle avait refusé toute nourriture. A sa mort, elle ne pesait plus que trente et un kilos.

Ce décès déclencha une violente campagne de presse : les journalistes reprochaient au père de la victime de n'avoir pas fait appel à un médecin et le traitaient de « père meurtrier ». Bientôt, six plaintes furent déposées au parquet de Würzburg contre l'évêque, en juillet et en août 1976, ce qui fit réfléchir le Vatican...

Dans d'autres plaintes qui s'accumulaient dans différents services, on allait jusqu'à parler d'homicide et de « non-assistance à personne en danger ». L'accusé était le malheureux père Renz. Les quarante-huit bandes enregistrées pendant les exorcismes furent saisies et l'on pria plusieurs psychiatres d'examiner le dossier médical de cette jeune possédée...

Les diagnostics d'épilepsie ayant été confirmés, l'évêque et ses collaborateurs connurent quelques difficultés avec la Justice. On répéta et on publia un mot de la mère de la défunte : *« Le plus grave dans tout cela... c'est que personne ne croit au Diable ! »*

Devant le nombre de crimes plus ou moins sataniques et la quantité de journaux qui en donnaient des comptes rendus, il fallut trouver des titres insolites... capables d'impressionner le client. Le 3 février 1981, *France-Soir* en rédigea un sensationnel : **«Il étrangle sa voisine qu'il prenait pour Satan !...»**

La victime, **Marie-Louise Gabeste**, une femme de ménage martiniquaise, organisait chez elle des séances de spiritisme auxquelles, depuis plusieurs mois, assistait un voisin, un jeune homme de vingt-cinq ans, très calme, passionné d'occultisme, **Didier Fouchet**. Le soir du 2 février, il alla lui demander un morceau de pain. Elle se mit en colère, voulut le jeter dehors et, soudain, Didier a cru qu'elle était devenue Satan et il la tua...

«J'étais dans un état second...J'ai cru que madame Gabeste était le Diable... Alors je l'ai étranglée...

«Elle était Satan, le Mal incarné... Il fallait la supprimer...»

Les policiers ne tardèrent pas à découvrir que ce Didier Fouchet avait passé quelque temps dans un asile psychiatrique.

Un « possédé » tue son exorciste et blesse une voyante

Un portugais de 48 ans, handicapé physique, **Luis Laureno**, habitant Béziers, se croyant possédé du Diable, avait fréquemment consulté le **Père François Verberne**, exorciste officiel de l'Evêché de Montpellier, curé de Pouget, un village des environs de Clermont-l'Hérault, ainsi qu'une cartomancienne de Montpellier, madame **Mathieu** dite « Madame Mathilde ».

Le 14 septembre 1981, mécontent de leurs services, il se rendit à Pouget et abattit de deux balles de 6,35 l'exorciste dans son jardin. Ensuite, il remonta dans sa voiture et partit à Montpellier où il tira sur « Madame Mathilde ». Blessée à la tête et à la jambe, elle parvint à se traîner jusqu'à son balcon et put appeler au secours. Les policiers arrêtèrent le meurtrier.

A l'Hôtel de Police de Montpellier, il proclama son innocence :

« Je ne suis pas un criminel ! J'ai simplement voulu détruire le Diable !... »

Un envoûtement raté ! « *Voulez-vous envoûter mon mari ?* »

Un fait divers assez sordide fit couler beaucoup d'encre en février 1983. A Montpellier, madame **Mauricette Djenredjian**, 58 ans, venait d'être arrêtée pour avoir tenté de supprimer son mari, un serrurier d'origine arménienne.

Les enquêteurs n'avaient pas tardé à découvrir que cette Mauricette était une bonne cliente de « **Madame Olga** », une voyante connue. Madame Olga révéla que cette dame était venue lui demander de vouloir bien envoûter son époux afin de le décider à vendre son atelier ou bien de lui en confier la gérance. Madame Olga donna alors une recette à sa cliente : elle devait acheter des cœurs de porc qu'elle piquerait avec des aiguilles pour les imprégner de fluide magnétique ! Ensuite, elle irait, la nuit, jeter ces cœurs magnétisés sur le toit de l'atelier de son mari, deux ou trois mercredis de suite, le mercredi étant le jour favorable à l'ensorcellement.

Mauricette fit le travail, mais ces sortilèges n'ayant donné aucun résultat satisfaisant, Madame Olga présenta son gendre, **Perez**, un maçon de vingt-sept ans. Moyennant un salaire convenable, ce jeune homme accepta d'aller « malmener » le mari gênant afin, selon Madame Olga, « d'atteindre son psychisme ».

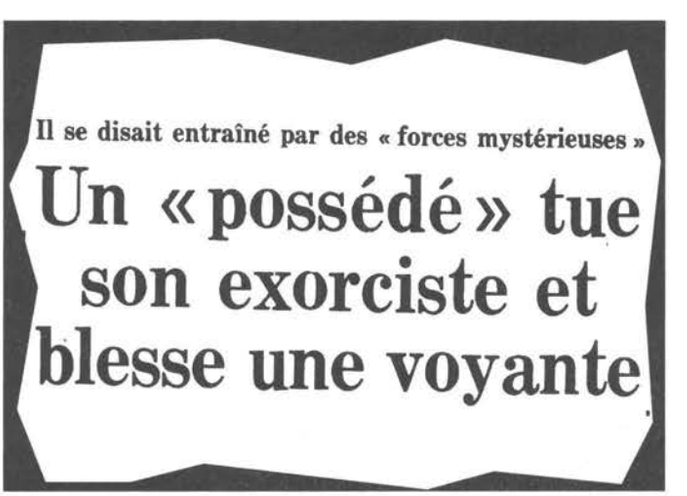

« On a prospecté les cimetières à 2 voitures pour trouver un cadavre »

N'ayant pu, à coups de poings, atteindre le psychisme de la victime, il tenta de la convaincre à l'aide d'une grue pelleteuse ! Ayant encore échoué, il décida, avec l'accord de Madame Olga et de Mauricette, de déposer une charge de dynamite dans sa voiture... Par hasard, le mari s'en aperçut à temps et les trois complices se retrouvèrent en prison !

Mars 1983
Magie noire à Montpellier

Il faut croire que le climat de Montpellier était particulièrement favorable au « Prince des Ténèbres » puisque, le jeudi 24 mars, *France-Soir* et de nombreux quotidiens annonçaient un autre drame : « *Magie noire à Montpellier...* », en mars 1983.

C'était plus grave ! Une femme de 34 ans, **Betty Bendoucas**, avait empoisonné son fils **Ilan**, âgé de six ans, le 22 mars 1983, parce qu'elle le croyait « possédé du démon ». **Frédérique Césaire**, envoyée spécial de *France-Soir*, ainsi que d'autres reporters, ont précisé que les policiers avaient découvert le corps de l'enfant dans un appartement complètement dévasté.

Le cadavre était nu, couché sur un lit, et il tenait dans la main une bouteille de soda dans laquelle, à l'analyse, on trouva du poison.

Son cousin jouait auprès du lit avec d'autres enfants. Il a raconté : « *Je sais qu'Ilan était envoûté, alors on lui à fait boire quelque chose pour chasser le Diable... J'y ai goûté mais ce n'était pas bon, alors je l'ai laissé !...* »

La tante de la victime, qui était au courant de tous les préparatifs du meutre, a déclaré aux policiers :

« *Ilan avait absolument besoin d'être exorcisé, c'était épouvantable : il se tournait et se retournait, on voyait bien qu'il était torturé par les démons... En mon absence, Betty a préparé une boisson avec des produits pharmaceutiques... et du détergent, je crois, et elle le lui a fait boire... A ce moment-là, Ilian a crié : "Je le vois, il est revenu... Le Diable est là !".* » Les deux femmes furent emmenées à l'hôpital psychiatrique...

Novembre 1983
«Apportez-moi un cadavre d'homme récemment inhumé » avait dit la désenvoûteuse

Encore un beau sujet de reportage !

Michèle Forissier, sorcière à Marseillette dans l'Aude, reçut, en 1983, la visite de monsieur et madame Dubois, qui avaient des ennuis financiers et s'inquiétaient de voir leur fils, âgé de quatre ans, souffrir de maux bizarres que les médecins

Magie noire à Montpellier

"Ilan était torturé par des démons"

a dit la tante de l'enfant trouvé empoisonné près de sa mère hébétée

ne pouvaient calmer. Ils songèrent à un envoûtement et se rendirent chez cette voyante-désenvoûteuse, Michèle Forissier.

A vingt-six ans, prostituée à Carcassonne, elle faisait à Marseillette de la voyance et du désenvoûtement.

Pour débarrasser les Dubois de leurs ennuis, elle organisa une cérémonie exceptionnelle : « *Vous allez m'apporter*, dit-elle très sérieusement, *le cadavre d'un homme récemment inhumé, un mouton vivant, cinquante cierges d'église, quatre petits cercueils et quatre statuettes avec des épingles...* »

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1983, l'extraordinaire séance de désenvoûtement se déroula dans le garage des Dubois.

Monsieur Dubois avait fabriqué les petits cercueils et les statuettes, son épouse s'était occupée des cierges, quant au cadavre, on avait prospecté les cimetières à deux voitures pour en découvrir un encore frais...

L'opération se déroula donc comme prévu : la sorcière et ses complices mêlèrent au sang du mouton égorgé des morceaux de la chair du cadavre. L'ensemble fut versé, avec les boyaux du mouton, dans un bac à plâtre, et chacun se mit à piler et à triturer la pâte ainsi obtenue. Cette mixture magique terminée, on en remplit des récipients contenant les photographies de ceux que les Dubois soupçonnaient d'envoûtement.

Des résidus retrouvés dans une décharge permirent d'arrêter les coupables. La presse donna un grand nombre de détails au moment du procès qui eut lieu à Carcassonne, le 5 juin 1984.

Monsieur et madame Dubois, ainsi que Michèle Forisssier, furent poursuivis pour « violation de sépulture, vol de cadavre et de mouton », la sorcellerie n'étant pas un délit. Interrogée, la « sorcière » insista sur le fait qu'elle avait voulu rendre service aux Dubois uniquement en utilisant une vieille recette qu'on lui avait donnée.

Pour le mouton, **Ali Ouaret**, l'ami de la sorcière, avoua le vol, mais il n'avait été que le spectateur de la fameuse cérémonie. Il fut condamné à deux mois, mais avec sursis. L'avocat général réclama douze mois de prison avec sursis pour les

Le retour du diable

Crimes rituels, envoûtements, possessions, exorcismes. Mages et sorcières prospèrent. Belzébuth regroupe 30 000 disciples en France. Le diable est de retour.

Dubois et la sorcière, et 19 000 francs de dommages-intérêts pour la famille du cadavre déterré.

Madame Dubois, en larmes, a simplement dit :

« *C'est l'ensorcellement qui continue !* »

« Le retour du Diable », annonce *Le Point*

Le 29 juillet 1985, dans les kiosques de journaux et dans les gares, on remarquait une grosse tête de Diable ouvrant la gueule, avec une inscription en majuscules jaunes : « *Sorcellerie, le retour du Diable* ». C'était la couverture du *Point*.

Ce numéro était consacré aux crimes rituels, envoûtements, possessions, exorcismes, et on apprenait que « *Belzebuth regroupait alors en France 30 000 disciples* ».

Une enquête menée par **Roselyne Bosch** apprenait aux lecteurs du *Point* que des millions de Français étaient alors **persuadés d'être victimes du Diable**.

Cette journaliste insistait sur la quantité de « *sabbats organisés régulièrement dans les HLM ou dans des parkings et elle révélait qu'une cérémonie Vaudou avait eu lieu dans les sous-sols du* ***ministère de la Défense****, à Paris,* ***où l'on avait retrouvé des fragments de cervelle humaine...*** »

D'après ses recherches, on estimait, en 1985, le nombre des sorciers, mages et désenvoûteurs exerçant en France à 30 000, dont les tarifs étaient assez élevés : **5 000 à 15 000 francs la séance de désenvoûtement**.

Satan est revenu brûler l'église

Cette fois, il n'y avait pas de mort ! Le **Père Escalier**, curé de l'église Notre-Dame-de-Nazareth de Valréas, avait trouvé, en août 1985, un message écrit sur les portes : « *Je suis Satan et Je reviendrai* ». Le prêtre, ne prenant pas la menace au sérieux, se contenta d'effacer l'inscription et songea à quelque mauvaise plaisanterie. Il s'était trompé ! Dans la nuit du dimanche 17 septembre, Satan est bien revenu : l'église s'est embrasée et l'on a pu lire dans plusieurs quotidiens la tragique nouvelle :

« *Malgré la promptitude des secours, une partie de l'église était la proie des flammes et les dégâts sont considérables, on les estime à plus d'un million et demi de francs ! Ce sont surtout les orgues, admirable travail des Maîtres du XVIe siècle qui ont souffert ; quant au grand portail, lui aussi du XVIe siècle, il est totalement détruit.* » Depuis, le nom de Satan revient souvent parmi les vendangeurs de cette commune du Vaucluse !

Même la *Gazette officielle du Vatican* s'intéresse au Diable !

Dans toute la presse européenne, on a lu des extraits d'un texte publié le 21 février 1986 par le journal du Vatican, *Acta apostolicae*.

Le prélat **Corrado Balducci**, démonologue, y étudiait la terrible offensive du Diable et de ses collaborateurs. Après de longs calculs, il était parvenu à découvrir que « *l'Armée infernale comprenait 1 758 640 176 diables de tous grades* ». Se montrant satisfait de la nouvelle attitude du Vatican, il écrivait: « *L'intervention du Saint Siège était nécessaire pour mettre fin à des pratiques très dangereuses. Il convient de ne pas oublier que sur 5 000 prétendus possédés, on ne rencontre guère que trois ou quatre victimes de possession diabolique. La plupart de ces cas doivent être soumis à un psychiatre et un exorcisme peut toujours provoquer un choc chez un malade non possédé...* »

En effet, le pape avait cette opinion et il le révéla publiquement le 26 août suivant. Chaque mercredi, il prononçait une allocution très écoutée et il réserva celle du 26 août à ce danger de l'exorcisme et au fameux ange déchu, Satan, cette créature subordonnée à la puissance de Dieu.

« Quand le Diable s'en mêle »

C'est le titre d'un reportage publié en 1986 par *VSD* dans lequel on trouve un compte rendu détaillé d'une des messes noires données en spectacle dans sa propriété des environs de Paris par **Patrick Guérin**, la grande vedette de la sorcellerie contemporaine, « la star de la messe noire ».

Chaque samedi, pour assister à cette cérémonie, les fidèles arrivaient en autocars, prêts à donner leur obole au mage tout puissant.

Les journalistes de *VSD*, **Charles Chenivesse** et **Yvon Stefanovitch** y ont assisté, eux aussi.

L'office, en été, commençait vers 22 heures, en plein air, les objets du culte étaient posés sur deux tables recouvertes d'un drap noir : un pentagramme « qui permet la concentration des entités », deux grandes bougies, une corde, une épée, une baguette destinées à chasser les envoyés du Diable. Auprès de ces accessoires, bien en vue, un crâne humain et un calice plein d'hosties.

Tandis que fumait un encens purificateur, on voyait arriver, vers 22 heures 30, le mage, accompagné de **Sidonie**, une jeune femme légèrement vêtue d'une tunique.

Patrick l'aidait à se dévêtir et elle s'étendait, toute nue, sur le drap noir.

Le mage commençait alors ses incantations et ses prières, imposant les mains sur le corps de la dame nue, pendant que **Christian**, son grand-prêtre, psalmodiait quelques paroles adressées au dieu de la soirée : **Johah** ou **Jaho**...

A cet instant, Patrick attrapait le poulet du sacrifice et lui tranchait la tête.

Tandis que le sang coulait sur le corps frissonnant de Sidonie, il lui prenait les mains et s'allongeait à son tour sur le drap noir, perpendiculairement.

Après quelques secondes de recueillement, il donnait un ordre d'un ton sec :

« Plie-toi à mon bon vouloir et soumets-toi à ma volonté .»

Le sacristain, un fidèle choisi pour la circonstance, prenait les hosties qu'il déposait sur le ventre du mage. Un quart d'heure plus tard, il s'éveillait et Sidonie, à peine libérée des transes qui l'avaient fait trembler, regagnait la maison toute seule.

La messe était terminée. A son tour, le mage retournait chez lui, et les fidèles allaient prendre l'autocar du retour.

Une fois seuls dans la villa, Patrick Guérin et ses collaborateurs cassaient la croûte.

Quant à Sidonie, elle disait ressentir l'impression d'avoir été *« transpercée par une aiguille »*.

Le sorcier célèbre reconnaissait volontiers que ses messes noires n'étaient pas très... orthodoxes, mais il refusait catégoriquement de se voir assimiler aux satanistes. Il déclara aux envoyés de *VSD* : *« Mon fluide, mes pouvoirs parapsychologiques, mon potentiel magique, je les mets au service de ma clientèle dans un sens positif. »*

Les messes noires, les exorcismes sauvages et le Diable sous toutes ses formes devinrent les thèmes préférés des journaux italiens. Les uns racontaient de vieilles légendes sataniques, d'autres présentaient des extraits du *Rituel romain* ou des raisons du fabuleux retour de la sorcellerie.

Enfin, arriva dans toute l'Europe et même en Amérique, une grande nouvelle : un « Congrès du Diable » aurait lieu à Turin, en 1988. Cette décision avait été prise au Vatican, après de longs entretiens entre prélats.

En septembre 1987, *Télé 7 Jours* publia une interview du père **Jean Vermette**, vicaire général de Montauban, auteur d'un ouvrage intitulé *Occultisme, magie, envoûtements*.

Ce prêtre fit une mise au point assez remarquable :

« Il y a un retour en force de l'occultisme et des sectes sataniques, chaque diocèse a son exorciste... et le nôtre est débordé par les appels désespérés de gens qui s'imaginent qu'on leur a jeté un sort ou qu'ils sont possédés par le démon... La plupart d'entre eux souffrent de troubles pathologiques... »

Commentant ce genre de propos, **Arnaud Bizot** publiait, le 31 mars 1988, un important article dans *Le Journal du Dimanche*, avec un titre impressionnant : *« Le Diable est de retour. A la veille de l'an 2000, Satan se porte bien »*.

Monsieur Bizot affirmait que les Français étaient de plus en plus persuadés d'être des victimes du Diable.

« D'après de récents sondages, 84 % des Français s'intéressent au surnaturel .»

Il citait un mot de **Michel Bournias**, docteur es-sciences et biochimiste qui avait écrit dans la revue *Psychologie* : *« Même les scientifiques y croient. »*

Il donnait d'autres preuves : *« Personne n'échappe au Diable. L'Allemagne a cru que l'un de ses champions de foot, **Rummenige**, était victime d'un sorcier français... **Julio Iglésias**, persécuté par une "groupie" estimait qu'on lui jetait des sorts... responsables de ses fréquentes extinctions de voix. En France, on ne compte plus les affaires hallucinantes, elles embarrasssent les juges à l'heure du verdict. Elles inquiètent l'Eglise. »*

Enfin, Armand Bizot faisait remarquer que les provinces les plus christianisées de France étaient les plus riches en apparitions.

Cependant, d'après les exorcistes sérieux et les statistiques, 90 % des cas sont le fait de paranoïaques atteints de folie de persécution.

Plusieurs revues médicales rappelèrent alors que le révérend père **Le Tonquédec** avait déjà parlé du danger de l'exorcisme.

Cette année 1988 demeure une année très marquée par le Diable, mais également par les interventions des prêtres exorcistes. Au mois d'octobre, ce fut le tour du **père Devander**, qui assurait, à soixante et un ans, la mission d'exorciste à Poitiers. Interviewé par **Sophie Tatil**, cet éminent chasseur de démons fit une réponse surprenante. A la question qui lui fut posée : *« Croyez-vous au Diable ? »*, il répondit :

« Je crois en Jésus-Christ... Je ne crois pas au Diable. Mais je sais qu'il existe ! »

Un clou dans le cœur pour chasser un vampire

L'information venait de Yougoslavie, en mars 1988, et elle provoqua dans la presse européenne de multiples comptes rendus : une jeune fille avait été tué, *« à coups de fourche »*, par sa mère et sa sœur ! Une affaire de famille... Selon les deux meurtrières, **Marica Stankovic** était habitée par un vampire ! Après l'avoir assassinée avec la fourche, les deux femmes lui avaient enfoncé un long clou dans le cœur...

Le « Congrès du Diable » à Turin

Comme prévu, le « Congrès du Diable », organisé par la municipalité de Turin, commença le 17 octobre 1988. Mais cette manifestation, pour laquelle elle s'était fait allouer la coquette somme de 10 000 dollars, irrita le Vatican, alors que plusieurs ecclésiastiques de haut rang participaient aux travaux, comme Mgr **Romano**, le cardinal **Ballestrero**, le cardinal **Ratzinger**, etc.

La réunion se déroula dans une vaste salle prêtée par la Caisse d'Epargne. Le cardinal-archevêque, Mgr Ballestrero, s'inquiétait des récents sacrilèges observés dans toute la région. Ses exorcistes lui avaient fait des rapports sur les nombreux vols de vases sacrés, de vêtements sacerdotaux et d'hosties consacrées, destinés à des messes noires.

Ces propos furent aussitôt reproduits dans les journaux de toute l'Europe et même plus loin !

La situation, aux yeux des prélats, s'aggravait chaque jour. Un sondage effectué deux semaines avant le « Congrès du Diable » avait prouvé que 46 % des personnes interrogées croyaient au Diable et que 38 % le redoutaient. 55 % des Italiens le considéraient comme « le symbole du mal », 21 % comme « un mystère » et 9 % seulement comme « un coquin »...

Une affirmation du cardinal Ratzinger allait démontrer l'utilité de l'exorcisme par une définition du Diable qui fit sensation :

« Une lecture réaliste de l'Histoire, avec son abîme d'atrocités toujours renouvelées et qui ne s'expliquent pas par l'homme seulement, prouve que le Diable est une présence mystérieuse... mais bien réelle et pas seulement symbolique ! »

Documents rares d'un exorcisme dans une église italienne en 1945. Une opération que les psychiatres jugent dangereuse pour les malades qui se croient possédés. Pendant que le prêtre exorcise la patiente, il faut la maintenir sur son siège...

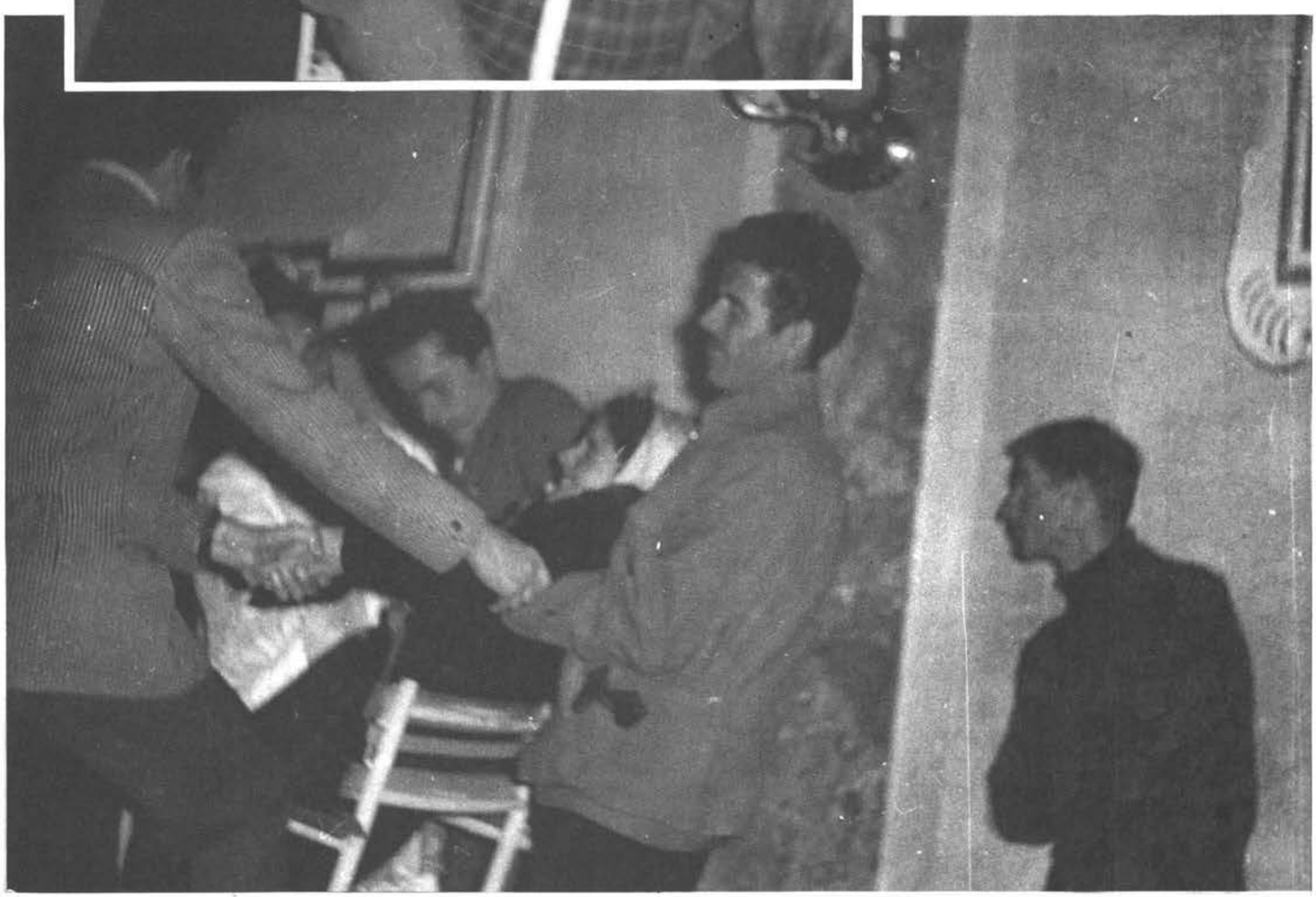

LE PROCES DIABOLIQUE DU BUCHER DE FAAITE

Polynésie, atoll de Farité. Six personnes vivantes sont jetées dans un bûcher le 2 septembre 1987 lors d'une scène d'hystérie collective.

Le mercredi 28 mars 1990, se déroulait à la Cour d'assises de Faaite, la troisième journée d'audience du procès du bûcher de Faaite.

Sur l'atoll ensoleillé des Tuamotu, un fils avait tué sa mère tandis qu'un frère tuait deux de ses sœurs. En septembre 1987, six personnes avaient été brulées vives sur un bûcher installé derrière l'église parce qu'elles étaient «possédées»...

Trois femmes d'une cinquantaine d'années qui prêchaient le Renouveau charismatique avaient réussi à convaincre les 180 habitants de l'atoll que, pour empêcher la fin du monde, il fallait tuer...

Le drame commença par l'exécution d'un homme soupçonné d'être possédé du Démon, **Tantu Togoraki**. Un des « fous de Dieu », **Tavita Tapi**, un gros garçon de 25 ans, ayant décidé d'emmener sa mère pour assister à cet exorcisme spectaculaire, la fit monter dans le camion de la commune.

Après que Tantu Togoraki fut réduit en cendres, Tavita Tapi voulut chasser le Diable du corps de sa mère. Avec l'aide de son ami **Paul Tchiva** et de quelques autres « fous de Dieu », il tenta de la désenvoûter en l'aspergeant d'eau de mer et en lui enfonçant une cuiller dans la gorge, ensuite on appuya très fort sur son estomac et son ventre pour obliger le, ou les Diables, à s'enfuir.

N'y étant pas parvenu, il la jeta dans les flammes.

Mars 1990 Le procès

Le président du tribunal, **Marcel Bihl**, posa quelques questions à Tavita Tapi qui donna des détails horribles sur cette affaire : « *Je tenais ma maman par les mains, en signe d'affection, mais, à vrai dire, elle n'était plus ma mère : elle était possédée ! Elle n'avait plus son visage habituel... il avait complètement changé : je pensais que c'était une autre femme !* »

Le président lui demanda alors :

« *Est-il exact que vous avez décidé, vous-même de la jeter sur le bûcher ?*

« *Oui ! J'ai même été chercher du bois pour le bûcher et je l'ai mise dans le feu parce que Paul m'avait dit qu'autrement mes sœurs et mes frères seraient eux aussi possédés !* »

A la question : « *Quand vous l'avez jetée dans les*

flammes, vous avez dit : "Dégage Satan !" Est-ce vrai ? »

Tavita lui répondit : « *Oui !* ».

« *Des témoins,* reprit le président, *ont affirmé qu'à ce moment, vous avez ri ! Que vous étiez content !*»

« *Oui, c'est la vérité... Je l'aimais, mais mes pensées ont été détournées... Je pensais qu'elle n'était plus ma mère !* »

C'est également ce que déclara Paul Tchiva qui avait donné un coup de main au meurtrier. « *Je peux,* dit-il, *vous confirmer que cette femme-là était bien possédée ! Juste avant de mourir, je l'ai entendu dire à Tavita : "Courage ! Il faut que le démon sorte de moi. Prends soin de mes enfants"...* »

Ensuite Paul Tchiva, gérant de la poste à Faaite, fit un compte rendu de la séance d'exorcisme qu'il avait tenté sur Mareko, habité par sept démons qui le torturaient :

« *C'est Mareko qui m'a demandé de plonger ma main dans sa bouche pour les attraper. Je l'ai fait, alors Mareko a craché et il a souri en criant : "Un démon est sorti ! Continue"... J'ai continué pendant toute la nuit et j'ai arraché les démons qui torturaient Mareko... L'un après l'autre !* »

Maître **Claude Girard**, conseil des parties civiles, lui demanda : « *Avant d'être gérant de la poste, vous avez suivi les cours du Petit Séminaire ? Est-ce qu'on vous y avait parlé du Diable ?* »

Tchiva répondit : « *Oui... Le démon existe, comme le Bien...* »

William Teata, autre chasseur de démons, était accusé d'avoir participé aux séances d'exorcisme qui avaient tué deux de ses sœurs.

Il expliqua les raisons qui l'avaient poussé à cette conjuration obstinée du mauvais sort :

« *Dieu avait menacé de renverser notre île... La pythonisse de Tahiti,* ***Sylvia Alexandre****, nous a dit que Faaite était cernée par des ennemis. Il fallait agir... nous avons chassé les démons, c'est tout* »

Un autre accusé, **Trihora Tiaiho**, évoqua avec émotion, le rôle joué par le passage sur l'atoll de trois prêtresses du « *Renouveau charismatique en août 1987* ».

« *Elles ont eu sur nous tous une influence néfaste ! Pourquoi sont-elles venues ici ? Elles ont tourné nos esprits vers le Mal et, aujourd'hui, nos enfants sont loin de nous.. J'implore tous les habitants de Faaite de nous aider par la prière...* »

Après cette mise au point qui fit pleurer toute l'assistance, Trihor Tiaho s'adressa aux membres du tribunal :

« *Nous sommes là maintenant, à cause de ces femmes, alors que nous aimerions tant être encore là-bas et vivre la vie heureuse d'autrefois...* »

Cette affaire des bûchers de Faaite, rappelant les drames du Moyen-Age, a bouleversé le monde entier...

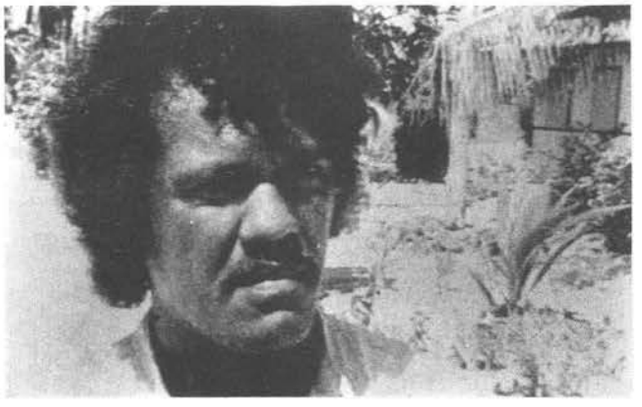

Octobre 1990

Dans un village hongrois, Mezökovachaza, un adolescent de seize ans, **Christian**, a tué sa sœur **Christina** âgée de treize ans. Après avoir enfoncé un couteau dans le dos de l'enfant, il a frappé, ensuite, l'a déshabillée et il lui a coupé le nez et les seins, puis il lui a retiré les intestins qu'il a pendus dans la bibliothèque et il a déposé son foie sur une table. Quand il a eu terminé ses opérations, il a dessiné une grande croix sur le mur et a écrit en grosses lettres : « SATAN ».

Enfin, il tenta de se suicider en s'enfonçant un couteau dans la poitrine, en essayant de se couper les veines et en avalant des barbituriques.

Transporté à l'hôpital de Gyula, il répondit à un interrogatoire le 6 octobre.

Quand on lui demanda ce qu'il ressentait, Christian répondit : « *Rien ! J'ai vécu ce que je voulais vivre !* »

La police retrouva dans la chambre du jeune meurtrier plusieurs ouvrages de sorcellerie, plusieurs cassettes de rock satanique, ainsi qu'un curieux poème racontant le meurtre d'une famille.

Dans l'une de ses poches, on découvrit une feuille de papier sur laquelle il avait copié soigneusement une liste de treize commandements du Mal, on pouvait y lire celui-ci : « *Je m'emploierai à développer le royaume de* ***Satan*** ». Au lycée d'Oroshaza, plusieurs camarades d'école de l'assassin déclarèrent qu'il avait des goûts bizarres, qu'il était toujours habillé en noir et portait une grande croix de métal à l'envers qu'il appelait « *La croix de Satan* ».

Un de ses professeurs l'avait même entendu dire : « *Je ne serai un vrai sataniste que quand j'aurai tué un être humain .*»

Les voisins de sa famille révélèrent à la police que Christina avait peur de son frère, quant à sa mère, elle a reconnu que Christian avait de mauvais instincts : « *Dès que Christina est née, j'ai bien senti qu'il cherchait à lui faire du mal. Il avait des jeux méchants, il lui arrivait d'écraser la tête des chats .*»

En 1989, il avait été examiné et traité par un psychologue... Mais comme il avait semblé plus calme, on avait décidé d'arrêter le traitement. Faisant partie d'un groupe de rockers, Christian retrouvait régulièrement ses camarades pour des réunions nocturnes dans un caveau abandonné du cimetière de son village...

Faits divers diaboliques

A la suite d'une enquête dans les dix-neuf départements de la Hongrie, lancée par la Prévention de la délinquance, on a découvert, à la fin de cette année 1990, la présence de huit groupes sataniques.

Des journaux britanniques et des magazines français ont publié la « *Déclaration d'un lycéen de dix-sept ans qui, tout en étudiant les sciences et l'histoire à Oroshaza, est intéressé par le Diable et le Satanisme. Il s'appelle Szolti et il est, lui aussi, vêtu de noir .*»

« *Le satanisme,* a dit cet étudiant, *est une révolte contre Dieu. Dieu n'est pas bon. Il est cruel parce qu'il est l'auteur de la Création, source de souffrance, de maladie et de mort. Satan est le Bon Démon parce qu'il travaille à éteindre la vie sur la terre...* »

Assassinat de Nathaniel, mage et voyant célèbre

Dans le *Guide des Voyants,* publié en 1985 par les Editions Philippe Leband, **Gilbert Duquenoix**, dit **Nathaniel**, a raconté sa vie en quelques lignes :

En Angleterre, en Amérique et ailleurs, le drame du « rock satanique » a envahi la presse.

LE PROCES DU 15 JUILLET 1990

Le Figaro, 3 août 1990.

En 1969, les illustres « **Rolling Stones** » créaient aux Etats-Unis *Sympaty for the Devil*. Cet hommage au Diable remportait un énorme succès lorsqu'un soir, un spectateur, pendant qu'ils l'interprétaient, braqua un révolver vers la scène. Un homme du service d'ordre eut la présence d'esprit d'abattre ce trouble-fête. Ce fait divers, monté en épingle, servit de publicité au groupe.

En 1971, un autre groupe, alors très connu, « **Led Zeppelin** », lança *Stairway to Heaven*. On leur reprocha d'avoir glissé dans ce morceau quelques messages subliminaux d'un caractère satanique...

Les journaux donnèrent quelques échos sur ces diableries musicales mais le groupe, qui allait connaître une véritable célébrité grâce à la presse de tous les pays, c'est celui des « **Judas Priest** », composé de cinq musiciens qui avaient débuté en Angleterre en 1974. Tout se présentait bien pour ce groupe, lorsque, le 23 décembre 1985, deux jeunes Américains se tirèrent, au Nevada, un coup de carabine dans la tête après avoir écouté les « **Judas Priest** » : **Raymond Belknap**, 17 ans, et **James Vance**, 19 ans. Belknap mourut sur le coup tandis que Vance, atrocement défiguré, survécut pendant trois ans.

Les familles des deux suicidés, prétendant que le groupe en question avait placé des « messages » dangereux dans leur album *Tined glass*, exigèrent des indemnités et un procès retentissant commença, le 15 juillet 1990, à Reno. Par tous les journaux du monde, on sut qu'un ingénieur du son, embauché par les familles plaignantes, avait découvert des messages subliminaux poussant au suicide dans la chanson *Mieux que ce soit toi que moi*.

Une physicienne informatrice avait, disait-on, soutenu la même thèse avec présentation sur ordinateur. Psychologues et experts défilèrent dans la salle du tribunal pendant plus de deux semaines.

Le 31 août 1990, *Le Figaro* réservait à ce procès trois colonnes. L'article, envoyé de Los Angeles, était signé **Catherine Delaprée**.

« Comment prouver l'existence de quelque chose d'invisible et d'inaudible ? C'est la question que trois avocats ont dû résoudre pour convaincre un juge de Reno que Raymond Belknat et James Vance s'étaient bien suicidés sous l'influence des messages subliminaux contenus dans la musique rock Hervy mental, du groupe britannique "Judas Priest ".

Le procès du groupe satanique

Catherine Delaprée insistait sur le nombre des dépositions contradictoires : pour le docteur **Tanenbaum**, le psychologue qui avait traité James Vance, *« seul un message subliminal pouvait le pousser au suicide »*. Un de ses collègues de l'université du Michigan abonda dans son sens, alors que l'un de ses confrères de l'université de York déclarait :

« Il n'existe aucune preuve scientifique sur l'efficacité de tels messages. Tout ça ne sont que des âneries.»

Cette opinion fut reprise et développée par des membres de l'université de Stanfort...

Finalement, le juge reconnut que le groupe accusé avait bien enregistré des chants sataniques qui pouvaient, éventuellement, pousser au suicide, mais que ces messages n'étant pas « intentionnels » les chanteurs du groupe n'étaient pas « des suppôts de Satan ».

Grâce à un bon avocat, ils furent acquittés et purent poursuivre triomphalement leur carrière.

La description de l'attitude de leurs spectateurs a été publiée dans plusieurs magazines : « Six à sept mille fans, grimpés sur leur siège, reprennent en chœur des chants sataniques en tendant les bras, l'index et l'annulaire formant des cornes... »

Des disques des « Judas Priest » ou d'autres groupes du même style furent interdits en Allemagne par le cardinal **Ratzinger**. Cette décision provoqua, dans la presse, une réaction inattendue. Plusieurs journalistes accusèrent le saint homme *« d'exclure ainsi les jeunes de l'Eglise »*.

Il est cependant évident que certaines paroles de ces chants bizarres peuvent choquer les bien-pensants :

« Renonce à toute religion
« Offre-moi un sacrifice
« Enfourche la monture de Satan.»

■

« Je me demande si je ne fais pas passer ma mythomanie à travers la voyance... »

On le traitait alors de « *star de la bonne aventure»* sur TF1 et de « *médium des médias* ».

Ancien chanteur, il devint voyant à 38 ans, en 1980, à la suite d'un pari. Sa vilaine voix ne lui permit pas de poursuivre sa carrière de chanteur.

« *En revanche,* déclarait-il en 1985, *le voyant que je suis devenu a ouvert... et même défoncé les portes de la télévision...* »

En octobre 1990, le corps de cette vedette de la voyance était découvert, tout nu, les mains et les pieds attachés, et une cagoule sur la tête, dans sa villa de Champigny (Val de Marne). La maison avait été fouillée et des objets plus ou moins diaboliques étaient éparpillés sur le parquet.

On l'avait vu souvent à la télévision dans les films de voyance et on l'entendait régulièrement à la radio.

Le Parisien consacra un quart de page à cet assassinat, mais curieusement de nombreux journaux n'en parlèrent même pas !

Un conseil de sorcière

Le 13 août 1990, au cours du Ve congrès de la Médecine populaire de Lisbonne, une « sorcière » a fait cette déclaration. Nous dirons plutôt qu'elle donna un conseil :

« Pour guérir les démangeaisons dans les jambes, ce qui signifie "avoir le Diable au corps", prendre de vieux (c'est impératif) crapauds, des cheveux, des chiffons et autres vieilleries au choix, faire un feu, y jeter le tout... Ensuite, sauter dessus trois fois en disant : "Mauvais esprit, je te conjure".»

Le diable revient !

Ce précieux conseil fut reproduit dans quelques journaux et on le retrouvait, en bonne place, dans un numéro spécial du *Nouvel Observateur* du 20 décembre 1990.

La couverture de ce magazine montrait, comme l'avait fait cinq ans plus tôt *Le Point*, une tête de Diable, mais, cette fois, il était dessiné en traits rouges, cornu et souriant, et le titre en majuscules jaunes annonçait : « Le Diable revient... Crimes rituels, envoûtements, rock satanique... »

Dans une sorte de préface, on lisait quelques précisions :

« Satan est en pleine forme ! En France, un jeune homme sur deux y croit, les exorcistes de l'Eglise sont débordés, les jeteurs de sort font fortune, comme les organisateurs de messes noires plus ou moins orgiaques... »

En décembre 1990, le père **Lambey**, l'exorciste d'Autin que l'on avait vu et entendu sur Antenne 2 en janvier 1985, a expliqué aux journalistes du *Nouvel Observateur* les motifs qui poussent aujourd'hui les hommes à se croire envoûtés ou victimes d'un jeteur de sorts:

« Des affaires qui périclitent, des chagrins d'amour, des accidents, des divorces ratés, une série de malheurs auxquels chacun veut trouver un responsable. Comme ils ne comprennent pas ce qui leur arrive, mes clients disent : "Je suis possédé, ou X m'a jeté un sort, c'est plus facile... Pour les soulager, je prononce quelques prières et, la plupart du temps, ça les apaise"... »

Une statistique donnait alors des chiffres impressionnants. L'abbé **Robert Beauvery**, chargé des cours de démonologie à l'Institut catholique de Lyon, a écrit que plus de cinq cents personnes venaient chaque année demander des exorcismes aux deux exorcistes officiels, assistés, heureusement, par une équipe de dix spécialistes, non religieux, médecins, psychiatres, sociologues.

Le père Lambey, lui, en recevait cette année-là plus de vingt-cinq par mois, dans son bureau de l'évêché...

A propos de la reprise du film *Haxan*

Réalisé en 1922 par le Danois **Benjamin Christensen**, le film *Haxan ou la sorcellerie à travers les âges*, a été de nouveau présenté à Paris, en janvier 1991, au cinéma « Les 3 Luxembourg ».

Cette remarquable évocation des phénomènes de possession et d'envoûtement, avec tentative d'explication rationnelle, n'a intéressé qu'un petit nombre d'amateurs. Il s'agissait d'une version restaurée, sonorisée et agrémentée d'un commentaire et d'une musique originale.

Dans *Le Figaro* du vendredi 1er février, **Gilbert Guez** a publié une biographie de Benjamin Christensen : né à Viborg en 1879, successivement étudiant en médecine, chanteur d'opéra, auteur et réalisateur d'*Haxan*, dans lequel il avait tenu à interpréter lui-même le rôle du Diable.

Plusieurs critiques ont fait l'éloge de ce film où ils ont cru voir *« le plus violent réquisitoire contre la criminelle Eglise, son Inquisition et ses instruments de torture... »*

Alors que sortait la suite du film *L'exorciste*, l'abbé **René Laurentin** rédigea pour *Le Figaro* du 1er avril 1991, un article dont les sous-titres ont surpris : « Le Diable revient », le titre de l'article, était évidemment celui du numéro spécial du *Nouvel Observateur*, mais les sous-titres étaient inédits : « Que font les exorcistes ? Psychiatres et exorcistes, alliés ou ennemis ? »

L'abbé Laurentin commença par citer un mot du ministre de la Culture, monsieur **Jack Lang**, qui, en juillet 1990, avait confié à un journaliste de *Passages* : *« Je veux bien donner mon âme au Diable, car il est source d'invention permanente, si on sait en faire usage.»* Cette citation n'était suivie d'aucun commentaire...

Selon l'article de cet éminent spécialiste, la quantité d'exorcistes serait trop réduite : *« Nombre de diocèses n'en ont point et, en bien d'autres, on nomme des psychologues... »*

Poursuivant son exposé, l'abbé Laurentin s'étonna qu'en ces temps tourmentés, Rome, réalisant la réforme des exorcismes de 1614, remette le *Nouveau Rituel* à quelques exorcistes... *« ad experimentum »*. Il s'exclame même : « Où va-t-on ? »

A l'heure où la culture moderne a rangé les démons au rayon « Mythologie », les théologiens cherchent à prouver qu'ils n'existent pas. Les manifestations apparentes du Diable relèveraient de la psychiatrie, et, devant cette attitude, l'abbé, choqué, rappelait que la plus grande habileté du Diable... c'est justement de faire croire qu'il n'existe pas.

En fait, le danger venait surtout de Rome, qui avait confié la réforme en question à des théologiens et non à des exorcistes expérimentés.

« Sont-ils, demanda l'abbé Laurentin, *des ennemis du progrès, les frères ennemis des psychiatres ? Non ! Ce sont souvent des scientifiques qui travaillent en collaboration étroite avec des psychiatres... L'exorciste discerne avant tout les signes spirituels, les médecins constatent des anomalies et les signes cliniques sont incohérents, les remèdes spécifiques*

n'opèrent pas, ou produisent même l'effet contraire !... Et l'exorciste obtient une libération spectaculaire... Les possédés retrouvent paix, sommeil, joie, équilibre... »

Les observations de l'abbé Laurentin au sujet de l'incontestable retour du Diable sont très justes :

« Le monde travaille pour Satan : drogue, maffia, désordres sexuels, violences, chantage prospèrent. Mais, aujourd'hui, cela ne suffit pas, il revient ostensiblement, il est devenu un des symboles prestigieux de la publicité. Les absurdes messes noires prolifèrent en Italie... et ailleurs. Bien des vedettes du hard-rock se sont consacrées à Satan. Mais leur succès vertigineux fut souvent suivi du suicide. Le Diable n'a pas d'ami, il n'a que des esclaves... »

Georges Bourdin, l'homme qui prétend avoir enchaîné Satan et Lucifer

Monsieur **Georges Bourdin,** qui s'est baptisé **Hamsah Manarah**, a eu droit, le samedi 27 avril 1991, aux trois quarts de la page 28 du *Figaro*.

Le titre était : « Visite chez les illuminés de Castellane », et le sous-titre précisait que monsieur Bourdin affirme *« avoir enchaîné Satan et Lucifer »* et qu'il a fait de son temple un « Luna-Park mystique ».

Auprès du « Temple des religions du Mandarom », le gourou Hamsah Manarah a fait construire sa propre statue (33 mètres de béton et de fer) qui domine le lac de Castillon, et qui a été bâtie en 1990.

A proximité, on voit une autre statue, celle du prophète, de 20 mètres de hauteur : un boudha assis.

Installée en 1970, la communauté de Mondarom ressemble, en effet, à une sorte de « Luna-Park » ou de « Disney-Land ». Le chemin qui conduit à une synagogue, à une mosquée, en passant par un temple, est bordé de lions et d'éléphants en plâtre.

On y rencontre régulièrement des moines et des moinesses aux tuniques de couleurs vives. Ils ont sur la tête un bonnet de nonce thitébain avec sur le haut un bandeau qui permet de chasser le Diable. Souvent, ils tournent en rond autour de leur idole, en récitant des prières magiques.

A la suite de l'édification de la statue de Georges Bourdin, il y eut une cérémonie impressionnante, le 22 août 1990, au cours de laquelle le maître annonça à la foule : *« Je viens d'enchaîner Satan et Lucifer, ainsi que l'Anti-Dieu, après avoir dissolu l'âme de 552 millions de démons...*

Et ce n'est pas tout...

« Dieu, dit-il, *m'a investi du pouvoir total de destruction et de création. Milliards d'humains, si par malheur vous ne me suivez pas, alors je jugerai la terre selon son choix collectif : pour ou contre l'âge d'or, pour ou contre mon royaume. »*

Une offensive de la communauté, concernant l'achat de terrains entourant le domaine du Miradom et l'investissement dans le commerce local, fut interdite par les Renseignements généraux, après une enquête.

Le maire de la commune a déclaré : *« Nous ne voulons pas d'un tourisme messianique... »*

Ceux que les habitants de la région appellent « les deux illuminés d'en haut » vivent actuellement dans la méfiance.

L'un des moines estime que le seul tort des membres de la secte est d'avoir commis des *« erreurs psychologiques dans leurs rapports avec les villageois. »* En résumé, personne ne croit que monsieur Bourdin a réellement enchaîné Satan et Lucifer...

Le 29 juin 1991, journée « Portes ouvertes chez Hamsah Manarah »

Le *Figaro-Magazine* consacrait plusieurs pages à ce même Georges Bourdin, illustrées de photographies aux couleurs chatoyantes. Le reportage est signé **Michel Tauriac**, et les photographies **François Guenet**.

Il s'agissait d'une rencontre exceptionnelle : le seigneur Hamsah Maharah, messie cosmo-planétaire, se trouvait en face du père **Trouslard**, ancien vicaire général de Soissons, aujourd'hui « délégué à la documentation sur les sectes ».

La journée « Portes ouvertes » avait été annoncée un mois auparavant par le seigneur Hamsah Manarah, le fameux messie cosmo-planétaire.

Le père Trouslard, surnommé « curé de choc », ne fut pas impressionné par le luxe du décor, ni même par les discours du messie.

Il a dit plusieurs fois, à propos de ces illuminés : *« Aucun argument ne peut les atteindre. Ce sont des mégalomanes, dominateurs, despotiques. »*

Au retour, Michel Tauriac discuta avec le chasseur de sectes qui lui confia, de sa voix cassée par un cancer du larynx en 1990 :

« Passionné par la liberté, je respecte fondamentalement le droit de croire autrement ou de ne pas croire. Je lutte simplement pour défendre les droits de l'homme, violés et bafoués par les sectes .»

Le Diable décapite la vierge à Vaulry (Haute Vienne)

L'Express du 2 mai 1991 a réservé deux pages à un reportage de **Renaud Leblond** sur la destruction d'une chapelle à Vaubey, un petit village des environs de Limoges.

Cette chapelle, Notre-Dame de Vaulry, appartient à la comtesse **Suzanne de Cordon**.

Les histoires avaient commencé à Limoges où deux journalistes, **Pierre Blois** du *Populaire du Centre*, et **J.-.P. Desplanques** de *L'AFP*, avaient entendu, dans un café, parler de « messes sataniques » dans cette chapelle. Mieux encore, un consommateur avait dit : *« A Notre-Dame de Vaulry, le Diable s'est installé... Il habite là ! »*

Curieux, les deux journalistes se rendirent à Notre-Dame de Vaulry et ils furent étonnés, en voyant couler du sang frais sur la porte de la chapelle et, à l'intérieur, les bancs brûlés, l'autel et le tarbernacle mis en morceaux et la statue de la Sainte Vierge décapitée.

La nuit venue, ces deux journalistes revinrent sur les lieux de la profanation et ils assistèrent, un peu avant minuit, à un curieux spectacle.

« *Soudain*, écrivit Pierre Blois, *notre regard est attiré par trois types, l'un deux devient blanc... Il se met à faire des incancations à la lune, à baver, à grogner... Il nous court après. Dieu soit loué, on réussit à regagner la voiture et à se tirer sans demander notre reste !* »

Les quatre cents habitants de Vaulry apprirent l'événement par *Le Populaire du Centre.*

Gilbert Voisin, le maire de la commune, cherchant à apaiser les esprits, décida d'interdire aux voitures « *de monter à la chapelle entre 21 heures et 5 heures du matin...* »

On ne savait pas s'il s'agissait de vandales ou de satanistes, mais dans toute la région on n'a pas oublié les diables et les sorcières.

Dans un ouvrage récemment publié, *Le Limousin ensorcelé*, de **Pierre Lanty**, il est question du Sabbat.

La comtesse de Cordon et son fils refusèrent de croire à une manifestation diabolique, elle se contenta de faire cacher les débris de sa chapelle dans une cave de son château en attendant une grand-messe de restauration.

31 mai 1991
Une mère de famille tue quatre de ses enfants parce que sa belle-mère lui avait *jeté un sort* !

Ce fait divers ne remonte pas à un siècle ou deux. Il s'est déroulé dans le Texas en 1978, 1982 et 1989... **Diana Lumbrena**, 32 ans, américaine, a été condamnée, le 31 mai 1991, à Lublock (Texas), pour avoir assassiné quatre de ses enfants : **José Antonio**, 4 ans ; **José Lionel**, 2 mois, **Melmida**, 2 ans, et le petit **Christopher**.

Elle a donné l'explication de ses crimes : « *Ma belle-mère m'a jeté un sort... m'obligeant à tuer tous mes enfants avant qu'ils n'aient 5 ans. Je ne pouvais pas résister !* »

Comme on le voit, dans le Texas, ni les juges ni les jurés ne font confiance aux jeteurs de sorts !

La phobie de l'envoûtement d'un mari jaloux

Dans la même page qu'un article sur «les fausses factures», *Libération*, une fois de plus, s'intéressait, le 29 novembre 1991, à ce bon vieux Diable et à ses méfaits. Le titre de l'article était *«La phobie de l'envoûtement d'un mari jaloux»*.

Il s'agit de la mésaventure d'un Guadeloupéen qui, mécontent d'être trompé et envoûté par son épouse, a tenté de la tuer dans la baignoire.

Le 28 septembre, à Ermont, un voisin policier entendit, à travers la porte une petite fille crier : « Papa, ne tue pas maman ! » Des renforts arrivèrent aussitôt. Le forcené se mit alors à tirer sept fois et fit mouche six fois... Cinq policiers furent blessés au visage; deux perdirent un œil. Un voisin reçut une balle dans l'épaule. La famille fut prise en otage. Le quartier fut bouclé et le siège dura vingt-quatre heures ou presque...

Devant la cour d'assises de Pontoise, le 28 novembre 1991, les raisons de ce massacre ont été exposées : le Guadeloupéen avait découvert dans le sac de son épouse une poupée piquée de trois épingles...

Il courut chez un marabout qui ne put rien faire pour lui : **«il était poussé par une force maléfique».**

Le 28 novembre 1991, il a été condamné, par la cour d'assises du Val-d'Oise, à quinze années de réclusion.

«De nos jours, le démon est partout», a déclaré Daniel Auteuil

Le 30 novembre 1991, quatre jours avant la sortie du film *Ma vie est un enfer*, **Daniel Auteuil,** vedette de cette production très remarquable a parlé du Diable à **Monique Pantel**. L'interview a été publiée avec une photo en couleurs «à la une» et une autre en noir, à la page vingt et une de *France-Soir*.

S'il a été projeté de nombreux films où l'on voyait le Diable, comme *Les visiteurs du soir*, on n'avait pas souvent recueilli les confidences d'un interprète du rôle sur le Diable lui-même.

Daniel Auteuil a déclaré :

« Je crois au Diable puisque je crois en Dieu... De nos jours, le Démon est partout !... Il y a des forces du Bien et des forces du Mal...

« Le Diable est toujours là, c'est même fou de voir qu'il piège les hommes de la même manière depuis le commencement des siècles...»

A propos de son rôle, avec un sourire satanique, Daniel Auteuil a dit :

« Je ne suis qu'un petit Diable maladroit... Je suis un Diable un peu con...» ■

SORCELLERIE

Le diable s'est arrêté à Vaulry

Une Vierge décapitée, des portes maculées de sang frais, un étrange loup-garou... Mais que se passe-t-il

***L'Express*, 2 mai 1991.**

Un bon sujet de reportage

SALEM, « THE WITCH CITY », CAPITALE MONDIALE DES SORCIERES

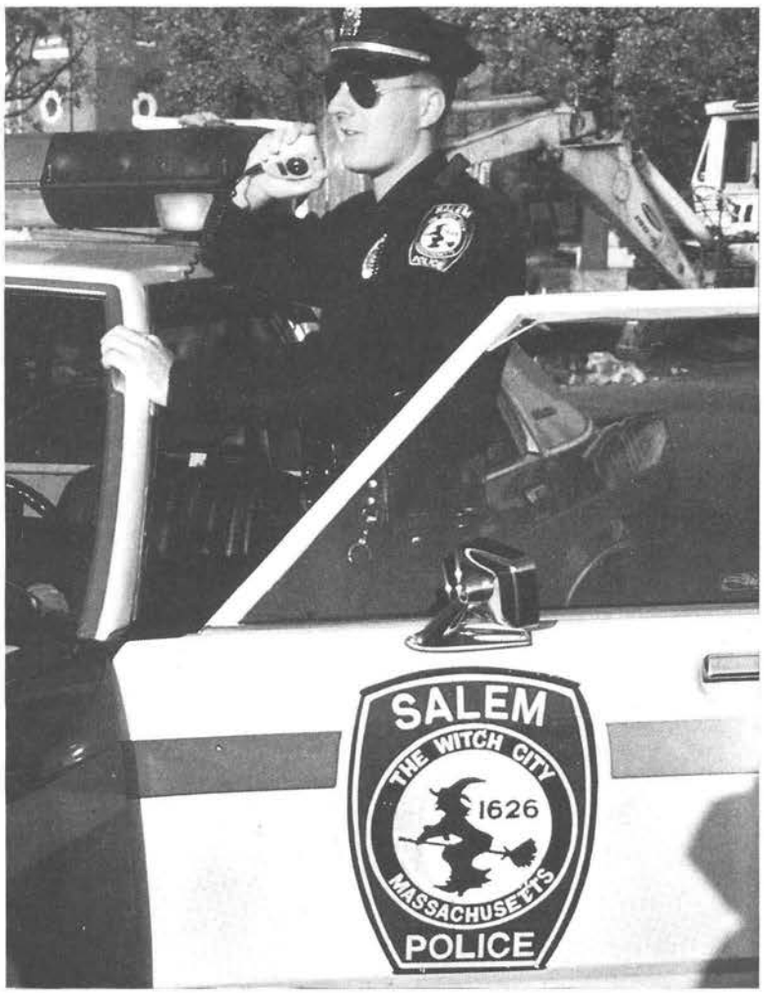

Les sorcières de Salem ne sont pas seulement le titre de la pièce interprétée par **Yves Montand** et **Simone Signoret**, mais aussi celui de plusieurs articles publiés dans la presse du monde entier.

Cette ville de Salem, dans le Massachusetts, dite *« The witch city »*, est considérée comme la capitale mondiale de la sorcellerie. Le symbole officiel de la ville représente une sorcière chevauchant un balai sur un fond de pleine lune. On le retrouve partout, même sur les uniformes et les voitures de la police, ainsi qu'aux frontons des musées, des écoles et sur les portières des taxis...

Les deux mille six cents sorcières de Salem forment une association, une ligue qui réunit neuf millions d'adhérentes en Amérique du Nord. Cette ligue fut fondée en 1986 par **Laurie Cabot**, qui en est la grande prêtresse et officiellement la présidente, nommée par le gouverneur de l'Etat. Elle porte constamment une longue robe noire décorée d'un pentacle et d'attributs magiques.

Selon les déclarations qu'elle a faites en juillet 1990 à un journaliste français, **Michel Raffoul**, ainsi que celles du patron d'une boutique de matériel de sorcellerie : *« La vie quotidienne des sorcières et des sorciers de Salem est rythmée par les cérémonies secrètes de sorcellerie. Nous nous retrouvons entre voisins pour réunir nos énergies psychiques et les utiliser. Si quelqu'un nous menace, nous lui renvoyons l'énergie...*

« Le mal n'est jamais à notre initiative ! »

Dans Salem, on se rend aux cérémonies de sorcellerie comme d'autres vont à la messe. Dès que les participants sont installés, ils forment un « cercle magique » afin de faire passer le don.

Lorsqu'il s'agit d'un baptême, au milieu du cercle, on place une bassine pleine d'eau, eau dans laquelle on a fait macérer

des herbes bénéfiques et l'on y plonge le nouveau-né. Le mélange des herbes est toujours tenu secret.

Le 16 octobre 1991, *Le Figaro-Magazine* a publié, sur sept pages en couleurs, un reportage de **Jean-Pax Méfret** sur la cérémonie prévue pour le 31 octobre. Tout Salem était en émoi, car on devait célébrer le trois-centième anniversaire du procès des « possédées du Diable », qui eut lieu en 1692 et se termina par l'exécution d'une trentaine de personnes accusées de satanisme par une dénonciatrice.

Dans l'interview que Laurie Cabot a donnée à J.-P. Méfret, elle a précisé qu'elle ne pratiquait que la magie blanche, mais elle n'a pas parlé de sa fille qui dirige un magasin d'articles de sorcellerie, talismans, potions magiques, pentacles et amulettes.

A gauche : en 1900 de fausses sorcières nues posaient pour le photographe...

Parmi les remarquables photographies prises par **R. Falco** pour ce numéro du *Figaro-Magazine*, on peut admirer celle d'une fillettte de huit ans qui vient d'être confirmée sorcière par Laurie Cabot. Auprès de la jeune sorcière, Jean-Pax Méfret a posé en compagnie de la grande prêtresse. Sorcière depuis son adolescence, elle est devenue une célébrité. Fréquemment, elle a affirmé : *« Je suis connue dans le monde entier par le bouche-à-oreille... On vient parfois d'Australie pour m'écouter. »*

Les dix commandements de son association ont été publiés intégralement en France, le 9 août 1990, dans *Femme Actuelle*.

... aujourd'hui, ce sont les vrais sorciers, les lucifériens au travail, qui se laissent photographier.

Cette jeune fille vient de se faire confirmer sorcière « diplômée ».

LES DIX COMMANDEMENTS DE SALEM

1 - Les sorcières ne sont pas vouées au mal.

2 - Les sorcières ne font pas commerce avec Satan.

3 - Les sorcières s'habillent en noir parce que cette couleur absorbe l'énergie, et non pour des raisons maléfiques.

4 - Les sorcières ne sont pas laides, vertes, boutonneuses. Il existe des sorcières jeunes et belles, et même des sorciers.

5 - Les sorcières préfèrent emprunter les transports en commun plutôt qu'un balai.

6 - Les sorcières usent de pouvoirs psychiques comme les catholiques font une prière. Pour obtenir un résultat.

7 - Les sorcières utilisent des baguettes magiques pour diriger les énergies.

8 - Les sorcières utilisent l'énergie psychique que toute personne possède en elle.

9 - Les sorcières considèrent la sorcellerie comme une science, un art et une religion dont elles usent en harmonie avec l'univers.

10 - Les sorcières portent l'étoile à cinq branches inscrite dans un cercle qui symbolise les quatre éléments (Terre, Air, Feu, Eau et la cinquième dirigée vers le Ciel, l'esprit divin).

TRIOMPHE DU DIABLE SUR LE PETIT ÉCRAN

Après tant de pages consacrées au Diable dans la presse écrite, on le critiqua ou on lui rendit hommage sur les écrans de la télévision.

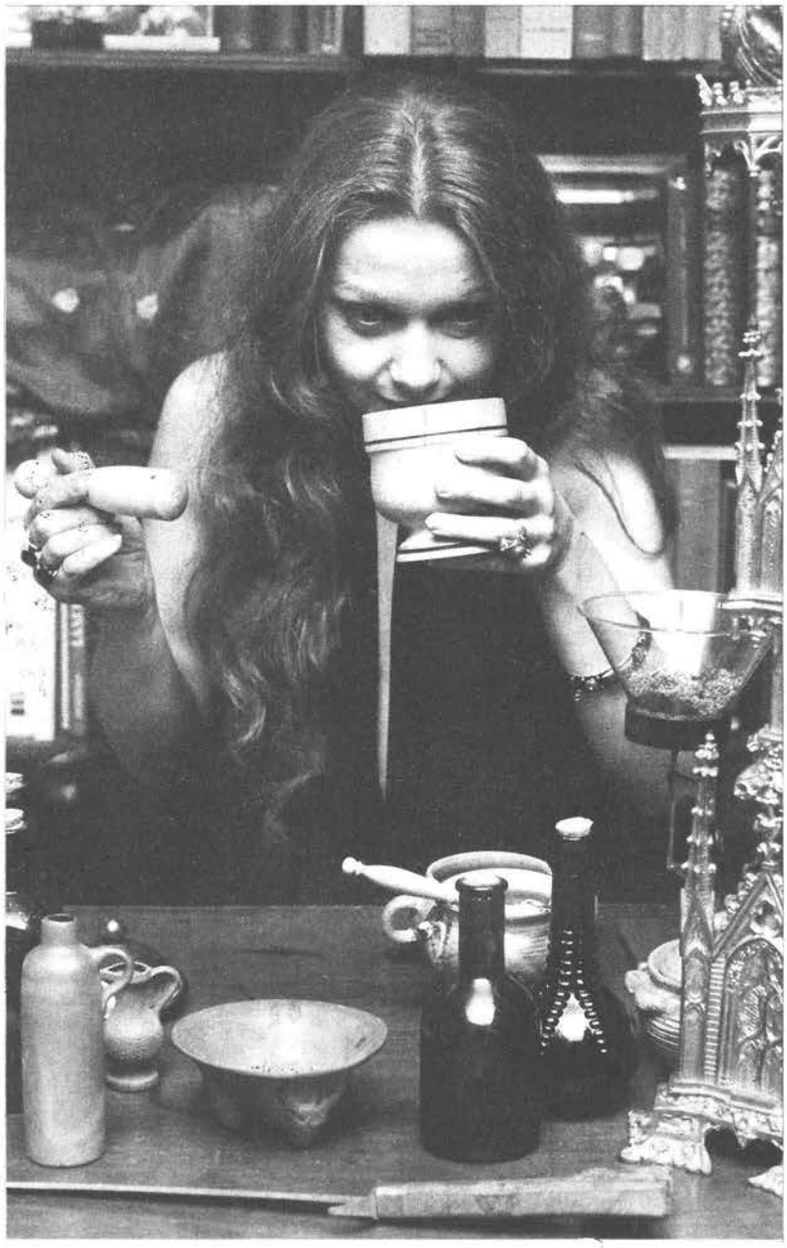

Sylvaine Charley, l'une des premières « sorcières » qui fut filmée, voici quelques années, pour la télévision française.

Le journaliste **André Frossard**, auteur de certains ouvrages aux titres curieux comme *Dieu existe, je l'ai rencontré*, et *Il y a un autre monde*, fut écouté et regardé, en novembre 1976, par les téléspectateurs de FR3.

Quelques jours après cette émission, **Marie-Thérèse de Brosses** l'interviewa pour *Paris-Match*.

Quand on lui demanda s'il était préoccupé par le Diable, il répondit : « *Justement, je vais publier un livre sur lui .*»

— L'avez-vous rencontré ?

— Non, jamais, mais j'ai des contemporains qui le connaissent mieux que moi. Il est en ce moment très satisfait de la tournure que prend le monde... Il est à Genève, il aime Genève où il a un pied à terre... Il aime les coffres, ces choses-là, le côté mécanique, ça je le sais... De Genève, il m'envoie des lettres... Il prétend que j'ai un côté paradisiaque qui a attiré son attention...

Vous vous étonnez peut-être de mes lettres, m'écrit-il, c'est assez normal, vous êtes journaliste, nous aimons tous les deux le même Dieu : "Information".

— Allez-vous lui répondre ?

— Non, je n'ai pas son adresse. Il me dit dans une de ses lettres : «Ce n'est pas la peine que je vous donne mon adresse.»

Le Père Lambey, exorciste d'Autun devant les caméras d'Antenne 2

Le 23 janvier 1985, le **Père Lambey** est venu parler du Diable et des sorciers devant les caméras d'Antenne 2.

Vicaire général du Diocèse, le Père Bernard Lambey était alors responsable national de l'Assemblée qui, chaque année, réunit les exorcistes de France.

Seule une petite croix d'argent, au revers de son veston, indiquait son emploi car, avec son pantalon de flanelle grise et son blazer bleu, on aurait pu le prendre pour un industriel ou un ancien militaire.

« *Mon ministère,* a déclaré ce prêtre, *est un ministère de salut. Je reçois les gens qui font appel à moi, quelques dizaines par an, ils ne viennent pas me dire : "Je suis possédé du Démon", mais ils se croient victimes d'une quelconque machination, le malheur semble s'acharner sur eux. Je tente de les délivrer de leurs angoisses...* ».

Et ensuite, il exposa son plan de travail :

« *Ils se délivrent de leurs fantasmes et je leur explique que ce n'est pas le Diable qui commande, mais Dieu ; j'essaie de les aider par mes conseils. J'évite toute mise en scène, parfois ceux qui viennent me voir ne relèvent pas de mon ministère, mais plutôt du médecin : je les envoie chez un praticien...* ».

Très informé de médecine neurologique et de psychiatrie, cet ecclésiastique a donné à l'hôpital psychiatrique de Chalon de nombreuses conférences.

On l'a entendu protester avec énergie contre les nombreux sorciers, envoûteurs... jeteurs de sorts et autres « charlatans » qui avaient envahi le Berry, la Bretagne et la Normandie. Il traita de « *bazar à gogos* » les brochures publicitaires des spécialistes de l'occultisme et de l'astrologie.

A ce propos, le Père Lambey aurait pu citer le cas d'une hôtelière de Nancy, un peu naïve, qui avait payé 65 000 F un *talisman sur papier hygiénique.*

Quant aux désenvoûteurs et jeteurs de sorts, il prétendit qu'ils étaient « *des personnages effrayants qui exploitent la pauvreté culturelle des autres* ».

Il s'éleva enfin contre ceux qui, grâce aux secrets magiques, offrent, en échange d'argent, la réussite, le bonheur, la chance au jeu et en amour... « *Ce sont eux,* dit-il en haussant les épaules, *les diaboliques qui font vaciller la raison .*»

Au sujet de tous les gens qui venaient le consulter, on lui posa la question traditionnelle :

— Est-ce qu'ils se croient damnés ?

— Non, répondit le vicaire général sans hésiter, *en matière de péché et notamment de péché de la chair, les croyances ont évolué... Non, ces gens ont simplement peur !* » A propos de leur situation sociale, il tint à préciser qu'ils venaient de tous les horizons : « *J'ai vu des intellectuels, des ouvriers, des pharmaciens, des professeurs et des mineurs...*»

Détail important, il affirma n'avoir jamais, au cours de sa carrière, rencontré de « *vrais possédés* » et il ajouta même : « *Je n'y crois pas .*»

Au mois de février 1985, une Commission pastorale composée d'ecclésiastiques sélectionnés, experts en ésotérisme et en occultisme, appela les fidèles à se dresser « *contre le* ***Défi Diabolique...*** *plus grand que* ***l'Incroyance***».

Quelques jours plus tard, sur Antenne 2 (encore !), on présentait une séance de désenvoûtement, un exorcisme exécuté par le **Père Mathieu**, un moine capucin de Besançon à la barbe grise et au ventre rebondi. On l'a vu tenter d'exorciser un homme en convulsions, les pieds et les mains pris dans des sangles.

Messe « maudite » chez les Témoins de Lucifer présentée sur *Antenne 2* en 1980.

Le père Octave Sieber.

Le Père Mathieu a précisé qu'il avait, en quarante ans, pratiqué plusieurs centaines d'exorcismes et il affirme qu'il avait même rencontré le Diable ! Alors qu'il ordonnait en latin, à un possédé : « *Donne-moi ton nom* », le capucin avait entendu, de la bouche du patient : « *Lucifer* ».

« *J'en ai eu froid dans le dos...*, dit-il, *pensez donc ! Je m'attaquais au Grand Patron .*»

Un désenvoûtement par Patrick Guérin, sur FR3

Ce retour du Diable et de la sorcellerie dans l'actualité incita les directeurs de chaînes de télévision à multiplier les programmes sur ces sujets brûlants...

Sur FR3, en juin 1985, on assista à une séance de désenvoûtement réalisée par une grande vedette de l'occultisme, le voyant, médium et magnétiseur, **Patrick Guérin**, ancien cascadeur, devenu *sorcier professionnel* .

Patrick Guérin, dont nous aurons l'occasion de reparler, donna dans toutes ses annonces, la liste des journaux qui ont chanté ses louanges :

« *Patrick Guérin, médium, voyant, magnétiseur, cité dans la presse comme l'un des plus célèbres médiums de notre époque :* Télérama, Le Parisien, France-Soir, Le Figaro, Télé 7 Jours, Télé Poche, *etc* ».

Le 1er novembre 1986, sur Antenne 2, un épicier bon enfant a déclaré, très naturellement, qu'il avait fait un pacte avec le Diable afin d'améliorer sa situation financière parce que la religion ne lui avait rien apporté !

On eut la surprise, en janvier 1990, de voir et d'entendre, sur TF1, une autre vedette : **Octave Sieber** « *médium spirite polythéiste* » et, selon sa propre expression : « *luciféristе* ». Il apparut dans son cabinet de travail, où, dans les fumées épaisses de l'encens, on apercevait des objets étranges : un chapelet oriental, une tête de mort, une boule de cristal, et, sur les murs, des portraits du Diable auprès de ceux de Jésus et de la Vierge Marie.

Interviewé par deux journalistes de *France-Soir*, Sieber répondit à plusieurs questions et quand ils lui demandèrent : « *Vous êtes un homme de bien ou de mal ?* », Octave Sieber répliqua : « *A vous de le découvrir !... L'idée de base, c'est qu'avec mon idéologie ou ma religion, on fait n'importe quoi... Ce ne sont pas les religions qui sont en cause, mais ce que les hommes en font...* »

Il expliqua posément que les Eglises traditionnelles fabriquent des malades et des névrosés, des gens qui sont en conflit avec le plaisir, des timides, des frigides, et il prononça ces mots :

« *Ce qui est prohibé dans les Eglises est chez moi obligatoire et recommandé. La conquête des plaisirs et du pouvoir, c'est le satanisme ; la philosophie du plaisir, c'est le luciférisme... Le Diable peut aussi nous sauver...* »

Une dernière question lui permit de trouver son sens de l'humour : « *Faut-il brûler Octave Sieber ? — Bien sûr, comme ça, sur le bûcher, je me ferai un plaisir de proférer une malédiction sur Paris...* » (Rire satanique)

Le Diable reprend du poil de la bête

Une émission de télévision sur Antenne 2 fut annoncée en octobre 1990, dans les magazines spécialistes : « *31 octobre, à minuit 05, "EXTRA : le retour du Malin, magie et religion"... Face aux grandes peurs du siècle : sida, pollution, guerre... Le Diable reprend du "poil de la bête" .*»

Cette émission d'un caractère européen fut présentée par **Daniela Lumbroso** : six reportages, chacun réalisé par une télévision européenne différente, proposaient « *un tour d'Europe des nouvelles valeurs spirituelles* ».

On assista à un pèlerinage à la Vierge Noire, en Pologne, au

marché de la magie en Italie, où 500 millions sont, chaque année, dépensés pour des consultations, révélations extra-lucides, désenvoûtements, etc...

Dans la séquence consacrée à la Grande-Bretagne, on put admirer le somptueux décor dans lequel, chaque semaine, apparaît à la télévision britannique, son Excellence Sérénissime « *Otelma, le grand Maître de la Magie* ». Il est, paraît-il, régulièrement regardé, admirativement, par quatre millions de télespectateurs.

Cette grande vedette de la Magie a déclaré : « *Je me suis toujours consacré à la Magie, j'ai l'habitude que l'on m'appelle "Maître". Les méthodes que j'utilise pour guérir les malades sont merveilleuses, aussi, elles dérangent les pharmaciens et les médecins .*»

Le titre de la partie de cette émission consacrée à la France était : « *Le retour du Malin* ».

L'un des quatorze prêtres confesseurs de l'église Saint-Louis d'Antin, très fréquentée, tient à préciser que, parmi la foule de fidèles venus se confesser chaque semaine, un certain nombre désirait un exorcisme.

A Paris, l'exorciste officiel du Diocèse est actuellement, le chanoine **Jacques Raymond**.

L'exposé du prêtre de Saint-Louis d'Antin a résumé la situation actuelle du Diable : « *Le Diable est un bouc émissaire, il transforme les angoissés en possédés... Nous recevons environ deux à trois cents personnes par mois, ce sont généralement des gens simples qui ne parviennent pas à définir ni à exprimer leurs souffrances et qui les attribuent au Diable... Nous les adressons à l'exorciste du diocèse, mais nous savons qu'il fait extrêmement peu d'exorcismes à proprement parler... Il tente plutôt de consoler ces malades...* »

Après ce prêtre, arriva sur l'écran une dame d'un certain âge qui tenta d'expliquer de quelle façon le Diable se manifestait en elle ; elle tenta de réciter une prière, elle commença : « *Notre Père qui êtes aux cieux....* » puis elle éclata en sanglots : « *Je suis allée,* dit-elle, *voir un prêtre exorciste, il m'a emmenée à la Chapelle. Tout allait bien mais, quand il a mis les mains au-dessus de ma tête, les souffrances ont recommencé : c'était épouvantable .*»

Enfin, les téléspectateurs ont pu assister à la bénédiction d'une automobile par un prêtre... Le propriétaire de la voiture a expliqué, très sérieusement, les raisons de cette bénédiction : « *Je sais très bien que cela ne pourra pas éviter les accidents, mais je me sens rassuré. On bénit bien un bateau, on exorcise bien une maison. Le Diable risque moins d'intervenir...* »

Un scandale : l'exorcisme de Gina à la télévision américaine

Le 5 avril 1991, la chaîne américaine de télévision ABC a donné dans son émission « *20/20* », un film qui a fait scandale, le reportage d'un exorcisme qui avait été réalisé en octobre 1990.

Il a été précisé que le Clergé catholique des Etats-Unis avait donné son accord au tournage et à la projection du document, que le Vatican ne s'y était nullement opposé et que la mère de la jeune Gina, l'exorcisée, avait accepté de figurer auprès d'elle, devant les caméras... peut-être moyennant une récompense.

De nombreux fidèles ont crié leur indignation dès le lendemain de la projection. Le prêtre avait mis six heures pour venir à bout des Démons, la télévision américaine n'en présenta qu'une partie qui dura vingt-huit minutes et les téléspectateurs de la chaîne française ne purent voir qu'un montage de sept minutes.

Pour filmer l'exorcisme de Gina, l'équipe de la chaîne ABC avait installé ses caméras et ses projecteurs dans une grande salle blanche.

Autour de l'exorciste et de la jeune possédée, on voyait sa mère, un médecin, un interprète anglo-espagnol (Gina étant d'origine latino-américaine) et plusieurs aides ayant pour mission de la tenir immobile pendant toute l'opération contrôlée par le Révérend Père **James Le Bar**, expert en démonologie, envoyé par l'archidiocèse de New York.

Gina, qui, depuis plusieurs années, souffrait d'hallucinations, criait fréquemment : « *Je vois des Diables... des personnes qui sont mortes... et j'entends des voix qui hurlent...* »

Elle avait passé plus de deux mois dans le service psychiatrique du docteur **Waren Slunger**, à Miami. Ce spécialiste a prétendu qu'il n'était pas question de possession :« *Ce n'est pas son âme qui est malade, c'est son cerveau...* »

Ayant reconnu qu'il lui était impossible de guérir cette malade, il avait renoncé à la soigner et c'est alors que sa famille avait décidé de s'adresser au Clergé.

On a donc pu voir à la télévison cette malade de seize ans en face de l'exorciste dont on cacha le visage et dont le nom a été tenu secret. Gina est une grosse fille au cou épais, grimaçante et même, par instants, épouvantable.

Bien qu'on lui eut attaché les bras, elle parvint à lever les mains, menaçant le prêtre qu'elle injuria, les lèvres retroussées, d'une voix aiguë et métallique.

Un journaliste américain a donné quelques précisions sur son attitude : « *On avait l'impression que les muscles bandés, elle n'avait pour seul objectif que d'échapper au Crucifix que l'exorciste pressait sans douceur sur son front, tout en lisant le pieux ouvrage qu'il tenait de la main gauche .*»

Par la bouche de Gina, deux démons se sont nommés : *Minga* et *Sion*. L'exorciste a commencé à les provoquer par la prière *Au nom du Père*, etc... ensuite il a fait boire un verre d'eau bénite à Gina, ce qui parut la calmer, mais, après quelques secondes, son corps s'est soulevé et elle a vomi cette eau, puis elle s'est mise à hurler comme un chien furieux, répétant les mots « *San Catali Bugata Rabaya...* » Enfin, d'une voix plus douce, elle dit « *Je m'appelle Minga .*»

Le prêtre prononça aussitôt les paroles du Rituel de 1614 : « *Je t'exorcise, esprit infiniment souillé, ennemi envahisseur, etc.*» Gina répondit « *Je ne t'aime pas... Sanka Dali... Booga. Booga* ». A ce moment-là, l'exorciste posa le crucifix sur les lèvres de la grosse fille échevelée, hagarde, le visage ruisselant de sueur.

On a affirmé que le prêtre avait gagné en chassant les deux démons et le psychiatre de Miami a reconnu que l'état de Gina s'était amélioré.

« *Il suffit*, dit-il, *qu'elle soit persuadée de l'efficacité de l'exorcisme pour qu'il devienne réellement efficace, par auto-suggestion .*»

Quant à la possédée, elle a déclaré, très calme, « *Sion était un Africain qui vivait dans la Jungle et Minga était une femme toute petite... Maintenant ils sont partis et je suis heureuse. Je me sens mieux, merci à Dieu de m'avoir délivrée du Diable...*»

Réduit, le reportage américain fut projeté en France sur la chaine 5, le 24 avril 1991

Le reportage de l'exorcisme de Gina avait fait un tel scandale qu'en France, on décida d'en montrer des petits morceaux au cours d'une émission sur la sorcellerie.

Le Diable prenait une si grande place dans la société que le moment était bien choisi...

Quelques jours après cette projection, tous les magazines et journaux spécialisés ont annoncé le programme d'une émission

intitulée « *Magie noire, sorcellerie et surnaturel* ».

Le Figaro-T.V., en donna, le 22 avril, tous les détails :

« *Depuis quelques années, les pratiques occultes et les phénomènes de parapsychologie connaissent une recrudescence d'intérêt dans l'opinon publique... L'exorcisme est un acte encore rare en France, que seul un prêtre peut accomplir, celui-ci conjure le Démon qui possède l'exorcisé en récitant des prières selon un certain rituel... Pour illustrer ce rituel,* ***Béatrice Schönberg*** *et* ***Gilles Schneider*** *présentent un documentaire exclusif en France, montrant l'exorcisme d'une femme par un Révérend Père qui a reçu, pour cela, l'appui de l'archevêché de New York.*

« *Ce film a été présenté sur la chaîne ABC le 5 avril dernier. Pour débattre de ce sujet, plusieurs invités ont été conviés sur le plateau : Monsieur* ***Edouard Brasey,*** *auteur du livré* Les Sorciers, voyage chez les astrologues, envoûteurs, mages et voyants. *Madame* ***Anne Danieul,*** *qui a écrit le livre* Le Sorcier assassiné, *un représentant de l'Eglise, un psychologue etc... des témoins de phénomènes surnaturels seront également présents...* »

Parmi les invités au débat qui suivit le reportage américain, le **Père Isidore Froc**, exorciste à Rennes, a évidemment évoqué le Rituel : « *Le Rituel nous permet de prier... on prie le Seigneur de délivrer le possédé mais on ne parle plus à Satan.. Ce serait trop d'honneur...* »

Le docteur **Baviche**, professeur de psychiatrie à l'hôpital de Rennes, refusa de faire un diagnostic sur la séquence de l'exorcisme de Gina, trop court... et il déclara « *Je pense qu'en France la médecine veut être laïque. Je n'accepterai jamais d'assister à un exorcisme, et, de même, je n'irai pas dans le bureau du Père Froc.*»

Il lui arrive pourtant de traiter des malades envoyés par cet exorciste religieux.

Un ethnologue, **Dominique Camus**, évoqua les dangers de côtoyer des sorciers : « *Au contact de gens en qui des personnes reconnaissent des pouvoirs magiques, il m'est arrivé d'avoir peur. C'est ainsi qu'un jour j'ai décidé d'asperger ma voiture d'eau bénite .*»

Dans le même sens, j'ai noté les aveux de l'archiviste paléographe, Anne Danieul. Cette dame a reconnu qu'à force de fréquenter ces personnes, elle n'avait plus de force. « *Je n'étais pas bien, c'était la dépression... on m'a conseillé d'aller voir un exorciste, le Père Mathieu, qui m'a dit : "Je vais m'occuper de vous..." Curieusement, tous les soirs, vers six heures, je me suis sentie mieux... J'ai de nouveau rendu visite au Père Mathieu qui m'a dit : "Tous les soirs, à six heures, je fais une prière pour vous"...* ».

Le débat sur le Diable à la télé

Edouard Brasey parla du marché important, à Paris, des spécialistes du désenvoûtement et de leurs tarifs.

Cependant la déclaration la plus remarquable de ce débat fut celle de Madame **Anne Charlotte Dorton**, jeune femme élégante, mère de deux enfants, qui travaille dans la mode. Cette dame avait été envoûtée, sans le savoir, par sa belle-mère, pendant vingt ans.

« *J'ai été envoûtée pendant vingt ans par un esprit et je l'ignorais. Je ressentais un mal d'être. Tout ce que je tentais d'entreprendre aboutissait à des échecs. J'étais dans un état suicidaire. Une grande amie m'a dit un jour : "Tu est envoûtée.. Il faut te faire exorciser"*

« *La première fois qu'elle m'en a parlé, je ne l'ai pas crue, étant athée, je ne savais même pas de quoi elle voulait parler, je n'y croyais pas... Elle a insisté pendant plusieurs mois, elle y croyait fermement car elle est très pieuse. Finalement, elle m'a emmenée en Côte d'Ivoire, je ne savais même pas où nous allions. C'était en avril 1990. Nous sommes arrivées dans un grand sanctuaire, une sorte de temple. Au rez-de-chaussée, j'ai vu une trentaine de personnes qui priaient en attendant de se faire désenvoûter. C'est une religieuse qui pratique les exorcismes, au premier étage, il y a une statue de la Vierge et une salle de bain où l'eau bénite vous arrose et si l'on est envoûté, on ne supporte pas cette aspersion. Cette eau me donnait l'impression de brûlures... Je voulais m'enfuir... La religieuse qui m'obligeait à regarder la statue de la Vierge, me retint, tandis qu'un médium me tenait le poignet.*

« *On m'a aspergée d'eau bénite pendant cinq jours, j'étais en état de transe.*

« *Dans cette maison, il y avait plusieurs médiums et des esprits se réincarnaient en eux, c'est ainsi que j'ai pu parler à ma belle-mère et à l'un de mes anciens prétendants.*

« *Enfin l'esprit est sorti par ma bouche...*

« *Je n'étais pas pratiquante mais les prières m'ont fait retrouver la foi de ma jeunesse. Maintenant tout va bien... et je suis dans une forme extraordinaire.*

« *Est-ce que cet exorcisme coûte cher ?*

« *La religieuse ne réclame rien, mais mon amie, pour la remercier, lui a remis 25 000 à 30 00 F, mais elle n'exigeait rien.* »

A la question posée aux téléspectateurs : « *Croyez-vous au pouvoir maléfique des sorciers ?* », les organisateurs de l'émission ont reçu 64 % de « *oui* ».

15 octobre 1991. A la télévision un débat sur les bonnes affaires du Diable

Le mardi 15 octobre 1991, Antenne 2 présentait *Les sorcières d'Eastwick*, un film américain de **George Miller**, suivi d'un débat

Le texte de l'annonce publiée par *Télé 7 Jours* était très attirant !

« *On sait que* ***Nancy*** *et* ***Ronald Reagan*** *agissaient en fonction des indications de leur voyante* ***Joan Qinley****. Avant eux,* ***Jules César****,* ***Napoléon****,* ***Hitler*** *et même* ***Indira Gandhi*** *consultaient le ciel ! De nos jours, de nombreuses personnalités ont leur voyante attitrée. Une profession lucrative si l'on en juge par la prolifération des voyants, astrologues, sorciers et autres marabouts. Autour de Daniel Bilalian, des sorciers, mages, astrologues, chefs d'entreprise et hommes politiques, répondent à toutes les questions que l'on se pose sur le paranormal .*»

A 22 H 50, après la projection du film , les télespectateurs ont pu assister à un débat intitulé *Les bonnes affaires du Diable*, présenté par Daniel Bilalian.

Parmi les invités, on put écouter une dame assez séduisante, dite « *la Sorcière Hécate* » qui répondit à plusieurs questions. Elle déclara : « *Je suis sorcière, parapsychologue et médium... Chez moi, viennent les personnes dans le "BAZAR"... et je les aide...*»

— *Vos tarifs ?* lui demande-t-on.

— *600 francs la demi-heure, 1 000 francs de l'heure, mais pour des travaux, je n'accepte pas d'en entreprendre au-dessous de 10 000 francs... J'établis pour mon client un contrat devant deux avocats, le contrat est rémunéré avant l'opération, un pourcentage de réussite est prévu et si elle ne donne pas de résultat, je rembourse le total... Ma clientèle préférée est les*

hommes d'affaires, certains d'entre eux demandent des procédés de sorcellerie pour réussir...

M. **Dominique Camus**, chercheur au CNRS de Rennes, prit également la parole ; selon lui, « *le sorcier est quelqu'un que l'on "crédite" de pouvoirs magiques. S'il connait un nombre de rites suffisant, il peut influer sur le destin... le costume et le décor mettent le client dans un certain état...* »

Le **Père Lambey**, dans un reportage filmé tout spécialement, a raconté un souvenir personnel.

Il avait reçu la visite de gens qui étaient tourmentés par des bruits étranges qu'ils attribuaient au Diable... « *Je suis allé voir sur place et je dois avouer qu'il n'y avait pas d'autre explication que le paranormal...* » Le Père Lambey ajouta qu'il recevait chaque mois une vingtaine de demandes d'exorcisme.

L'habile **Majax** exécuta une expérience tendant à prouver les supercheries et les truquages de certains « sorciers » modernes.

Il transforma, en gros plan, une pièce de cinq francs en médaille décorée de l'effigie du Diable, en la faisant brûler dans un morceau de papier, dit « magique ». Après avoir terminé sa démonstration, il fit ce commentaire : « *Voilà comment, actuellement, dans le quartier Barbès, des pauvres gens donnent de l'argent à des marabouts, des farceurs qui utilisent un truquage... Je l'ai fait devant vous grâce à un papier spécial et je répète qu'il s'agit d'un truquage...* »

Cavanna se montra plus violent et il traita, en gesticulant, les sorciers modernes de « *guignols* » et de « *charlatans* ». ■

SATAN BUSINESS

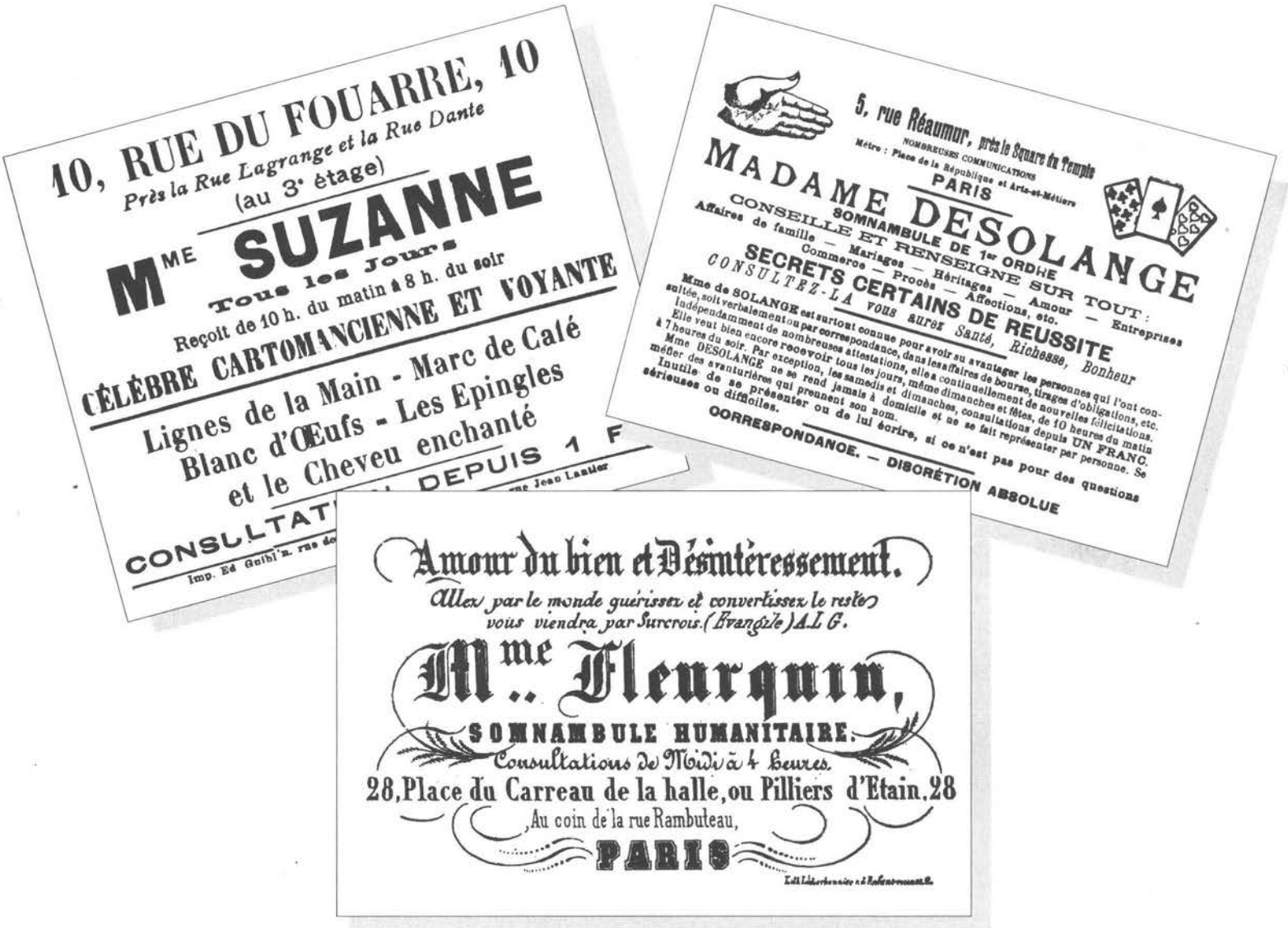

On estimait, en 1986, statistiques en mains, que treize Français sur cent avaient eu recours à des voyants. Des journaux d'information générale comme *France-Soir* donnent asile publicitaire à ces annonceurs.

« *En fait, tout le monde peut devenir voyant*, écrivait un reporter après enquête, *il suffit d'avoir un local... n'importe où !* »

En novembre de cette année, on annonçait officiellement que vingt-cinq mille personnes exerçaient en France le métier de voyant ou de sorcier. Deux à trois fois plus que de médecins !

Etant donné la nuée de marabouts qui s'est installée sur notre territoire, personne ne peut réellement, même pas la police, en évaluer le nombre exact. On prétend aujourd'hui qu'ils sont quarante mille en France ! Ce qui est certain, c'est que, toutes classes confondues, les Parisiens, de plus en plus nombreux, vont les consulter.

A raison de huit clients par jour, en moyenne, et de trois cents jours par an, les voyants installés à Paris donnaient alors environ soixante millions de consultations !

Une estimation du chiffre d'affaires des sorciers, voyants, désenvoûteurs et autres a été publiée en 1987 dans divers journaux : « *Les voyants réalisent aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 7 milliards de francs* »...

Chez les millions de Français qui les consultent, il s'agit presque d'un acte de foi !

Dans ce super-marché de la sorcellerie, je suis allé rendre visite à plusieurs prometteurs de désensorcellement, dans des décors très différents.

Les uns reçoivent dans des bureaux modernes, de style PDG, à peine décorés d'affiches pour salons de voyance, où figurent leurs noms et des tableaux sans rapport avec leur profession ; d'autres dans des pièces où trônent sur un buffet Henri II des chouettes empaillées.

Dans la plupart de ces intérieurs, très différents, on retrouve les mêmes accessoires traditionnels posés, bien en vue, sur une table ou un bureau : boules de cristal, paquets de tarots et pendules.

On a prétendu que certains marabouts de Montmartre reçoivent une clientèle pauvre dans des meublés sales et puants.

Elisabeth Schemba a fait, en février 1986, une enquête pour *Le Nouvel Observateur* sur ces praticiens... Elle a décrit le cabinet de travail du marabout C., qu'elle avait « repéré » dans la revue *Astral.*

« Dans une rue du 18e arrondissement, c'est un taudis qui pue les ordures, la merde et la pisse (sic).

« Deux objets magiques, une télévision couleur et un combiné téléphonique rappellent aux visiteurs qu'ils se trouvent ici dans l'antre d'un "grand marabout" ! »

Je n'en ai jamais vu de ce genre !

Le « professeur » A. M., médium africain, désenvoûteur, installé bourgeoisement dans la banlieue parisienne, m'a parlé, en bon français, de son travail et de ses clients :

— Je sais très bien qu'on nous traite de charlatans ! Mais je tiens à vous rappeler que des charlatans, il y en a dans toutes les professions. Il suffit de lire le journal pour le constater : banquiers, industriels, commerçants et même politiciens... sont compromis dans des affaires louches qui sont très proches de celles des charlatans...

Nostra, janvier 1985.

A la radio, comme à la télévision, il a été dit que nous demandions des prix fabuleux. J'ai entendu récemment parler de 15 000 francs pour une séance de désenvoûtement. Je peux vous prouver que, personnellement, je me contente de tarifs bien moins élevés ! »

Quelle est votre clientèle ?

— Il y a de tout ! Des petits fonctionnaires, des gros industriels et des ouvriers, comme des employés ou des propriétaires d'immeubles... Quelle que soit leur situation, ce sont des malheureux qui n'arrivent pas à comprendre pourquoi plus rien ne leur réussit... Quand les médecins ne réussissent pas, avec des calmants, à les guérir, ils vont voir le curé... Mais là, ils se heurtent aux règlements du Vatican... On leur refuse l'exorcisme et ils viennent chez nous, les magiciens d'Afrique ! Bien souvent, la magie nous permet de les délivrer. Appelez ça comme vous voulez : sorcellerie, suggestion, fluide, magie noire ou blanche ! C'est le résultat qui compte !

Du côté de l'Etoile

Une jeune femme, élégante et souriante, a bien voulu m'accueillir dans son luxueux appartement du quartier de l'Etoile. Dans les journaux, elle annonce : « spécialiste du désenvoûtement, voyance, etc. etc. »

Après des études de psychiatrie, trouvant qu'elle avait certains pouvoirs, un fluide, un don de seconde vue, etc. elle s'est lancée dans cette profession à la mode...

D'une voix claire, elle m'a parlé de ce besoin de surnaturel inné chez tous les hommes :

— L'angoisse diabolique que l'Eglise a inventée pour le bon motif, continue à poursuivre l'humanité, et les progrès de la science n'ont rien pu changer... Les angoissés sont tellement nombreux aujourd'hui que les exorcistes refusent de recevoir leurs appels. C'est pourquoi les spécialistes du désenvoûtement ont, de nos jours, une clientèle très importante. Personnellement, je reçois énormément de personnes tourmentées. Je m'efforce de les comprendre, je les écoute parler de leurs problèmes et, sans recourir aux prières ou aux incantations fantaisistes, je tâche de les aider...

Avez-vous des dons ?

— Je le crois, mais j'ai surtout celui de pouvoir persuader mes clients que mon pouvoir est plus grand que celui de ceux qu'ils croient leurs ennemis, plus ou moins sataniques !

Somme toute, votre traitement est une sorte de thérapeutique ?

— Vous avez dit le mot juste !...

Et, sortant plusieurs dossiers d'un tiroir de son secrétaire en acajou, elle m'a tendu une coupure de presse :

*— Lisez donc ces quelques lignes, extraites d'une déclaration du docteur **Léger**, qui était chef du Service psychiatrique de l'hôpital de Limoges. Vous allez voir qu'il a su définir, il y a quelques années, le rôle bienfaisant de ceux que l'on appelle souvent des « charlatans ». Ce texte a été reproduit dans un magazine assez récent, et je l'ai découpé parce qu'il m'a paru d'une grande importance :*

> "L'envoûté consulte un "sorcier". Celui-ci lui donne les moyens de découvrir son persécuteur. L'angoisse de l'envoûté, qui était diffuse, prend soudain forme humaine. Ce phénomène est curatif et, dans ce cas, la sorcellerie est thérapeutique."

Mes dossiers sont remplis de notes de ce genre. C'est ainsi que j'ai conservé cette phrase étonnante de **Max Milner** :

« ***On peut dire que le Démon a été le premier psychanalyste.*** »

« Je crois que c'est vrai. Le Diable a été, d'un siècle à l'autre, un instrument de défoulement pour les hommes parce qu'il leur permet de se délivrer de ce que la conscience collective les contraignait à refouler. »

Le fisc ensorcelé !

La Direction générale des Impôts a toujours de grandes difficultés pour connaître les véritables revenus des sorciers. Certains d'entre eux, en effet, demandent pour travaux occultes, des sommes importantes, alors que d'autres se contentent de tarifs moyens, et comme les clients règlent toujours en espèces, les services du fisc sont très embarrassés.

Un fonctionnaire du service des Impôts m'a confié qu'il était à peu près impossible de poursuivre les marabouts africains qui ne paient pas, car on pourrait traiter les inspecteurs de **racistes**.

Certains sorciers ont un syndicat dont **Catherine Lysa**, la présidente, a déclaré : *« Je ne suis pas bidon et ne raconte pas de salades ! Des images s'imposent à moi, aussi fortes que la réalité. »* (Cité par *L'Evénement du Jeudi*).

La publicité des chasseurs de démons.

Durant de longues années, les voyantes, les somnambules, les chiromanciennes, etc. ont publié des annonces et fait distribuer des prospectus précisant leurs spécialités, dans lesquels n'apparaissaient jamais les substantifs : sorcier, désenvoûtement, ou désensorcellement.

Tout s'est transformé vers 1950. A cette époque, on remarquait dans *Ici Paris*, une annonce d'un style nouveau :

SPECIALISTE DE L'AFFECTION RETROUVEE ET DU DESENVOUTEMENT

AIDE EN TOUTES CIRCONSTANCES

La mode était lancée. Dans la revue astrologique *Astral*, on pouvait lire, un peu plus tard, une longue publicité pour un certain **Manens** :

*« Héritier hors série, héritier spirituel de **Manes** (3215-276), né en Perse au début du IIIe siècle av. J.-C., fondateur du manichéisme, support de la religion cathare, utilisant la magie dirigée à distance, et son nom est à jamais immortalisé dans le **Larousse**, Manens est détenteur de secrets magiques, ancestraux, perses et cathares, connus de lui seul :*

Envoûtement, protection contre le mauvais sort et les influences du Mal... exorcismes... »

(Ecrire à Limoux... etc.)

Les mots « désenvoûtement » et « exorcisme » faisaient désormais partie du programme !

Dans cette même revue *Astral*, en 1975, monsieur A. D. de Beguey-Cadillac, s'adressait directement aux « ensorcelés » :

ENVOUTE,
NOUE,
ENSORCELE
IMPUISSANT DEVANT L'ADVERSITE ?

Exposez-moi votre cas, je le solutionnerai

A. D. . . . .

Nombreuses références

Peu à peu, allaient se répandre dans la presse des publicités comportant le terme « désenvoûtement » : on en compte aujourd'hui plus d'une centaine par mois !

EXORCISMES DESENVOUTEMENTS

SPECIALISTE EN DESENVOUTEMENT ET DEGAGEMENT D'ONDES NOCIVES EXORCISME

Dans leurs annonces, à Paris comme en province, voyants, médecins, marabouts africains, mages spirites et professeurs promettent le désenvoûtement et la protection contre tous dangers.

« Monsieur Diaby D., voyant-médecin, résout tous les problèmes. Le centre le plus important de la magie africaine. Désenvoûtement, chance, succès, etc. (A Paris...) »

« Monsieur Drame (sic)... grand marabout, médecin africain, don héréditaire... pouvoirs étonnants... tous travaux occultes... désenvoûtement... (A Paris... métro Belleville) »

« Professeur O., grand médecin africain, voyant... désenvoûtement, protection contre tous dangers... (A Paris, métro Ternes) »

« Professeur D. S., grand marabout africain, spécialiste des travaux occultes, résout tous vos problèmes, même difficiles, comme le désenvoûtement...»

Un autre, Professeur G. B., informait le public de son retour à Paris... avec sa photographie en haut de l'annonce. *« Le grand médecin est de retour d'Afrique à Paris... pour vos problèmes, amour, santé, travail : désenvoûtement... n'ayez aucune gêne à venir lui en parler... (A Paris, 17e) »*

Le titre de Professeur plait énormément aux médiums africains. On en compte parfois une douzaine dans la même page !

On découvre même, de temps à autre, une nouveauté, c'est ainsi que dans *Horoscope*, madame Mary d'A. Commandeur du Dévouement social et Chevalier des Arts, Sciences et Lettres, faisait suivre sa photographie de quelques lignes sur ses travaux occultes, et à la fin, annonçait : *« désenvoûtement au plomb par... Kanon... efficace et rapide... »*

Nous avons réservé une place à part à madame Anne D., médecin voyante à Paris, dans le 9e arrondissement, qui a su accompagner son portrait souriant d'un texte de qualité.

Celui-ci a été publié en juillet 1991 dans *Le Figaro-TV*.

« Vous avez longuement réfléchi à votre cas et pensez : ce n'est pas normal que la malchance s'acharne contre moi. Suis-je ensorcelé ? Si vous êtes convaincu d'être dans ce cas, écrivez-moi sans attendre ».

De mois en mois, le nombre de ces annonces et des prospectus glissés dans les boîtes aux lettres augmenta considérablement.

Edouard Brasey, auteur du livre *Les Sorciers*, a parlé, le 24 avril 1991, au cours de l'émission télévisée sur la chaîne Cinq, du gros marché des désenvoûteurs existant actuellement dans la région parisienne :

« Vous voulez vous faire désenvoûter ? Vous payez très cher. Les prix . Rien à moins de 500 francs, jusqu'à 100 000, 200 000, 300 000 ! Et certains spécialistes font même le sacrifice d'un animal dont il faut boire le sang ! »

La revue *Horoscope* donne dans ses pages d'annonces un certain nombre d'adresses. Certaines d'entre elles sont habilement présentées. On y a vu récemment la photographie d'une jeune femme souriante, Marcelle B., entourée du texte suivant :

*« Au cœur de Paris, près des Grands Magasins, dans un appartement moderne, une jeune femme au regard fascinant est vénérée par tous ceux qui la consultent. Cette prêtresse est une des plus célèbres voyantes de Paris : **spécialiste du désenvoûtement.*** (Métro : Saint-Lazare).

Dans *Le guide de l'Occulte* (98 F) publié en 1990, on trouve la liste des vedettes de la sorcellerie parisienne :

- M. Jean-Pascal Bruno
- M. Patrick Guérin
- M. Jean
- Mme Loango
- Mme Catherine Lysa

Toutes les sorcelleries du monde sont actuellement représentées à Paris !

Un commerce florissant

LIVRES, IMAGES ET OBJETS DIABOLIQUES

On a réimprimé le fameux grimoire et on le vend toujours (ici contre 30 francs).

Poignards pour messes noires et sacrifices.

Les catalogues de plusieurs librairies parisiennes spécialisées dans l'occultisme prouvent que la clientèle pour les ouvrages de magie existe encore.

L'inépuisable intérêt porté par ces contemporains aux formules magiques d'autrefois est bien facile à contrôler : dans les bibliothèques publiques, les ouvrages qui traitent ce sujet sont fréquemment consultés ; à la bibliothèque de l'Arsenal, comme à la Nationale ou à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, des lecteurs viennent copier les vieilles recettes de désenvoûtement ou d'envoûtement.

L'un des ouvrages les plus demandés et le plus souvent réédités est intitulé : *Secrets du Grand Albert et du Petit Albert*, faussement attribué au philosophe **Albert Groot**, maître de **Saint Thomas d'Aquin**, au XIIIe siècle, ce savant, si célèbre que l'on donna son nom à la place où il faisait ses conférences, la place Maubert, démarcation de « Maître Albert ».

Depuis cinq cents ans passés, on a publié et mis en vente des dizaines de milliers de grimoires que n'a jamais rédigés Albert Groot, et qui ont toujours connu le même succès, malgré l'absurdité des recettes que l'on y découvre.

Par exemple : « Si vous voulez venir à bout de vos ennuis, il faut prendre "la prière Dragonite" qui se tire de la tête du Dragon ».

L'eau maudite est revenue à la mode !

Par contre, si vous voulez faire du tort à un ennemi, vous pouvez rechercher un flacon « d'Eau maudite ». Ce produit se vend fort bien actuellement.

Le directeur des « Editions du Bonheur » fit éditer un catalogue pour l'ouverture du premier « Salon de Parapsychologie », dans lequel il présentait ce produit.

« Réf. 064 - EAU MAUDITE. Vos ennemis seront anéantis par l'Eau maudite qui pourra vous venger. Quelques gouttes suffisent pour provoquer un effet désastreux ! Quoique petite, la fiole peut durer longtemps ».

Pour compenser, ce catalogue présentait également des flacons d'Eau bénite.

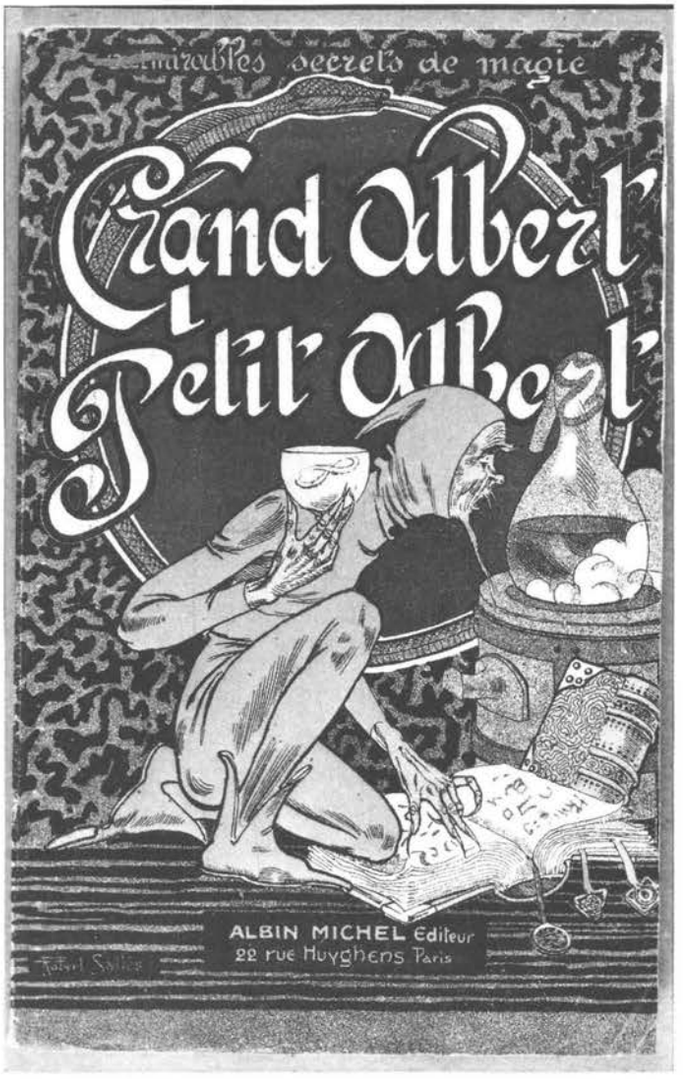

Un best-seller réimprimé chaque année (Albin Michel, Belfond, etc.)

J'ai personnellement interviewé le directeur de ces « Editions du Bonheur », qui m'a fait cette révélation : *« Je vends cent fois plus d'Eau maudite que d'Eau bénite ! »*

Cette eau aux effets désastreux n'était pas une invention. Déjà, en 1912, « Madame Yalta », la voyante prêtresse de Veda l'offrait en prime à ses bons clients.

Pour vous protéger contre les sorciers, vous devez acheter pour 70 F la « Calcite orange »

CALCITE ORANGE – Excellente pierre contre les sorciers, et pour se protéger de toutes sortes de maléfices. Elle retarde les mauvaises actions qui se trament contre la famille ou la maison. . . . . **REF. 546 – 70 F.**

Vous avez encore un choix important de « poudres magiques », à faire brûler sur les charbons. Parmi les quatre-vingt-huit poudres magiques proposées, on trouve, évidemment, la **poudre d'ail**, qui protège des envoûtements et enlève les maléfices des bijoux, la **poudre d'aloès**, qui conjure les démons, ainsi qu'une certaine **Revenge Powder**, dont la composition n'est pas indiquée.

Revenge Powder. Purifie les maisons hantées. Eloigne toutes les mauvaises influences et apporte la chance. A brûler. Casse tous les complots et les projets de vos ennemis dès qu'ils touchent (par un moyen ou un autre) la poudre ou ses cendres. . . . . **REF. 656 – 200 F.**

La **poudre de moutarde noire** a des qualités particulières : elle protège des ennemis et de plus, elle peut *« semer la discorde chez eux »*. Une poudre d'envoûtement en quelque sorte. Quant à la **poudre de santal blanc**, comme elle est très efficace contre les possessions, elle peut jouer le rôle d'**exorciste**.

Désirez-vous économiser une visite à un désenvoûteur ? C'est facile. Vous n'avez qu'à acheter le nouveau *« nécessaire complet pour se désenvoûter soi-même »*.

Les *Rituels* se vendent aussi dans de nombreuses boutiques. Il y a ceux qui attirent l'amour, ceux qui guérissent et, naturellement, ceux qui permettent de « cerner un ennemi ». Ceux qui agissent contre une personne qui vous veut du mal se vendent en « pack », comprenant la nappe, les encens, les charbons, les pique-bougies, etc.

Avantage important : « Il n'y a aucun risque de "choc en retour" négatif ». Prix de chaque Rituel : 450 francs.

Peut-on, en 1992, signer un pacte avec le Diable ?

J'ai posé cette question au patron d'une librairie d'occultisme. En souriant, il m'a répondu : *« Je crois que oui, puisque des tas de gens achètent des rééditions de vieux grimoires comme* Les Clavicules de Salomon, *où l'on trouve tous les détails de l'opération :*

• *Matériel : deux cierges bénits, une baguette de noisetier sauvage, un couteau neuf et une pierre sanguine.*

• *Décor : un endroit absolument désert, comme un château*

La figure présente contient les trois petits pentacles de Salomon, et celui de l'Evangile de St Jean.

Pantacles extraits du livre de P.-V. Piobb : Formulaire de Haute-magie.

Archange Michel

en ruines, une clairière isolée ou un vieux cimetière...

• *Technique : tracer un triangle sur le sol à l'aide de la pierre, à la base du triangle. Ecrire, par prudence, les lettres I.H.S. Placer ensuite un cierge de chaque côté du triangle et prendre place à l'intérieur pour lire les textes de conjuration, du pacte et du renvoi du Diable.*

• *Texte de l'invocation (à prononcer avec fermeté) :*

"Empereur Lucifer ! Maître de tous les Esprits rebelles ! Je te prie de m'être favorable dans l'appel que je lance à ton grand ministre Lucifuge Rofocale, ayant envie de faire pacte avec lui..."

Ensuite, il faut prier Belzebuth, prince des Enfers et comte Astaroth :

"Comte Astaroth, sois-moi propice et fais que cette nuit le grand Lucifuge m'apparaisse dans une forme humaine et qu'il m'accorde par le moyen du pacte, toutes les richesses dont j'ai besoin... "

Ce n'est vraiment pas difficile ! Pour l'envoûtement, ce n'est pas plus compliqué. Il existe une recette encore employée dans plusieurs provinces, particulièrement dans la Creuse et la Bretagne :

"Vous suspendez un coq noir par les pattes, vous le privez pendant trois jours d'eau et de nourriture. A la fin du troisième jour, à minuit, très exactement, vous l'enterrez vivant, dans un tas de fumier, de mouton de préférence, en récitant la prière suivante : contre X *(le nom de la personne à envoûter), une fois : Vassis, atalos, vesuel et cremus... verbo san hergo, diabolica herbanos... et vous répétez deux fois ces mêmes mots après un temps de silence en les précédant de* contre X *(le nom de la personne à envoûter). »*

LA MAGIE DES CAMPAGNES
par M.-C. POINSOT

— Magie blanche. Magie noire.
— Haute et basse magie.
— Magie d'amour, messes noires, sorciers.
— Les sorts. Le mauvais œil. Le chevillage. L'enclouage.
— Talismanie et talisman d'amour.
— Incantations et philtres.
Ce très intéressant volume renseignera ceux qui craignent les œuvres de Magie, ceux qui veulent défendre ou au contraire l'utiliser à leur profit.
Un important volume de 288 pages .....

M. C. Poinsot a été l'époux de la « Sorcière de Noailles ».

Interrogés sur les résultats de cette recette, plusieurs « désenvoûteurs » et guérisseurs de la région de Guéret ont répondu que, malheureusement, elle était encore utilisée et que la personne ainsi visée avait toujours de gros ennuis....

Auprès de cette technique un peu trop campagnarde, vous pouvez trouver chez certains libraires parisiens des ouvrages qui vous permettront d'envoûter à la ville. Vous avez le choix entre « l'enclouage » et « le chevillage ».

L' « enclouage » consiste à enfoncer un clou, soit dans l'empreinte laissée sur le sol par la personne visée, soit tout simplement dans son ombre...

Généralement, ce genre de maléfice provoque une violente douleur du pied ou encore de l'organe auquel aura fortement pensé l'envoûteur.

Le « chevillage » nécessite seulement un morceau de bois taillé et un marteau. On lit dans les rééditions de grimoires anciens qu'*« il suffit d'aller enfoncer cette cheville de bois à l'endroit où vient d'uriner la personne à envoûter...»*

Il faut avoir la volonté très ferme de lui boucher le canal de l'urètre, c'est important, parce qu'elle risque de mourir d'une rétention d'urine !...

Quant au désenvoûtement, si vous voulez faire des économies, au lieu d'aller trouver un désenvoûteur, apprenez à vous désenvoûter vous-même en recopiant une recette ancienne.

Rituels de haute magie et cassettes d'exorcismes

Dans un élégant catalogue, « La Flamme divine », rue de l'Ouest à Paris, présente un ensemble de *Rituels* de haute magie, comme *La magie blanche arabe*, signée **Joël Duez** (Frater jacobus).

Cet auteur écrit qu'*« il est temps de révéler certains secrets pour combattre toute cette multitude de sorciers en herbe qui ne cesse d'augmenter... »*

Le lecteur pourra, grâce aux secrets de Marrakech, posséder un pouvoir qui lui permettra d'aider son prochain en le délivrant de toutes les malédictions.

Un autre ouvrage du même auteur, *La magie défensive*, offre au lecteur différentes méthodes de protection de défense et d'action. Se trouvant en rapport avec le dieu-Nature, il pourra, grâce à cette « magie défensive », opérer des désenvoûtements.

Dans le même genre, « La Flamme divine » propose une réédition du recueil de magie active du révérend père **Salazius** : *Envoûtement et désenvoûtement.*

A la fois dogme, rituel et manuel pratique, ce livre donne de nombreux détails sur les envoûtements et les désenvoûtements, qui démontrent que ce sujet est aussi important de nos jours qu'autrefois.

En vente à la même librairie, il y a un *Traité pratique de la magie en Corse*, de **Monica Thérésa**, recueil de vraie magie

blanche pour vaincre le mauvais sort. Les formules puissantes qui le composent ont été gardées secrètes jusqu'en 1986. Fort influencée par le christianisme, la magie corse est très puissante...

On n'arrête pas le progrès. Les formules d'exorcisme se vendent aujourd'hui en cassettes. C'est ainsi que celle qui porte le titre d'*Exorciste*, donne les moyens de se préparer à ce genre d'exercice.

On peut également se procurer, à Paris, tous « les produits ésotériques » :

L'**aloès**, qui conjure les démons, se vend 60 francs, comme le **bouleau**, qui neutralise tous les envoûtements. L'**eucalyptus**, qui chasse les mauvais esprits et l'**iris**, qui protège les maisons de l'envoûtement.

Viennent ensuite de nombreux encens sélectionnés ou « charbons », à 85 francs le rouleau de 100 et 10 francs le rouleau de 10. On recommande finalement le **styrax**, contre les mauvaises influences et l'**exorcisme-destruction**, qui chasse également ces fâcheuses manifestations, pour 50 francs seulement.

On peut également acheter une recette que l'on peut lire la nuit, sans lumière : *« Il suffit de se frottter le visage avec du sang de chauve-souris, tandis qu'en coupant la tête d'une grenouille sur un drap mortuaire trempé dans de l'huile de sureau, on peut normalement... voir apparaître un homme noir, portant une lanterne et plusieurs autres choses curieuses... »*

On vend actuellement des réimpressions du *Dragon noir*, ou *Forces infernales soumises à l'homme*, remake assez mal rajeuni d'un grimoire ancien. La seule innovation est le terme que portera le Diable lorsqu'il apparaîtra aux lecteurs qui auraient bien suivi les conseils des « dragons noirs » :

« L'esprit immonde vous apparaîtra, vêtu d'un habit écarlate galonné, d'une veste jaune et d'une culotte vert d'eau. Il vous demandera vos ordres : vous les lui donnerez. »

Heureusement, la dernière partie de ce manuel contient quelques oraisons et prières qui permettent de se protéger des mauvais esprits !

Bien qu'il existe, de nos jours, peu de personnes désirant se rendre au sabbat, on vend encore, en 1992, un certain *Formulaire de haute magie*, qui recommande l'emploi de « l'Electuaire satanique ».

Ce produit sensationnel est composé de belladone, de chanvre indien, de ciguë ordinaire, de sucre en poudre et de cantharides.

On doit l'employer « en usage externe », pour se RENDRE AU SABBAT... Il suffit de s'en frictionner énergiquement tout le corps...

Enfin, si vous redoutez un envoûtement, vous devez porter sur vous quelques rondelles de charbon de bois enfermées dans un sachet de soie naturelle. Renouvelez les rondelles tous les cinq jours et brûlez-les après usage.

Le déviateur le plus efficace est cependant la pointe : *« Placez sous votre lit, au niveau de la tête, une planchette carrée de 0,20 m environ, garnie de longs clous ou encore d'aiguilles à tricoter, piquées dans de gros bouchons de liège...»*

Vente actuelle des vieux secrets infernaux

Une fois de plus, on a récemment réimprimé et mis en vente *Le Dragon rouge ou l'art de commander les esprits célestes, aériens, terrestres, infernaux*. La première édition remonte à 1522 et ce qu'il y a de plus curieux dans ce *Dragon rouge*, c'est une approbation donnée à cet ouvrage par **Lucifuge Rofocale** et revêtue de la griffe de Lucifer.

Illustration de *La Poule noire.*

Le texte est très précis : *« J'approuve ton livre et te donne ma véritable signature en parchemin, que tu y attacheras à la fin, pour t'en servir au besoin, me soumettant de comparaître devant toi, toutes les fois que j'y serai appelé... etc. »*

« Signé : Lucifuge Rofocale »

La « poule noire » à la fin du *Dragon rouge*, donne un secret important, perdu depuis longtemps, qui *« permet de faire venir le Diable pour lui donner des ordres »*. C'était une manie !

L'image qui représente cette arrivée du Démon, figurant dans des réimpressions modernes, est tirée d'une édition romantique.

Le bon de commande des éditions de « La Flamme divine » comporte un engagement sur l'honneur, que doit signer le client qui commande des ouvrages d'occultisme :

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je m'engage sur mon honneur à n'utiliser les pouvoirs nouvellement acquis grâce aux ouvrages de V. Derkaoui que dans un but louable.

Signature :

Ce bon de commande des éditions de *La Flamme divine* comporte un engagement sur l'honneur que doit signer le client qui commande des ouvrages d'occultisme.

QUELQUES PORTRAITS INSOLITES DU DIABLE CONTEMPORAIN

Alors que bien des artistes modernes ont représenté le Diable, de ***Max Ernst*** *à* ***Picasso****, on voit, aujourd'hui, son portrait réalisé dans des matériaux divers. On emploie des débris de vaisselle, des noix ou même des pattes de crustacés !...*

Le Diable : masque composé de débris divers ; assiettes, marmites, poêlons, bordures de plats en faïence...

Satan pour un musée de cire itinérant, créé à Paris par Imans, d'après une maquette de F. Labisse (vers 1965).

Masque utilisé en 1954 dans un village autrichien pour une pièce sur le combat entre le Diable et Dieu, représentée pour les fêtes de Noël.

Diable sculpté dans une noix par P. Maurice vers 1960.

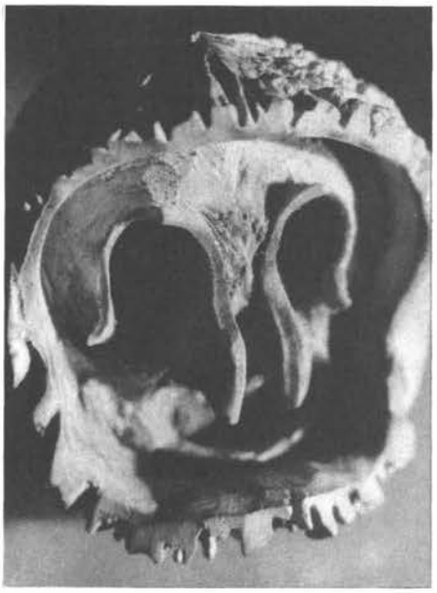

Cette sculpture représentant le Diable a été réalisée avec des éléments très variés : escargots, pattes de homard, ardoises, etc. Elle a été exposée dans une grande galerie parisienne en 1970.

LE DIABLE SUPPORT PUBLICITAIRE

Au XXe siècle, la religion ne joue plus le rôle primordial et, dans notre monde laïcisé, le Diable apparaît dérisoire et familier sur les affiches et les étiquettes. Il illustre les annonces d'un corricide, d'un appareil de chauffage, d'un parfum, d'une eau minérale ou même d'un médicament. Les fabricants de lotions capillaires, les négociants en fromages et même, récemment, un laboratoire ont attiré l'attention du public en plaçant leurs productions sous le signe du Diable.

Pour qu'il ait un BEAU SOUVENIR de sa Communion Solennelle

Habillez-le...

au bon diable

Juin 1957 dans *L'Avenir de l'Ile-de-France.*

LA PATE DU DIABLE *(marque déposée)*

est infaillible pour détruire

RATS et LOIRS

La Pâte du Diable est mortelle pour RATS et LOIRS, et 50 années d'expérience nous alarmé l'efficacité de notre produit contre ces rongeurs.

Elle est employée avec succès dans les Faisanderies, Bâtiments-Cours, Fermes, Marchés, Egouts, Hôpitaux, Compagnies de Navigation et de Chemins de fer, Magasins d'approvisionnement, Ville de Paris etc

Destruction radicale des TAUPES par la POUDRE INFERNALE

Boîte n° 1 Boîte n° 2

la pièce.

DÉPOSITAIRE des meilleures marques d'insecticides pour

MITES - PUNAISES - PUCES - FOURMIS - CAFARDS et tous insectes agricoles

« La pate du Diable », lancée vers 1935, a changé de nom depuis.

fantasio, 15 avril 1910.

Crotte du Diable, vers 1968.

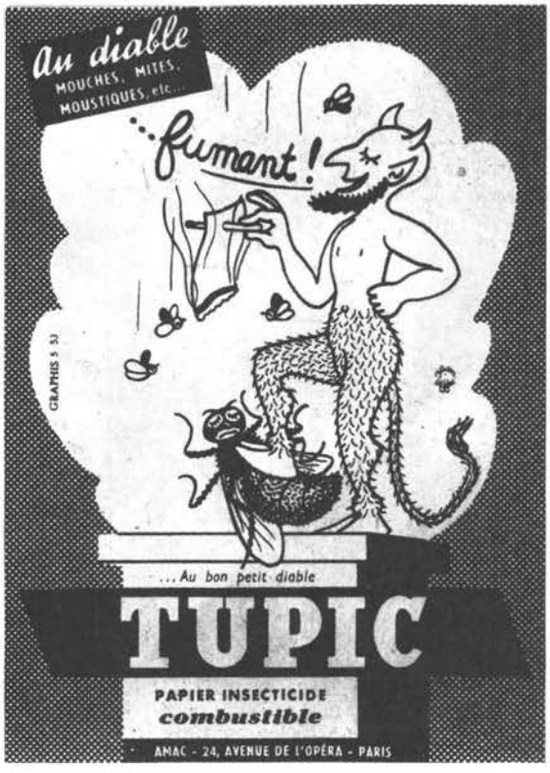

Dessin de Jean Eiffel.

BUVEZ NATUREL

perrier

avec
un rond de citron

UNE CHALEUR D'ENFER

1er GRAND PRIX au concours des appareils ménagers

sans bruit
sans danger
sans odeur
sans oxyde
de carbone
avec les

RADIATEURS
à gaz-essence-alcool-pétrole
"GARBA"

CORS - DURILLONS - ŒILS DE PERDRIX - VERRUES

LE DIABLE

ENLÈVE LES CORS

MODE d'EMPLOI DU DIABLE
coricide auto-adhésif sans pansement

LE DIABLE représente une médication contre les cors aux pieds connue pour son extrême commodité, son efficacité, son prix modique.

Il suffit en effet d'étaler chaque matin pendant quelques jours, à l'aide du bâtonnet joint au flacon, une goutte de DIABLE sur la surface du cor et de laisser sécher (en évitant bien entendu de faire déborder le coricide sur la peau saine environnante). La mince pellicule ainsi formée retient tous les principes actifs qui pénètrent lentement dans le cor en le désagrégeant. Au bout de quelques jours, il devient possible d'enlever facilement, après un bain, la substance cornée ramollie par le DIABLE en extirpant définitivement le cor.

LE DIABLE est en vente dans toutes les pharmacies. Exigez bien la **vraie marque LE DIABLE** en refusant naturellement, toute substitution.

LABORATOIRES SODIA ÉPERNAY (Marne) Société à Responsabilité limitée, Capital 33.600 F

On peut résister à la tentation de Satan...
On ne résiste pas à celle d'acheter ses Meubles aux

GALERIES BARBÈS

55 - Boulevard Barbès - 55

LA PLUS GRANDE EXPOSITION D'AMEUBLEMENT

Demandez de suite notre Album Illustré N° 50 de 144 pages, la plus belle documentation en matière d'Ameublement.

COMMENT LA JEUNESSE MODERNE SE REPRÉSENTE-T-ELLE LE DIABLE ?

Les enfants sont parfois tourmentés par le Diable. Depuis le mois de juin 1987, alors qu'il venait d'avoir douze ans, Frédéric Dauchy a semblé tourmenté par les mauvais esprits. Dans la ferme de ses parents, aux environs de Rethel, il a vu tomber une porte, une gouttière s'est tordue sans raison et des objets de toutes sortes ont volé dans l'espace avant d'aller se coller sur les murs, derrière lui. De nombreux photographes de presse l'ont fait poser auprès de fourchettes, mystérieusement fixées sur un mur...

En 1966, **Gilbert Lascaux** réalisa une enquête auprès d'élèves de quatrième et de seconde, soit, au total, trente-neuf jeunes filles..

Il leur demanda de répondre sur des feuilles anonymes à la question suivante :

« Comment vous représentez-vous le Diable ? »

Le résultat de l'enquête fut publié dans le compte rendu des **Entretiens de Cerisy-la-Salle** sur « L'Homme et le Diable ».

On apprit que sur seize élèves de quatrième, deux l'avaient dépeint comme un homme normal, et deux comme une abstraction. En seconde, quatorze élèves sur vingt-trois le voyaient comme un monstre, six avec une forme humaine et trois avaient refusé de répondre, ne voyant là qu'une abstraction.

Lascaux insista sur la réponse d'une élève de seconde :

« Il est très grand, très fort... il est attirant, intelligent, très rusé, mufle et sans scrupule... Très soigné, très bien habillé, il se fait faire les mains tous les jours...»

Pour dix-huit adolescentes, il aurait des cornes, onze lui attribuèrent une queue, fourchue ou non, et une seule lui donna des ailes. Enfin, trois le faisaient marcher sur des jambes de chèvre et deux l'imaginaient lançant des flammes par la gueule...

Reprenant le thème de cette enquête, j'ai posé la question à quelques jeunes filles et à quelques jeunes gens. Eliminant les réponses classiques avec cornes et pieds fourchus, je n'ai retenu que les plus curieuses. Tous ont accepté de signer leurs déclarations !

Germaine Grillat, une étudiante de dix-huit ans, m'a répondu :

« C'est une question délicate ! Je dois dire que j'hésite entre la monstruosité traditionnelle et la beauté, mais, finalement, comme l'on a toujours affirmé que le Diable était très rusé, je vais opter pour la beauté parce qu'elle séduit, alors que la laideur épouvante... Je me le représenterai donc comme un beau garçon, un play-boy dangereusement attirant ! »

Catherine Nozais, licenciée en histoire, vingt-quatre ans, m'a écrit :

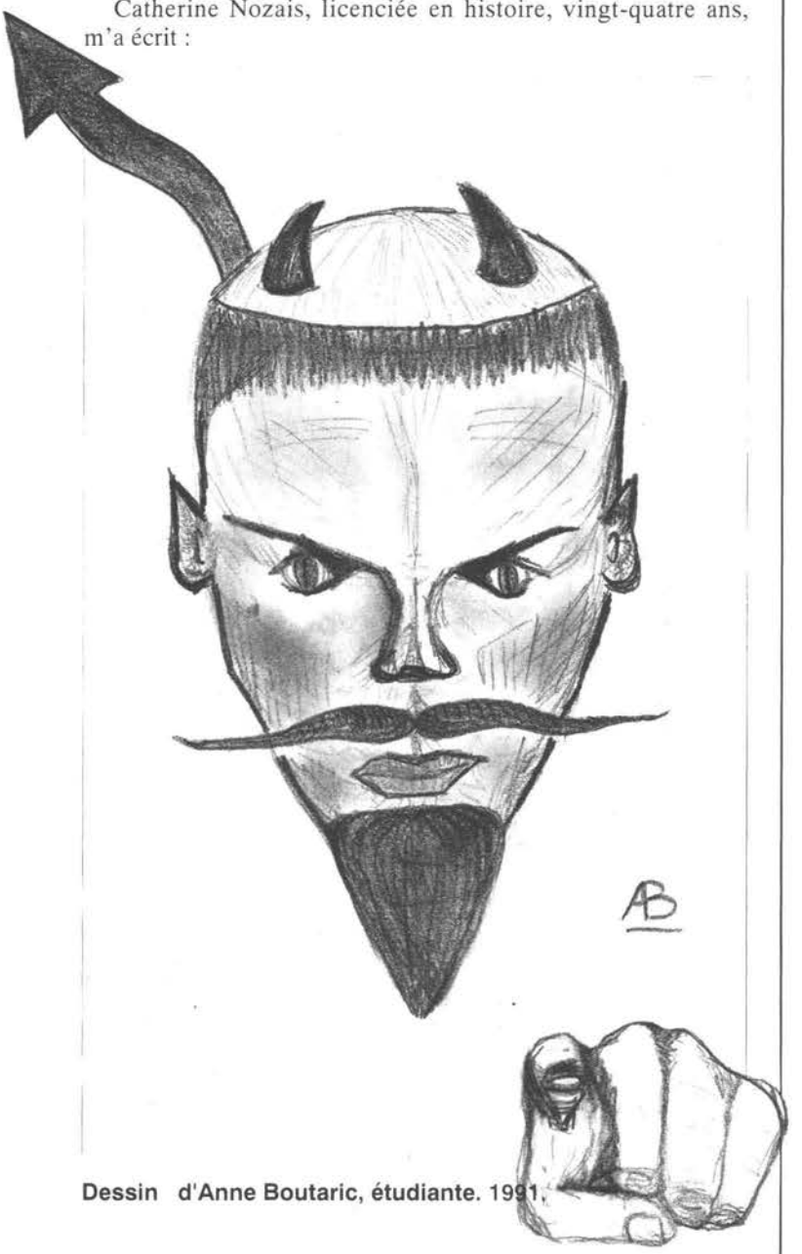

Dessin d'Anne Boutaric, étudiante. 1991.

« Si le Diable fut, sous des noms divers, très présent dans bon nombre de civilisations et d'époques, il me semble pâtir actuellement, tout comme la religion dont il est indissociable, du contexte rationaliste et scientifico-technique que nous connaissons, ainsi que de la relativisation du sens du péché. Il se résume donc, à mon avis, à une représentation pittoresque et peu crédible, sorte d'image d'Epinal aussi bon enfant et inoffensive que celle du Père Noël. »

Une élève de 1ère, Juliette Boizon, dix-sept ans, a évoqué le Diable de Gœthe :

« Je ne lui mettrai ni cornes ni pieds de bouc, comme l'ont fait bien des artistes, des miniaturistes du Moyen-Age, jusqu'à Picasso. Comme je travaille actuellement sur l'œuvre de Gœthe, je préfère le voir comme son merveilleux Méphistophélès, jeune gentilhomme dans ses habits écarlates galonnés d'or, un petit manteau de satin sur les épaules et une épée au côté... »

A vingt ans, Nathalie Boullet travaille dans une importante bibliothèque. Elle m'a exposé les raisons qui l'ont poussée à ne pas se représenter le Diable.

« Je viens de lire une récente réédition du ***Dogme de Haute Magie****, l'étude de l'ancien séminariste* ***Alphonse-Louis Constant****, qui prit le pseudonyme d'****Eliphas Levi*** *pour se lancer avec succès dans l'occultisme.*

« Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1858, contient une question essentielle : ***"Existe-t-il un Diable ?"*** *Selon l'auteur du fameux Dogme, la science n'a rien répondu à cette question, la philosophie a dit : non ! Et, seule la religion y a répondu affirmativement. Quant à la façon de voir le personnage, Eliphas Levi l'a traitée en spécialiste : "Quand on appelle le Diable avec les cérémonies voulues, il vient et on le voit ! Pour ne pas mourir à cette vue, pour ne pas devenir cataleptique, ou idiot, il faut être déjà fou !" J'en ai personnellement déduit que pour le voir, il faut être sain d'esprit et, désirant le demeurer, je refuse de le rencontrer et même de me le représenter !... Et je vous conseille d'en faire autant ! Notons, en passant que les sages déclarations d'Eliphas ne l'ont pas empêché de dessiner le Diable ! »*

François Boutaric, dix-huit ans, étudiant en médecine (1ère année), a donné une réponse sophistiquée :

« Je ne me le représente pas parce que le Diable est un esprit et non une forme, cet esprit est sournois, il se glisse sans se faire voir, peut-être comme un chat et, si invisible qu'il soit, il est très puissant et cruel. Il habite certaines personnes plus facilement que d'autres. Il prend leur forme et généralement leur aspect est aussi laid que le sens de cet esprit.

« On peut dire que la plupart d'entre nous sont des diables, mais il est certain que nous le haïssons tous !»

La sœur de François, Anne Boutaric, vingt-trois ans, étudiante, sans avoir pris connaissance des autres réponses, a écrit le contraire :

« Moi, j'aime le Diable ! A mes yeux, il ne représente pas le Mal, mais tous les plaisirs de la vie ! Il ose lever les interdits imposés par les religions... Selon moi, il aime les femmes, la bonne cuisine et le bon vin... Il rit sans cesse, non pas du malheur des pauvres mortels que nous sommes, mais simplement parce qu'il est heureux ! »

Une autre étudiante, Marcelle Cottel, qui prépare une licence de lettres, a insisté sur la persistance du rôle du Diable dans des domaines divers.

« On ne parle que de lui, dans les journaux, à la radio, dans les romans, on le montre à la télévision, au cinéma et les écrivains s'intéressent à lui. Dostoïsvski, Bernanos, Mauriac, Green... Je ne parle pas des auteurs anciens, car il me faudrait des milliers de pages !

« Pour tenter d'expliquer son inépuisable succès, il vaudrait mieux l'imaginer "agréable à regarder" que monstrueux et grimaçant. N'oublions pas qu'autrefois, il a été le

beau Lucifer, "l'ange des lumières"...»

Ginette Gabin, élève de première, dix-huit ans :

« Gœthe, Victor Hugo, Baudelaire, Paul Valéry ont imaginé un Diable intelligent et même grandiose. Ils ont eu peut-être raison, mais, en ce qui me concerne, à une époque comme la nôtre où des milliers de gens croient encore à l'envoûtement et se précipitent chez les sorciers, je ne crois pas utile de se représenter ce personnage imaginaire qui provoque régulièrement des crimes dits rituels. »

Le jeune Paul Bertaix, seize ans, élève de seconde, a maltraité et accusé le Diable, qu'il rend responsable de son récent échec :

« Je ne sais pas à quoi il ressemble, mais je sais qu'il est malfaisant. Je le suppose très très laid, mais je suis certain que c'est lui qui m'a fait rater mon examen. J'avais bien travaillé, j'étais prêt et, d'un seul coup, j'ai séché. Il m'a tourmenté pour que je ne passe pas en première. C'est une ordure ! De toute façon, je ne ferai jamais son portrait ! »

Dessin de Didier Gavoue, élève de 4e, 13 ans (1991)

Françoise Tessier, 19 ans, étudiante en droit :

« Je me représente le Diable à peu près de la même façon, depuis une dizaine d'années. En 1983, nous avons, ma famille et moi, déménagé et, en débarrassant le grenier, j'ai trouvé quelques vieux journaux. Dans un numéro de l'hebdomadaire Lu, *j'ai vu un portrit du Diable très bizarre. Le texte précisait que ce croquis avait été réalisé par un journaliste, M. Ducrot, sous la dictée d'un paysan-voyant qui voyait le Diable, dans le Pays Basque, je crois. La légende du dessin est formelle :*

« "Portrait du Diable tracé sous les yeux du voyant et sur ses indications précises, aussitôt après son extase" Il est daté, signé et certifié exact !

« Il faut croire que cette histoire m'a frappée, puisque, aujourd'hui encore, je me représente votre personnage comme celui du journal : il a une figure ronde, des yeux rouges, pas de cornes ni de pieds fourchus. Il porte des bottines vernies noires et son costume rappelle celui d'un sportif : collant noir et blouson multicolore. Détail curieux : il a un très gros ventre...

« Bien des années sont passées et j'ai conservé le souvenir de ce Diable ridicule. »

Nicole Guérin, étudiante, dix-huit ans :

« Tout a été utilisé pour le représenter. On lui a donné l'aspect d'un gnose, d'un loup, d'un crapaud, d'un écureuil, d'un serpent, d'un chien, etc. On lui a collé trois têtes pour en faire l'inverse de la Sainte Trinité. Je ne vois pas comment je me le représenterais aujourd'hui ; d'ailleurs, je me demande s'il existe ! »

Olivia Natier, dix-neuf, étudiante :

« Pourquoi me représenterais-je le Diable autrement que l'ont décrit des centaines de personnes à travers les âges ? Je vous citerai une petite poésie de Piron, qui résume ses plus célèbres portraits :

"Il a le teint d'un rôt qui brûle
"Le front cornu
"Le nez fait comme une virgule,
"Le pied fourchu,
"Le fuseau dont filait Hercule
"Noir et crochu
"Et, pour comble de ridicule
"La queue au cul" »

Le Diable vu par les enfants

On constate, aujourd'hui, que la plupart des dessins d'enfants représentant le Diable sont inspirés par les sculptures et les images offertes aux fidèles dans les églises, afin de leur inculquer la terreur du Démon et des enfers.

Personne n'a oublié ses cornes !

Dans leurs propos, les enfants évoquent un monstre médiéval.

Jean-Jacques Valteau, qui a sept ans, m'a dit en souriant :

« Le Diable ? Il a des yeux tout rouges, il est couvert de poils, et il a des grandes dents pointues. Il a une longue queue et la déplie pour attraper les gens et surtout les petits enfants ; quand il tourne les yeux, c'est qu'il a faim et, pour qu'il ne me mange pas, je fiche le camp en courant »

■

Dessin agrandi d'après la description d'un voyant...

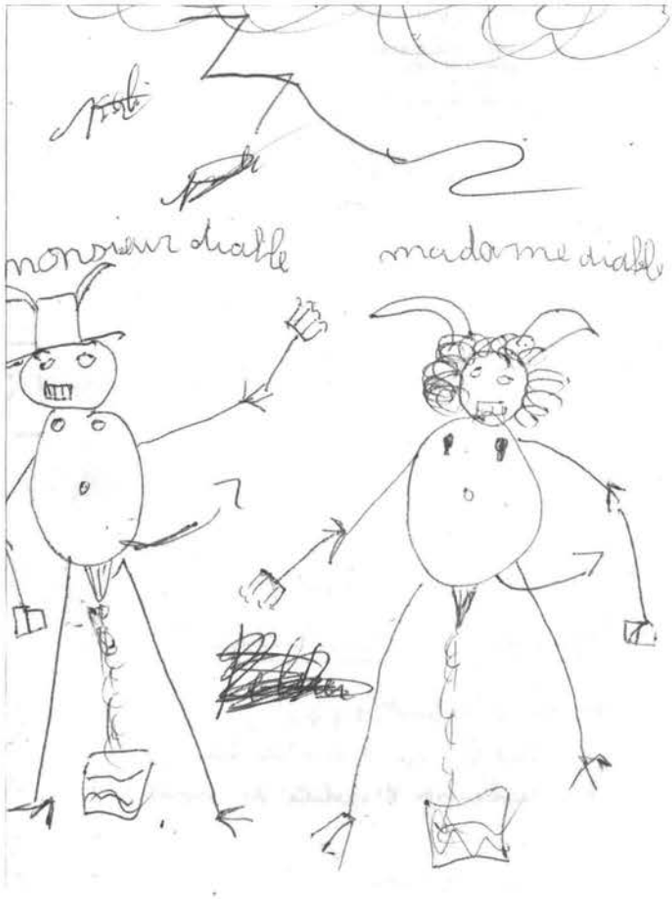

« Monsieur et Madame Diable », dessin de Christine C., 8 ans et demi. Noter l'analogie des sexes.

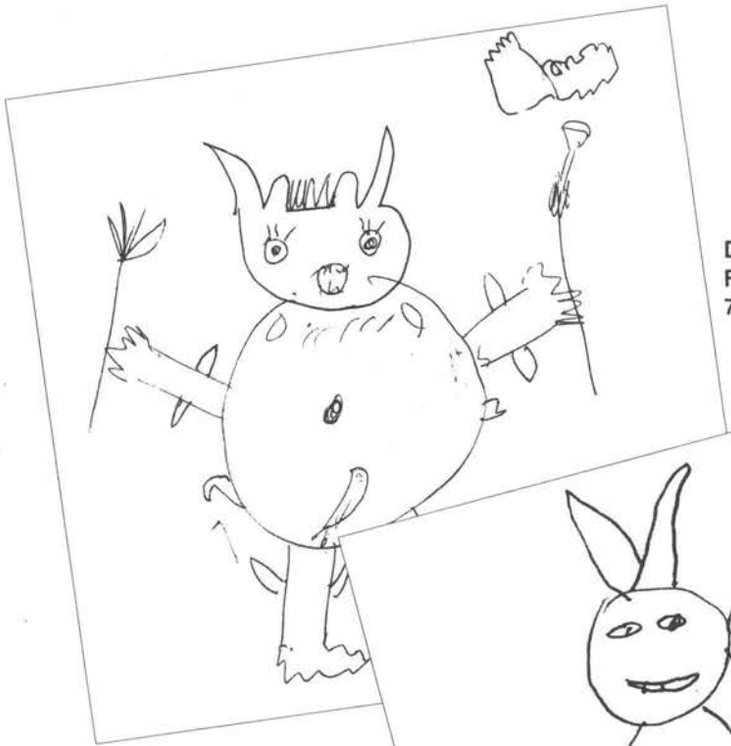

Dessin de Francis A., 7 ans.

Dessin de Céline G., 7 ans.

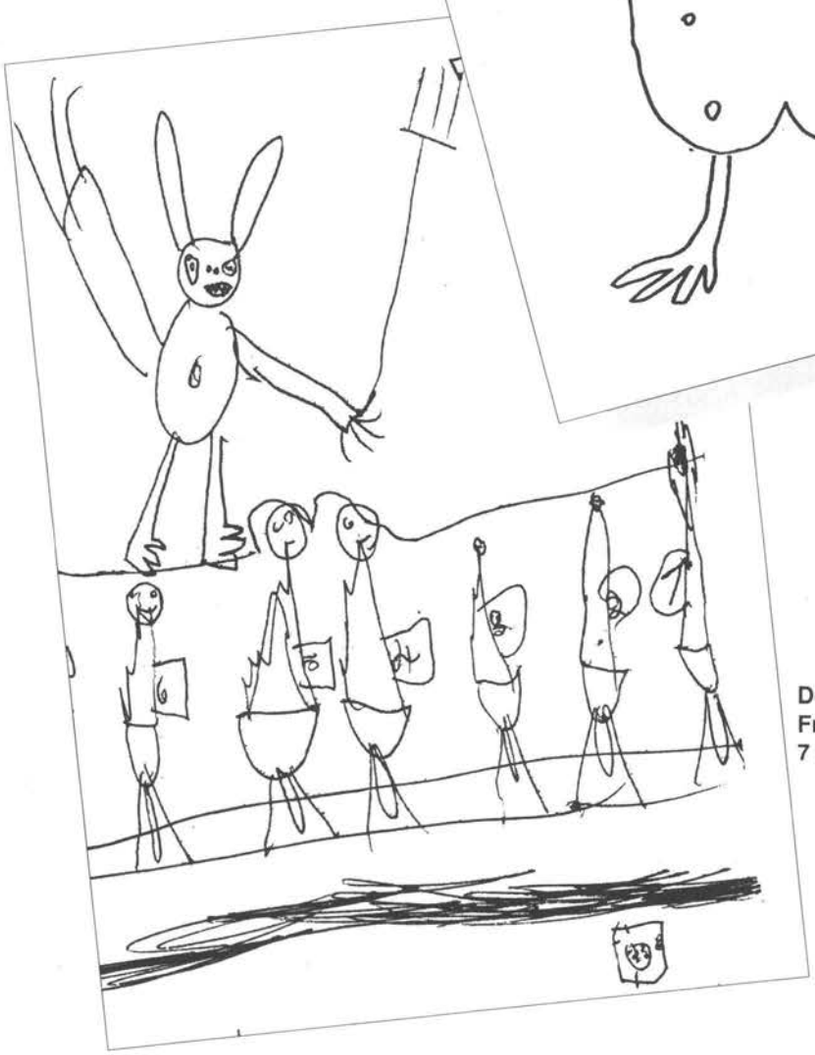

Dessin de Françoise C., 7 ans.

Dessin de Maurice Nidet., 11 ans.

LA CONFESSION D'UN PRETRE EXORCISTE...

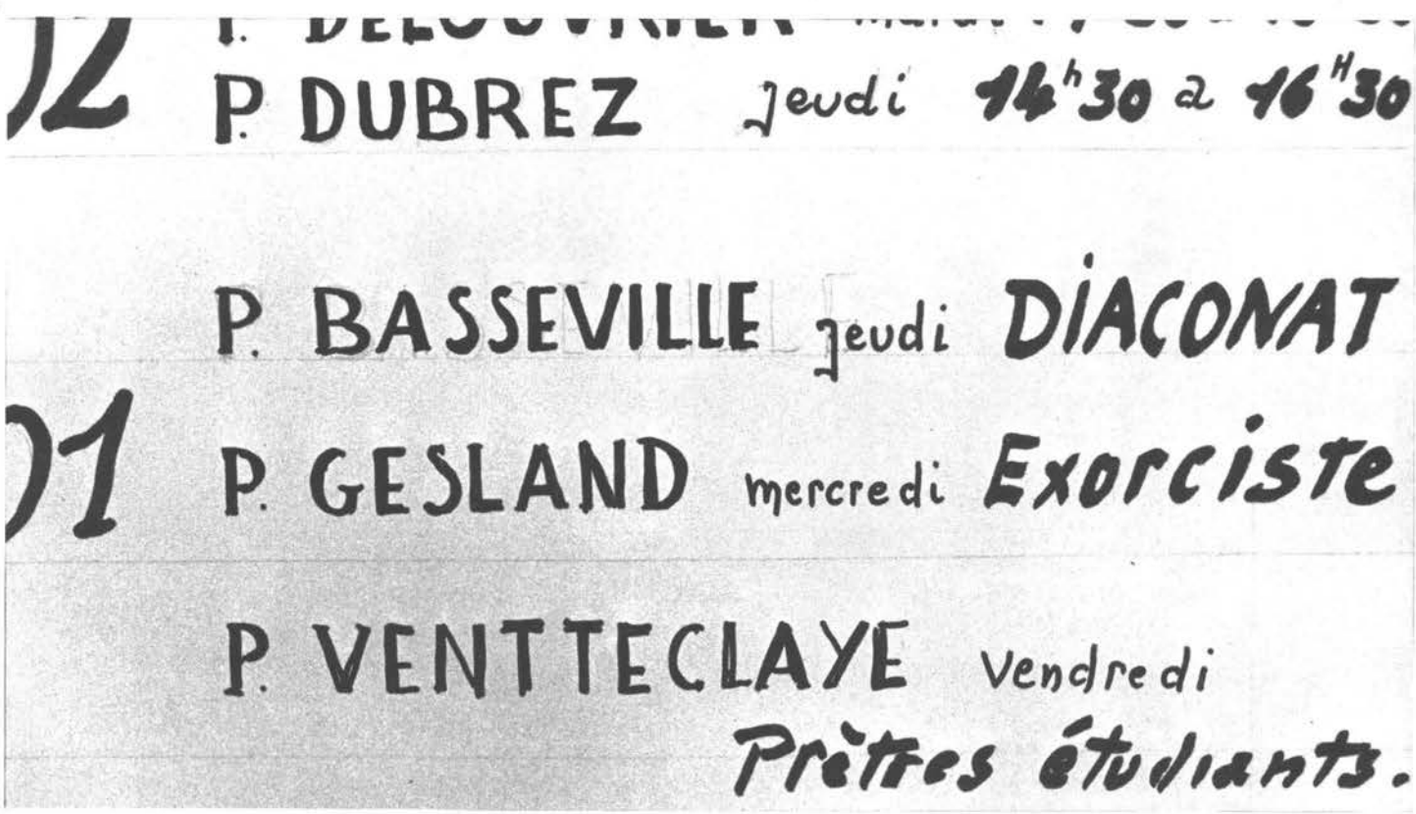

Un exorciste religieux, qui exerce actuellement en province, mais m'a demandé de ne pas le nommer, m'a accueilli dans un bureau très simple.

« Je reçois, m'a-t-il expliqué, *des "appels au secours" de personnes qui voient le Diable là où il n'est pas. Ils ont des problèmes, des difficultés. La vie est devenue difficile, et ils s'imaginent qu'on leur a jeté un mauvais sort... Cette responsabilité du Diable a été peu à peu transformée en obsession par les journaux et la télévision. Quotidiens et magazines relatent depuis quelques années des affaires diaboliques, avec photos, en noir et en couleurs, et sur les écrans de télévision, on montre des sorciers en plein travail... Finalement, tout le monde a peur, et ceux qui viennent me voir ne parviennent plus à maîtriser leur existence... Je tente de les rassurer, je dis des prières... rarement, je les exorcise... mais je leur affirme surtout qu'ils ne sont nullement victimes d'un jeteur de sorts et que "ce n'est pas le Diable qui leur cause des ennuis". La plupart finissent par me croire. Les autres s'adressent à un marabout ou à une voyante. Nous sommes actuellement quatre-vingt-deux exorcistes officiels en France et la plupart d'entre nous travaillent en collaboration avec des psychiatres. C'est plus prudent ! »*

« J'ai été, dans ma jeunesse, très influencé par les ouvrages du père ***de Tonquédec****, l'auteur d'un livre au titre précis :* Les maladies nerveuses ou mentales et les manifestations diaboliques, *publié en 1937 ou 1938. L'archevêque de Paris, son éminence le cardinal* ***Verdier****, avait émis une sorte de préface, disant que ce livre paraissait à une heure bien opportune, parce que le système nerveux des hommes subissait les contrecoups des événements tragiques de cette époque.*

« Les états psychologiques de ces sujets, qui se croyaient des victimes du Diable, étaient, selon cet expert en exorcisme qui avait fait des études de neurologie, des cas "d'épilepsie larvée". "Ce sont de purs malades", concluait le révérend père de Tonquédec, et il refusait de les exorciser. Cette mise en garde fit sensation. "L'exorcisme étant une cérémonie impressionnante peut agir fort efficacement sur l'inconscient"... C'est également mon opinion. Les aspersions d'eau bénite, les adjurations au Démon, l'étole passée au cou du patient, les signes de croix répétés sont fort capables de susciter, dans un psychisme déjà débile, la mythomanie diabolique, autant en paroles qu'en action.

« Si l'on appelle le Diable, on le verra... pas lui, bien sûr, mais son portrait... composé d'après les idées que se fait de lui le malade...»

— Vous ne faites plus d'exorcisme ?

« Très peu. Le Vatican nous a mis en garde, nous devons éviter d'exorciser un faux possédé...

« On dit souvent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et je vous le prouverai en vous lisant ce texte : "Avant que le prêtre entreprenne d'exorciser, il doit diligemment s'enquérir de la vie du "possédé", de sa condition, de sa renommée, de sa santé et autres circonstances... car souventes fois, les trop crédules sont trompés... et des lunatiques, mélancoliques et ensorcelés trompent l'exorciste, disant qu'ils sont "possédés" et

RELIGION

Le Vatican dénonce la montée du satanisme

Messes noires, profanations, meurtres rituels se multiplient. Le Vatican lance une vive mise en garde.

***Le Figaro* du 22 février 1986.**

tourmentés du Diable lesquels, toutefois, ont plus besoin des remèdes d'un médecin que du ministère des exorcistes..."

« Vous allez sans doute être étonné quand je vous dirai que c'est là un extrait des Actes du Synode de Reims de 1583 !

« De même, quatre ans plus tard, le grand Inquisiteur de Provence rédige une étude "pour discerner dans l'exorcisme le vrai du faux". Cet Inquisiteur avait fait de brillants débuts à Avignon en expédiant au bûcher dix-huit sorciers et c'est encore lui qui fit maltraiter **Louis Ganfridy** *pour qu'il avoue un commerce avec le Diable, en 1611, alors qu'il était innocent... »*

— Revenons aux temps modernes. Actuellement, vous êtes exorciste officiel. Recevez-vous de vrais possédés ?

« Presque jamais ! Aujourd'hui, nous sommes quatre-vingt-deux pour toute la France. Nous travaillons avec des psychiatres, mais notre devoir est surtout de redonner confiance à ceux qui croient au mauvais sort. Bien sûr, nous disons des prières, mais nous avons rarement recours à l'exorcisme...

«Le retour d'une obsession diabolique est tout à fait logique. On parle du Démon dans les magazines, on le montre au cinéma et à la télévision... Comment ne pas penser à lui ? »

RITUEL ROMAIN

Cérémonie de la « victoire sacerdotale » sur la possession

« Qui que tu sois, je t'ordonne, esprit immonde, ainsi qu'à tes compagnons, qui obsèdent ce serviteur de Dieu, au nom des mystères de l'Incarnation, de la Passion, de la Résurrection et de l'Ascension de N.S.J.-C. et au nom du Saint-Esprit, de me dire ton nom et de m'indiquer, par un signe quelconque, le jour et l'heure où tu sortiras de ce corps. Je t'ordonne de m'obéir, à moi, ministre indigne de Dieu et je te défends d'offenser cette créature de Dieu et aucun des assistants... »

.....

« Je t'adjure, serpent antique, au nom du Jugement des vivants et des morts, au nom de ton Créateur, au nom du Créateur du monde, au nom de Celui qui a la puissance de t'envoyer en Enfer, de sortir immédiatement avec l'armée de ta fureur, de ce serviteur de notre Dieu réfugié avec crainte dans le sein de l'Eglise... etc.»

« Je t'adjure donc, dragon très vicieux, au nom de l'Agneau immaculé qui a marché sur l'aspic et sur le basilic, qui a vaincu lion et dragon, de sortir des corps de cet homme... etc. »

L'abbé Noury, maire de Saint-Denis de Mailloc.

« Je t'adjure donc, tout esprit très immonde, tout vain fantôme, tout envoyé de Satan, etc. »

LES CONFIDENCES D'UN COUPLE DE DÉSENVOUTÉS

Un médecin de mes amis m'a signalé le cas d'un désenvoûtement réussi par un sorcier de village, à quatre-vingts kilomètres de Paris. Je suis allé voir **Henri D.** et son épouse dans leur ferme.

Voici ce que j'ai entendu.

A la question :

— Comment avez-vous deviné que vous étiez possédés du Démon ?

Henri D. m'a répondu :

— Parce que c'était évident... Nous avions, ma femme et moi, les marques extérieures des possédés, et il se passait chez nous des chxoses qui ne trompent pas ! »

Brusquement, ma femme a dû faire un mois et demi de lit, dans des souffrances horribles. Dès qu'elle a été couchée, des bruits se sont produits la nuit. Bruits de vaisselle renversée, coups de poings dans les portes du buffet, l'armoire craquait comme une planche qu'on déchire...

A ce moment-là, nous avions une chatte. Elle s'est mise à siffler comme un serpent : c'était le Diable !

Il y a encore eu quelque chose. Nos sueurs chaudes sentaient le soufre et nos sueurs froides sentaient plutôt l'eau de fleur d'oranger. Mais il y a eu une preuve. Un jour, ma femme avait trouvé, à la poignée extérieure de la porte, une poupée en chiffon dans laquelle on avait planté un couteau.

Ma femme a ressenti ce coup de couteau. Ses règles se sont arrêtées. Elle a enflé des pieds, des jambes, du ventre, des bras. Sa figure s'est tachée et ses dents sont tombées. C'est la magie noire qu'on nous avait faite...

Je sais ce que c'est, je l'ai lu. C'est l'art de soumettre quelqu'un à sa volonté par des effets surnaturels, par l'évocation des démons...

— Vous avez vu un médecin ? Est-ce qu'il a donné un nom à la maladie de votre femme ?

— Non, Il a cherché... et puis il a dit qu'il lui fallait du repos, beaucoup de repos. Et puis, il lui a fait prendre des calmants... C'est tout !

— Lui avez-vous parlé des bruits bizarres ?

— Une fois, je le lui ai dit. Alors il m'a répondu que c'était le vent qui faisait claquer les portes et quand j'ai parlé du Diable, il a rigolé ! Alors, on ne lui en a plus parlé.

— C'est à ce moment-là que vous avez fait venir un spécialiste du désenvoûtement ?

— Non. J'ai d'abord été voir le curé. Il m'a écouté et après, il m'a donné une prière spéciale, la prière de Saint-Jean. Il m'a dit : « Vous la réciterez deux fois, le soir et le matin. On l'a fait, ma femme et moi, mais ça n'a rien changé. Alors je lui ai demandé de venir à la maison pour jeter de l'eau bénite. Je sais que les curés arrivent quelquefois à chasser le Diable, mais ils ne veulent pas sans permission. Il m'a répondu qu'il fallait une autorisation de l'évêque.

— Ce prêtre ne vous a pas crus possédés ?

— Non ! Et pourtant, je lui ai bien expliqué qu'il s'agissait de magie noire. Je lui ai dit : « M. le curé, nous avons, ma femme et moi, les marques des possédés. Tous les matins, ma femme a une griffe rouge sur le ventre. » Il n'a même pas voulu lire le Rituel, ce livre qui est dans toutes les sacristies ! C'est tout de même malheureux de voir ça !

— Le sorcier, lui, au contraire, a accepté de s'occuper de vous ?

— C'est un garçon exceptionnel. Il sait bien chasser les démons. Il n'a pas été à l'école. C'est venu tout seul. Je lui ai tout expliqué. Il a réfléchi et puis il m'a dit : « Tout ça, c'est le Diable, vous êtes envoûtés. » Il le savait bien, lui, et il a trouvé de qui ça venait. Il a dit à ma femme: « Vous êtes possédée du démon, envoûtée. Parfaitement ! Et vous croyez que celui qui vous a fait ça est bien loin, alors qu'il est à côté... » et il nous a donné son nom... On a compris... C'était un garçon qui avait fait des propositions à ma femme et elle lui avait donné une gifle. Vexé, il avait voulu se venger... en cachette.

— Vous avez donc été guéris par votre sorcier ?

— Parfaitement !

— Pour terminer, dites-moi comment il a pu combattre le Diable.

— Il nous a fait porter sur la poitrine des talismans qu'il fait lui-même. Il faut les porter à même la peau. Ça correspond aux 7 planètes et aux 7 jours de la semaine.

— C'est tout ?

— Non. Il a dit une prière dans la chambre et dans la cuisine, et puis il a fait mettre sous le lit, du côté de la tête, une petite planche avec des clous, la pointe en l'air. Ça fait comme un paratonnerre, et ça ramasse les mauvaises ondes.

— Et le Diable est parti ?

— Bien sûr. Maintenant, nous avons retrouvé la santé.

Vous voyez, m'a dit le médecin qui m'avait indiqué cette affaire de désenvoûtement, que le travail de certains sorciers peut être considéré comme une thérapeutique !

Personne, aujourd'hui, ne proteste en voyant, dans un journal ou sur un écran, une scène de messe noire ou un sacrifice satanique.

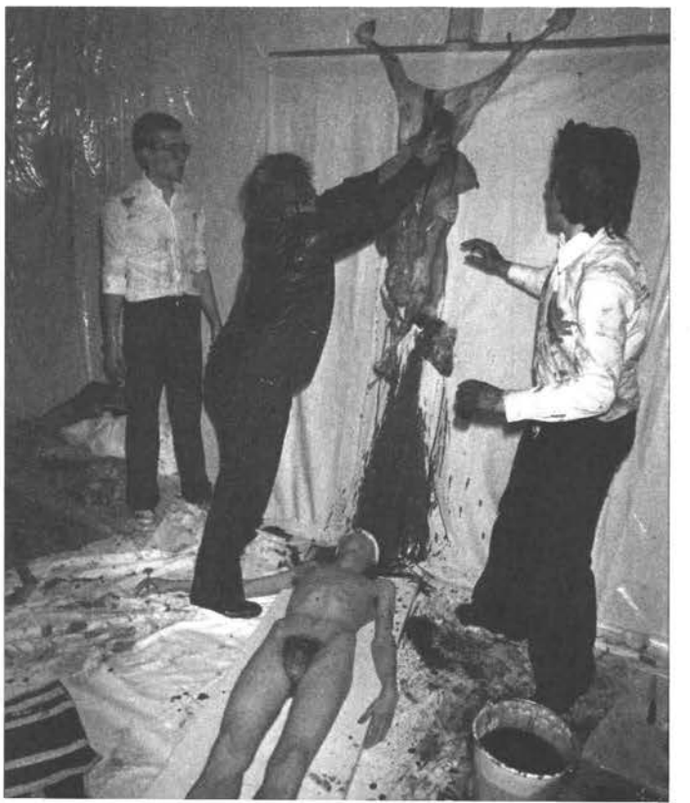

DIABLES D'ARTISTES

Parmi les artistes qui ont exposé récemment, quelques-uns n'ont pas oublié de portraiturer le Diable. ***Michelle Grange****, qui a fait à New York et à Paris deux expositions de ses peintures et dessins oniriques, a vu Satan entouré de serpents monstrueux tandis que* ***Yao Metsoko****, jeune peintre togolais, qui a remporté en 1991 un joli succès à l'exposition d'Art africain, l'a représenté avec des sandales, une sorte de chasuble, un gourdin bizarre à la main et un seul serpent derrière la tête.*
Le Diable tout noir dont les pattes se terminent par des têtes de serpents a été dessiné par un élève des Beaux-Arts. N'étant pas satisfait de ce portrait, il a refusé de le signer !...

CONCLUSION

« SATAN ENFLAMME LE VIEUX CONTINENT »

C'est ainsi que *Libération* a présenté, le 13 décembre 1991, un article de trois pages sur le **grand retour du Malin**, précisant qu'**une jeunesse déboussolée le vénère dans toutes les langues**.

Ce remarquable portrait d'une Europe possédée contient des précisions sur la multiplication inquiétante des Congrès du Diable et des groupes d'adorateurs de Satan. Des chiffres font frémir, on parle de 60.000 suppôts du Démon en Angleterre, 20 000 en Pologne, en Allemagne et aux Pays-Bas et 40.000 dans la seule ville de Turin, traitée de capitale du Bien et du Mal. Rappelons qu'à Londres, il s'est passé quelques crimes assez sensationnels.

En **novembre dernier,** des parents ont été inculpés pour avoir torturé deux fillettes et les avoir forcées à boire du sang de lapin... tandis qu'une bande d'adorateurs du Diable dansaient, tout nus, en chantant des hymnes sataniques. Selon le journal britannique *L'Official Sollicitor*, environ cent trente-cinq enfants auraient été torturés en Angleterre...

Libération conte, dans ce dernier numéro, la tragique aventure d'un adolescent de Ruzyne, aux environs de Prague. Il a été torturé et assassiné par ses compagnons de cellule. Cellule n° 336 (multiple de 6, le chiffre du Diable !). Violé et privé de nourriture durant plusieurs semaines, il fut contraint par ses tortionnaires de signer « un pacte avec Satan », de son propre sang ; ils lui tailladèrent les veines jusqu'à ce qu'il meure, en l'obligeant à compter les coups de tessons de bouteille par multiples de 6, et, pour terminer l'opération, ils dessinèrent avec son sang une croix renversée sur le mur !...

Donc, tout va bien pour le Diable !

N'oublions pas qu'il est prévu un important Congrès du Diable à Lyon... en 1992... ni que *La Bible satanique*, qui a été traduite en danois, en suédois, en tchèque, en polonais, en italien et en français, se vend actuellement...

Au siècle dernier, **Renan** écrivait :

« La magie, aussi vieille que la méchanceté des hommes, ne disparaîtra qu'avec eux... »

Il semble bien qu'il ne s'est pas trompé ! Sorcellerie et magie existent encore et continuent à se manifester au milieu de notre société sous les mêmes formes que dans l'Antiquité...

NATIONAL
Hebdo

LE GRAND HEBDO DE LA DROITE

En vente chaque jeudi chez votre marchand de journaux

ENCORE DISPONIBLES

LE CRAPOUILLOT

MAGAZINE NON CONFORMISTE

COCHEZ LES NUMÉROS DEMANDÉS

- ☐ N° 52 : Folies 39
- ☐ N° 53 : Dictionnaire des Contemporains (1)
- ☐ N° 54 : Secrets de la Graphologie
- ☐ N° 56 : La Grande Bouffe
- ☐ N° 57 : Dictionnaire des Contemporains (2)
- ☐ N° 58 : Les Homos
- ☐ N° 60 : Les Toubibs sur le grill
- ☐ N° 61 : Dictionnaire des Contemporains (3)
- ☐ N° 62 : Mitterrand : l'état de disgrâce
- ☐ N° 63 : Les Femmes fatales
- ☐ N° 65 : Esprit es-tu là ?
- ☐ N° 66 : L'Argent à gauche
- ☐ N° 67 : Les meilleurs dessins de presse
- ☐ N° 68 : La bataille de Paris
- ☐ N° 69 : L'Ecole en guerre
- ☐ N° 70 : Le Pamphlet
- ☐ N° 72 : Les Super Femmes
- ☐ N° 74 : Le choc Montand
- ☐ N° 77 : Les Fascistes
- ☐ N° 78 : Sexe et Magie
- ☐ N° 80 : Les Juifs
- ☐ N° 82 : Les travestis
- ☐ N° 83 : La torture
- ☐ N° 84 : Les photos insolites
- ☐ N° 85 : Vrais miracles et faux prodiges
- ☐ N° 87 : Le petit Barre illustré
- ☐ N° 88 : Les Auvergnats
- ☐ N° 89 : L'or
- ☐ N° 90 : Ah ! les beaux héritages
- ☐ N° 91 : Les coups d'Etat
- ☐ N° 92 : Les musulmans et nous
- ☐ N° 93 : Les bobards de la guerre d'Algérie
- ☐ N° 94 : Les Bretons
- ☐ N° 95 : La vie amoureuse des rois de France
- ☐ N° 96 : Les anti
- ☐ N° 97 : Les mystères de Marseille
- ☐ N° 99 : Héros
- ☐ N° 100 : Les corrompus de la Ve
- ☐ N° 101 : Il était une fois la Révolution
- ☐ N° 102 : Les collabos
- ☐ N° 103 : Les nouveaux monstres
- ☐ N° 104 : Qui est franc-maçon ?
- ☐ N° 105 : Les Fétichistes
- ☐ N° HS3 : Le sexe
- ☐ N° HS4 : Les grandes gueules cassées
- ☐ N° HS6 : La petite histoire des maisons closes
- ☐ N° HS8 : Les francs-maçons
- ☐ N° 104H : Mitterrand très secret

soit ..... numéros

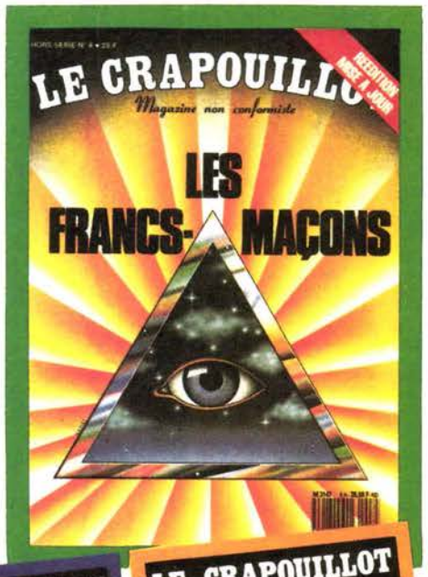

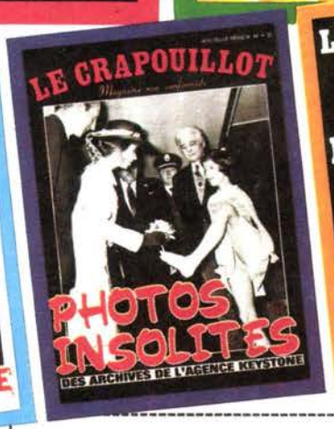

OFFRE PROMOTIONNELLE

1 numéro	:	35 F
4 numéros	:	100 F
8 numéros	:	150 F
12 numéros	:	230 F
20 numéros	:	300 F

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville .....

Ci-joint mon règlement par ☐ chèque bancaire

☐ chèque postal ☐ mandat-lettre à l'ordre du Crapouillot

(nous n'acceptons pas les chèques tirés sur l'étranger)

A retourner à : **Le Crapouillot,**

7 ter cour des Petites-Ecuries 75010 Paris

Tél.: 47 70 68 16